

Votes de paille et référendums de presse

Un premier survol (France, 1870-1940)

Jean-Paul Grémy

Centre Maurice Halbwachs

INTRODUCTION

Un « référendum de presse » est une enquête réalisée par un journal auprès de ses lecteurs, le plus souvent sur un sujet d'intérêt général. Pratiqués en France dès la fin du XIX^e siècle, les référendums de presse peuvent être considérés comme la préfiguration des enquêtes d'opinion. Ces « référendums » sont les équivalents des « votes de paille » réalisés aux États-Unis à partir de 1824, même si les journalistes français semblent généralement avoir ignoré l'existence de ces précédents nord-américains.

À ce jour, peu de recherches ont été entreprises sur les référendums de presse en France. Nous présentons, ci-après, quelques exemples d'enquêtes de ce type, réalisées avant 1940. Cette sélection n'a rien d'aléatoire : pour l'essentiel, elle ne porte que sur les plus grands quotidiens nationaux à fort tirage, ce qui exclut de nombreux titres connus, comme *La Petite République*, *La Lanterne*, *Le Petit Moniteur*, *La Croix*, *La Liberté*, *L'Humanité*, *L'Œuvre*, etc., sans compter les hebdomadaires, et les grands quotidiens de province. Elle a été largement facilitée par l'existence de la base de données Gallica, de la Bibliothèque nationale de France.

Le référendum de presse le plus souvent mentionné par les politologues et les historiens est celui sur le choix d'un dictateur en France (*Le Petit Journal*, 1934) ; celui sur la peine de mort (*Le Petit Parisien*, 1907) arrive en seconde position. Quelques autres référendums devraient pourtant présenter pour eux un intérêt du même ordre, comme celui sur la guerre russo-japonaise (*La Presse*, 1904), ou ceux sur le vote des femmes (*Le Journal*, 1914 ; *L'Écho de Paris* et *Le Matin*, 1935).

Nous n'avons pas négligé pour autant ceux qui concernent les activités culturelles et les problèmes de la vie quotidienne. Les référendums sur le maintien des paris hippiques (*La Presse*, 1891), la suppression du pourboire (*La Presse*, 1897), les hommes et femmes illustres (*La Presse*, 1902 ; *Le Petit Parisien*, 1906, *Le Petit Journal*, 1908), ou encore la définition des « classes moyennes » (*Le Petit Journal*, 1937), nous informent sur ce que pensent leurs lecteurs, même si les réponses recueillies ne reflètent évidemment pas ce qu'aurait permis d'obtenir un véritable sondage auprès d'un échantillon représentatif de leur lectorat, ou, mieux encore, représentatif de la population française adulte.

Après avoir rappelé ce que furent les votes de paille aux États-Unis, nous décrivons quelques exemples des référendums réalisés en France dans le domaine culturel et sur les questions de société¹, pour terminer sur les référendums politiques.

¹ Afin de consacrer plus de place aux référendums politiques, ces présentations ont été volontairement réduites. On trouvera dans Grémy (2017) une présentation plus détaillée des référendums culturels, ainsi que celle de quelques concours purement ludiques, comme celui sur le nombre de grains de blé dans une bouteille (*Le Petit Parisien*, 1903) ; on y trouvera en outre une brève présentation des principaux quotidiens nationaux passés en revue. Par ailleurs, dans les extraits qui suivent, on trouve le plus souvent

Un précédent : les « votes de paille » aux États-Unis

Selon Daniel Katz et Hadley Cantrill, « bien avant que les journaux périodiques et les quotidiens aient bombardé leurs lecteurs avec des votes de paille, les partis politiques relevaient à plusieurs reprises, pendant la campagne électorale, les tendances de l'opinion populaire. Ces premières enquêtes étaient comparativement sommaires. Les correspondants de quartier rapportaient aux leaders locaux le nombre de voix qu'ils estimaient pouvoir enregistrer le jour de l'élection » (Katz *et al.* 1937, p. 155). Toutefois, la préhistoire des sondages d'opinion aux États-Unis commence avec l'enquête réalisée à l'occasion de l'élection présidentielle de 1824, par deux journaux, le *Harrisburg Pennsylvanian* et le *Raleigh Star* (Stoetzel 1948, p. 7). S'il s'agit bien de sondages *stricto sensu* (prélèvement d'un échantillon dans une population pour en inférer certaines caractéristiques de cette population), le principal défaut des votes de paille est qu'en général, ils ne se soucient pas suffisamment de la représentativité de leur échantillon.

Les premiers votes de paille

Le terme de « votes de paille » (*straw ballots*, *straw polls*, ou *straw votes*, selon les auteurs) viendrait de l'habitude qu'avaient les agriculteurs américains de lancer en l'air quelques brins de paille pour déterminer de quel côté soufflait le vent. Dans leurs tentatives pour déterminer dans quel sens soufflait le vent de l'opinion lors des campagnes présidentielles, les journaux nord-américains ont souvent annoncé avec succès le résultat du vote, jusqu'à leur échec fatidique à l'occasion des élections de 1936. Cet échec a finalement permis aux sondages sur petit échantillon représentatif de supplanter définitivement les votes de paille.

Les élections présidentielles de 1824

La Constitution des États-Unis d'Amérique (17 septembre 1787) traduit le compromis réalisé alors entre les « petits états » (comme le Delaware ou le Rhode-Island), et les « grands » (comme la Pennsylvanie, la Virginie ou le Massachussets)². Chaque État (quelle que soit sa taille) élit deux sénateurs, et un nombre de députés (*representatives*) proportionnel à son nombre d'habitants. Pour l'élection du président et du vice-président des États-Unis, chaque État désigne autant de « grands électeurs » qu'il a de représentants au Congrès (sénateurs + députés) ; le mode de désignation de ces « grands électeurs » est laissé à la discrétion de chaque État. Au cas où aucun candidat n'aurait obtenu la majorité des votes de ces « grands électeurs », c'est à la Chambre des représentants (députés) qu'incombe le choix du futur président, mais à raison d'une seule voix par État (quel que soit le nombre de ses députés)³.

l'orthographe, *referendum*, au lieu de *référendum*. Si *Le nouveau dictionnaire des difficultés de la langue française* (Duculot, 1991) privilégie la seconde (*référendum*), *Le grand Robert de la langue française* admet les deux. En règle générale, dans les citations extraites des journaux analysés, nous avons respecté autant que possible l'orthographe et la ponctuation de l'original, y compris l'usage, souvent immodéré, des **gras** et des MAJUSCULES, et ce non seulement dans les titres, mais aussi dans le corps du texte. Seules les fautes typographiques manifestes ont été corrigées. Pour les nombres, nous avons conservé la virgule ou le point là où nous mettons actuellement un blanc (pour séparer les tranches de trois chiffres).

² À cette époque, les États-Unis comptent seulement treize États ; il en compteront quinze pour les élections de 1792, vingt-quatre pour celles de 1826, et quarante-huit pour celles de 1936.

³ Voir : *The Penguin Encyclopedia of American History* (Penguin 2004), pp. 89-91 (*Constitutional convention*), 113 (*Electoral college*) et 443-452 (*The Constitution of the United States*).

L'apparition des premiers votes de paille aux États-Unis s'explique par les circonstances particulières des élections présidentielles de 1824. Jusqu'à cette date, le candidat de chacun des deux partis en présence était désigné lors d'une assemblée de ses représentants au Congrès (*caucus*). En 1820, le parti Fédéraliste ayant perdu toute influence, le parti Démocrate-Républicain (*Democratic-Republican party*, ou *Jeffersonian Republican party*) est resté seul en lice pour les élections présidentielles. Il a commencé alors à se diviser sur le choix d'un candidat : à partir de 1821, les assemblées de différents États désignèrent plusieurs postulants, qui s'opposèrent entre eux. Finalement, quatre candidats restèrent en lice. Les deux principaux étaient le sénateur du Tennessee Andrew Jackson, et le secrétaire d'État John Quincy Adams⁴. Cette élection était non seulement source de conflits au sein d'un même parti, elle était aussi la première dans laquelle le vote populaire était crucial ; sur les 24 États que comptaient alors les États-Unis, 18 avaient désigné leur candidat par un vote populaire. D'où l'intérêt que les électeurs portaient à l'issue de l'élection, et d'où l'instauration des premiers votes de paille (Smith 1990, p. 23). Il n'est toutefois pas certain que ces votes de pailles soient dus uniquement à l'initiative des journaux : car d'une part, ils répondaient au désir spontané des citoyens de connaître l'état de l'opinion envers les candidats, et aussi d'exprimer leur propre opinion ; et d'autre part, ils pouvaient avoir été suscités par les responsables politiques, désireux de déterminer dans quel sens soufflait le vent de l'opinion, et d'adapter en conséquence leur stratégie de campagne (*Ibid.*, p. 30).

Le premier vote de paille de 1824 a consisté à demander aux lecteurs du *Harrisburg Pennsylvanian* de retourner au siège du journal un bulletin sur lequel ils devaient indiquer le nom du candidat pour lequel ils avaient l'intention de voter. Le *Harrisburg Pennsylvanian* a publié les résultats de son vote de paille en juillet 1824, le *Raleigh Star* un peu plus tard au cours de l'été ; tous deux donnaient Jackson largement gagnant (Moon 1999, p. 6). Les élections se sont déroulées au quatrième trimestre 1824, mais si Jackson a obtenu plus de votes populaires (41,4 %) que Adams (30,9 %), aucun n'a atteint le nombre de « grands électeurs » nécessaire pour être élu (131)⁵. En application du douzième amendement de la Constitution, c'est la Chambre des représentants qui dut alors choisir entre les trois candidats arrivés en tête. Le 9 février 1825, 4 états votèrent pour Crawford, 7 pour Jackson, et 13 pour Adams, qui devint ainsi le premier président désigné après avoir perdu les élections⁶. Mais il faut souligner que, dans ces circonstances, les votes de paille avaient correctement prévu l'issue du vote populaire.

Les différentes formes de votes de paille

Avant 1900, le *New York Herald* réalisait des prévisions pour les élections nationales à partir d'échantillons choisis dans différentes parties des États-Unis ; en 1909, il s'allia avec d'autres journaux à travers le pays pour élargir le champ de ses activités (Spingarn 1939, p. 97). En 1916, le *Literary Digest* a commencé ses enquêtes postales

⁴ Les autres candidats étaient Henry Clay, William H. Crawford, John C. Calhoun, et Smith Thomson ; les deux derniers ont retiré leur candidature avant le scrutin.

⁵ Il y avait 99 « grands électeurs » pour Jackson, et 84 pour Adams, les autres se répartissant entre partisans de Crawford (41) et de Clay (37).

⁶ On trouvera plus de précisions sur cette élection dans *The Penguin Encyclopedia of American History* (*op. cit.*), p. 4 (*Adams (John Quincy) administration*), p. 178 (*Jackson administration*) et surtout pp. 281-282 (*Presidential elections/Election of 1824*). Ce dernier article conclut ainsi : « L'élection de 1824 fut la première dans laquelle un candidat qui avait perdu les votes populaires et les votes des grands électeurs est néanmoins devenu président. Ce fut aussi la dernière élection dont l'issue fut décidée par la Chambre des représentants ». Andrew Jackson a finalement été élu président lors des deux élections suivantes (1828 et 1832).

(Moon 1999, p. 8). Depuis les tentatives de ces pionniers, les votes de paille se sont multipliés, et ont pris des formes extrêmement variées. Claude E. Robinson, qui a fait sa thèse de doctorat sur les votes de paille, en décrit trois variantes (Robinson 1932, pp. 52-57) :

- 1) Publication dans un journal, pendant une certaine durée avant l'élection, d'un bulletin à retourner au siège du journal (*ballot-in-the-paper*) ; c'est la forme la plus ancienne des votes de paille.
- 2) Démarche personnelle auprès des électeurs (*personal canvass*). Des enquêteurs, munis chacun d'une urne et de bulletins de vote, se rendent en divers lieux « où l'on peut trouver des gens » (bureaux, ateliers, théâtres, clubs, hôtels, résidences, carrefours, etc.), et demandent aux personnes rencontrées de remplir un bulletin et de le déposer dans l'urne. Une variante originale (*canvass with buttons*) consiste à présenter un assortiment d'insignes (de « macarons ») correspondant chacun à l'un des candidats, et à offrir à l'interlocuteur l'insigne de son choix, ce choix étant supposé refléter l'intention de vote de l'interlocuteur.
- 3) Envoi, à des personnes figurant dans un répertoire donné (annuaire téléphonique, liste d'immatriculation d'automobiles, liste d'assujettis à l'impôt, liste électorale, etc.), de cartes postales déjà affranchies, à retourner après les avoir remplies (*use of US mails*).

En définitive, on constate qu'il y a peu de différences entre les procédures de terrain mises en œuvre à l'occasion d'un vote de paille, et celles auxquelles ont recouru ensuite les études de marché ou les sondages d'opinion. D'ailleurs, comme les élections de 1936 l'ont montré, c'est avant tout la qualité de l'échantillon qui fait toute la différence entre ces deux approches.

Les straw votes de l'élection présidentielle de 1936

Dans l'histoire des sondages pré-électorales, les élections nord-américaines de 1936 constituent un cas d'école, et marquent un tournant majeur : c'est à cette occasion que les sondages sur échantillon représentatif ont montré leur supériorité sur les votes de paille, pourtant basés sur des échantillons beaucoup plus importants numériquement. Cette date marque les débuts de l'essor des organismes de sondages d'opinion publique, aux États-Unis d'abord, et ensuite dans l'ensemble des pays développés (même si la seconde guerre mondiale a freiné cet essor en Europe). C'est d'ailleurs en janvier 1937 que paraît le premier numéro de la première revue consacrée aux sondages d'opinion, le *Public Opinion Quarterly*.

L'élection présidentielle de 1936

Le démocrate Franklin Delano Roosevelt avait été élu président des États-Unis en 1932, avec 57,4 % des votes populaires, et 427 voix des grands électeurs. Il se représente en 1936, dans des conditions apparemment plus difficiles. Son adversaire est le gouverneur républicain du Kansas, Alfred E. Landon, fortement opposé au *New Deal* (politique instaurée par Roosevelt en 1933 pour relancer l'économie après la grande crise de 1929). Finalement, la victoire revint à Roosevelt, qui fut réélu avec 61,1 % des votes populaires (contre 36,7 % pour Landon), et 523 voix des grands électeurs (sur 531, soit 98,5 %) ; en effet, Landon ne l'avait emporté que dans deux états, le Maine (5 grands électeurs) et le Vermont (3).

Les prévisions électorales

Cette élection a été, une fois de plus, l'occasion pour de nombreux journaux de tenter de prévoir l'issue du scrutin. Ainsi, l'hebdomadaire *Literary Digest*, dont les votes de paille avaient prédit correctement l'issue des élections présidentielles de 1920 (Warren G. Harding), 1924 (Calvin Coolidge), 1928 (Herbert Hoover), et 1932 (Franklin D. Roosevelt)⁷, recueille pour l'occasion plus de deux millions d'intentions de vote, qui prédisent la victoire de Landon ; l'analyse de ces réponses conduit le *Literary Digest* à estimer que Landon devait obtenir 370 voix de grands électeurs, et gagner dans 32 États. De son côté, le *Farm Journal* donnait à Landon une énorme avance chez les ruraux (Crossley 1937, p. 24).

C'est également à l'occasion de cette élection que, chacun de leur côté, trois spécialistes des enquêtes d'audience ou des études de marché, Archibald Crossley, George Gallup, et Elmo Roper, vont essayer d'adapter leurs méthodes d'enquête à l'étude des intentions de vote (Antoine 2005, pp. 15-17). Tous trois ont donné Roosevelt vainqueur. Toutefois, il faut souligner que même les journaux qui finançaient les enquêtes sur échantillon représentatif consacraient plus de place aux résultats des votes de paille qu'à ceux de ces enquêtes. Par exemple, le *New York Herald Tribune*, qui finançait l'*American Institute of Public Opinion* (Gallup), s'intéressait plus aux résultats du *Literary Digest* qu'à ceux de l'AIPO ; ou encore, les journaux du groupe *Hearst* reléguaient dans les dernières pages les enquêtes de Crossley qu'ils finançaient, au profit des votes de paille d'un magazine s'adressant aux populations rurales, le *Farm Journal* (Katz et al. 1937, p. 156).

La comparaison entre le taux de votes populaires recueillis par Roosevelt lors de l'élection, avec les principaux pronostics au niveau national, met en évidence la faiblesse prévisionnelle des votes de paille du *Literary Digest* (Katz et al., p. 164) :

	Roosevelt	Erreur
Résultats de l'élection :	60,7 %	-
Elmo Roper (<i>Fortune</i>) :	61,7 %	1,0 %
Archibald Crossley :	53,8 %	6,9 %
Gallup (AIPO) :	53,8 %	6,9 %
<i>Literary Digest</i> :	40,9 %	19,8 %

Une analyse des pronostics État par État confirme que les taux d'erreur moyens (par rapport aux résultats de l'élection) de Crossley et de Gallup sont du même ordre de grandeur, alors que celui du *Literary Digest* est deux à trois fois plus élevé (Gosnell 1937, pp. 100-102 ; Katz et al. 1937, pp. 165-166).

⁷ Mais si les prévisions de 1932 se sont révélées exactes globalement, les prévisions par État étaient moins bonnes ; on considère généralement que la valeur de la prévision globale résultait de la compensation d'erreurs de sens opposé (Crossley 1937, p. 27).

Les nouveaux venus dans les prévisions électorales

George Gallup (1901-1984) est le plus connu de ces trois pionniers⁸. Pendant l'été 1922, alors qu'il est encore étudiant, il travaille comme enquêteur dans une agence de publicité. Il participe à une enquête pour l'un des deux grands journaux de Saint Louis, le *St Louis Globe-Democrat* ; l'enquête dure deux mois, et touche 55 000 ménages. Techniquement, cette enquête est très sommaire : les entretiens ne durent que deux à trois minutes, et seulement deux questions sont posées : « Quel journal lisez-vous ? », et : « Qu'est-ce qui vous intéresse le plus dans ce journal ? ». Fort de cette expérience, George Gallup s'est alors efforcé d'améliorer les enquêtes auprès du lectorat des journaux. Préparant son doctorat de psychologie appliquée à l'université de l'Iowa, il utilise ses nouvelles techniques au profit du journal quotidien de l'université (*Daily Iowan*), qui devient un succès commercial. Pour déterminer ce que les lecteurs de son journal lisaient réellement, « Gallup se munissait d'un exemplaire du journal de la veille, le déplaçait devant son interlocuteur et suivait avec lui de la première à la dernière ligne tout ce qu'il avait vu ou lu, sans rien omettre. Chaque titre, sous-titre et chapeau, chaque phrase de chaque alinéa, chaque photo, chaque dessin, chaque légende, chaque petite annonce, chaque message publicitaire était systématiquement couvert » (Max 1981, p. 70). Bien que longue, cette procédure était parfaitement acceptée par les répondants, et permettait de déterminer leurs centres d'intérêts, et les raisons pour lesquelles ils achetaient le journal. Gallup soutient une thèse de doctorat (PhD)⁹ en 1928 ; il manifeste à cette occasion son sens des affaires, en faisant financer sa thèse par Gardner Cowles, Jr., un éditeur qui lancera plus tard le magazine *Look*. En 1931, il est consultant chez *Lever Brothers*. En 1932, il devient directeur des recherches à l'agence de publicité *Young & Rubicam*. Dans ce nouveau poste, Gallup jouit d'une grande liberté. Il en profite pour aider sa belle-mère, Ola Miller, qui est candidate démocrate à sa réélection comme secrétaire d'État de l'Iowa. Gallup réalise alors une enquête sur les préoccupations des électeurs, qui permet d'orienter les thèmes de campagne d'Ola Miller ; celle-ci est réélue triomphalement (Max 1981, pp. 68-73). En 1935, Gallup crée l'*American Institute of Public Opinion*, connu en France sous le nom d'« Institut Gallup »¹⁰.

Archibald Crossley (1896-1985) a étudié pendant un an (1917) à l'université de Princeton, qu'il a quittée en pensant être incorporé dans l'armée ; une maladie l'en ayant empêché, il a commencé sa carrière en décembre 1918, en créant un département recherches au sein de l'agence de publicité *J. H. Cross Advertising*, de Philadelphie. Il confesse à ce sujet que ni lui, ni son employeur, ne savaient à quoi pouvait servir ce type de département ; mais certaines agences concurrentes offraient un tel service à leurs clients, et il fallait donc faire aussi bien qu'elles. Apparemment, Crossley a réussi à mettre sur pied le département recherches, et son expérience lui a permis de réaliser, de 1922 à 1926, pour le *Literary Digest*, des études de marché auprès des abonnés au téléphone¹¹. En 1926, il crée sa propre société d'études de marché, *Crossley, Inc*. Il y met sur pied, en 1930, une enquête périodique sur l'audience de la radio, « *the Cooperative Analysis of Broadcasting* » (CAB), décrivant, chaque mois, le volume d'audience par âge, sexe, et pouvoir d'achat des auditeurs, et

⁸ Les résumés biographiques suivants s'inspirent pour l'essentiel de Jean M. Converse (1987, pp. 111-116). Les autres sources utilisées sont indiquées dans le texte.

⁹ La thèse de George Gallup a pour titre : « *An objective method for determining reader interest in the content of a newspaper* ».

¹⁰ On peut lire une interview de Gallup par Paul Gordeaux dans le *Paris-Soir* du 24 mai 1939, p. 2. Parmi les informations biographiques qu'il y apporte, il relate en détail les péripéties de son sondage historique sur les élections présidentielles de 1936.

¹¹ Converse précise à ce propos que Crossley n'a jamais été associé aux votes de paille du *Literary Digest*.

évaluant la notoriété des stations et des programmes. La même année, Crossley publie un livre sur les études de marché, *Watch Your Selling Dollar!*. Quand il est amené, en 1936, à réaliser un sondage préélectoral pour les journaux du groupe *Hearts*, Crossley est devenu un personnage éminent dans les études de marché. Malgré la réussite de cette expérience et la renommée qui en résulte, estimant qu'il n'y a pas place pour trois organismes de sondages politiques en dehors des campagnes présidentielles, Crossley se consacre ensuite exclusivement aux études de marché.

Elmo Roper (1900-1971) a fait ses débuts professionnels dans une entreprise de joaillerie. Ayant fait faillite avant la grande crise de 1929, il entreprend de vendre son stock aux bijoutiers, et est surpris des certitudes que ces derniers entretiennent sur le marché de la joaillerie-orfèvrerie. Il effectue alors une sorte d'étude de marché informelle auprès des bijoutiers et de leurs clients, et peut, sur cette base, conseiller à un joailler de Détroit de redéfinir sa ligne de produits. Il a l'occasion de parler de cette expérience avec Richardson Wood, professeur de marketing à la *Harvard Business School*, et ancien directeur de la recherche à l'agence de publicité *J. Walter Thomson*. Wood en est impressionné et, en 1934, est créée la société de conseil en marketing *Cherington, Roper, and Wood, Inc.* Wood propose au magazine *Fortune* de réaliser des enquêtes trimestrielles sur les intentions d'achat, les préférences des consommateurs, et même les attitudes des répondants sur diverses questions d'opinion ; les premiers résultats en sont publiés au cours de l'été 1935. Ainsi, « le dispositif [...] se trouve prêt pour la campagne électorale de 1936. À cette date, Roper a 36 ans et seize ans d'expérience dans les études de marché » (Antoine 2005, pp. 16-17).

Les méthodes d'échantillonnage

Daniel Katz et Hadley Cantril qualifient la procédure d'échantillonnage utilisée pour les votes de paille par le *Literary Digest* de procédure « circonstancielle » (*incidental*). En effet, en tant que magazine commercial, il visait en priorité les abonnés potentiels, et les bulletins de vote étaient accompagnés de publicités. « Les annuaires téléphoniques et les listes d'immatriculation des automobiles convenaient tout à fait à cet objectif commercial. Ils réduisaient le temps et les frais nécessaires à l'établissement de listes d'électeurs plus représentatives tout en constituant un groupe d'acheteurs potentiels ». Sur les dix millions de bulletins envoyés, 2 350 176 furent retournés (Katz *et al.* 1937, pp. 158-159). Les mêmes auteurs font remarquer aussi qu'aucun des trois organismes d'études de marché qui fournirent un pronostic correct n'ont utilisé l'échantillonnage aléatoire : chacun d'eux a adopté une forme particulière d'échantillon par quotas (*weighed sample*, ou *quota control*).

Ces trois formes d'échantillon sont décrits succinctement par Katz et Cantril (Katz *et al.* 1937, pp. 159-162). Selon eux, George Gallup a utilisé simultanément l'enquête postale et les entretiens en face-à-face. Pour l'enquête postale, les principaux quotas étaient la part de chaque État dans la population des États-Unis, le taux d'urbanisation, le revenu, l'âge, et le taux de participation à l'élection de 1939. Moins d'un cinquième des bulletins ont été renvoyés : les taux de retour étaient de l'ordre de 40 % pour les personnes figurant dans le *Who's Who*, 18 % pour les possesseurs de téléphone, 15 % pour les électeurs inscrits dans les zones défavorisées, et 11 % pour les personnes assistées. C'est pourquoi Gallup a recouru également aux entretiens individuels en face-à-face ; deux cents enquêteurs, couvrant l'ensemble du territoire, furent envoyés, de préférence dans les régions rurales et les secteurs pauvres. Ces entretiens ont représenté un tiers de l'échantillon total, qui a ensuite été redressé conformément aux quotas initiaux. On a pu constater ultérieurement que les résultats

bruts de l'enquête postale étaient assez proches de ceux du vote de paille du *Literary Digest*, ce qui met en évidence l'importance de l'enquête en face-à-face et du redressement de l'échantillon (Gosnell 1937, pp. 104-105).

Pour définir son échantillon, Archibald Crossley est parti de l'idée que les votes étaient déterminés par deux facteurs principaux : l'influence des appareils des partis, et la situation professionnelle de l'électeur. Ne pouvant estimer l'influence de ces appareils selon les régions, il a utilisé deux quotas individuels : la profession de l'électeur et son revenu. Des enquêtes approfondies ont été conduites sur les conditions de travail dans quelques régions déterminées. À partir de ces enquêtes, des échantillons spécifiques ont été constitués, représentatifs d'unités-types, telles que, par exemple un complexe industriel, une exploitation agricole laitière, un centre commercial, une plantation de tabac, ou une mine de charbon. Dans ces échantillons, tous les membres d'une même famille inscrits sur les listes électorales étaient interrogés en face-à-face. Les réponses recueillies par les deux mille enquêteurs de Crossley étaient ensuite redressées selon le niveau de revenus. Grâce à des messages télégraphiques codés, Crossley réussit à rassembler en quarante-huit heures 60 000 réponses pour alimenter ses prévisions.

Enfin, Elmo Roper et Paul Cherington ont utilisé un échantillon pondéré selon des variables « psychologiques » (*psychological poll*, selon Katz et Cantrill). Le principe reposait sur l'identification d'électeurs-types, représentatifs du groupe auxquels ils appartenaient ; il suffisait alors d'interroger un électeur-type pour en inférer les choix politiques du groupe tout entier. Pour mener à bien cette identification, les enquêteurs ont été soigneusement sélectionnés et formés. Il leur était demandé ensuite de mener une étude approfondie sur un milieu donné, et de sélectionner les électeurs-types non seulement selon leur condition objective, mais aussi en fonction de la manière dont ils se percevaient et étaient perçus au sein de ce milieu. Par exemple, un Américain dont les revenus provenaient pour 95 % de son travail, et pour 5 % de ses investissements boursiers, pouvait néanmoins se sentir plus proche du monde du capital que de celui du travail (et voter en conséquence). Pour l'ensemble des États-Unis, un échantillon de 4 500 électeurs-types fut ainsi constitué ; le redressement des réponses recueillies a été fondé sur l'âge, le sexe, la région, le taux d'urbanisation et le revenu. Le caractère « psychologique » du sondage de *Fortune* a été accentué par la question posée : au lieu de porter sur l'intention de vote, elle présentait une échelle d'attitude à quatre degrés, deux favorables à Roosevelt, et deux défavorables¹². Il faut souligner que c'est cette procédure d'échantillonnage qui a fourni les meilleures prévisions au niveau national¹³.

Les raisons de l'échec du Literary Digest

Katz et Cantril énumèrent plusieurs facteurs susceptibles d'expliquer cet échec : l'échantillon initial donnait trop de place aux milieux aisés ; les taux de retour étaient plus faibles dans les milieux défavorisés ; les électeurs ayant voté Hoover en 1932 étaient sur-représentés ; et enfin le vote de paille a eu lieu plus d'un mois avant les élections, et n'a donc pas pu tenir compte des éventuels changements d'intention de vote ultérieurs (Katz *et al.* 1937, pp. 167-168).

¹² La question était formulée ainsi : *With which one of the following statements do you most nearly agree :*
a. *Roosevelt's re-election is essential for the good of the country.*
b. *Roosevelt may have made mistakes but there is no one else who can do as much good.*
c. *Roosevelt did many things that needed doing but most of his usefulness is now over.*
d. *About the worst thing that could happen to the country is another Roosevelt administration.*

¹³ À la grande surprise de Katz et Cantril, qui semblent avoir renoncé à expliquer ce succès technique (Katz *et al.* 1937, p. 171).

Par ailleurs, Archibald Crossley fait remarquer que la précision des estimations faites précédemment par le *Literary Digest* est en partie une légende : lors des élections précédentes, il s'est trompé dans plusieurs États, et sa moyenne pour l'ensemble des États-Unis résulte d'erreurs de sens contraire, dont les effets s'annulent. Ensuite, la précision de ses observations dépend non seulement de la composition des listes de personnes contactées, mais aussi de la fréquence avec laquelle celles-ci renvoient les cartes postales servant de bulletin de vote. Or, les votes de 1932 et de 1936 ont tous deux été des votes de protestation ; et les cartes postales du *Literary Digest* se sont révélées être un excellent véhicule de ces expressions protestataires. Mais, en 1932, ce sont les anti-Hoover qui ont été les plus nombreux à renvoyer la carte, entraînant ainsi une surestimation du vote en faveur de Roosevelt ; au contraire, en 1936, c'est l'hostilité à Roosevelt dans les catégories disposant d'un revenu élevé qui aurait conduit à surestimer le vote en faveur de Landon (Crossley 1937, pp. 27-28).

Les deux facteurs invoqués pour expliquer l'échec du *Literary Digest* sont donc la non représentativité de l'échantillon initial, et le taux élevé de non réponses. De toutes façons, on considère que, dans un référendum de presse comme dans une enquête postale, le taux de retours est sensiblement plus élevé de la part des milieux plus aisés et plus instruits, ainsi que des personnes qui ont de fortes convictions politiques. Des éléments d'explication ont été ultérieurement collectés par l'AIPO, dans le cadre de son enquête « omnibus » mensuelle. Un étudiant de l'université de l'Iowa, Don Calahan, effectuait une recherche sur la validité des enquêtes postales. À sa demande, l'AIPO a introduit, dans son enquête mensuelle de mai 1937, la série de questions suivantes : « Avez-vous reçu le bulletin de vote du *Literary Digest* pendant la dernière campagne présidentielle ? L'avez-vous renvoyé ? Entre le moment où vous l'avez renvoyé et le moment de voter, avez-vous changé d'avis au sujet du candidat ? ». On demandait en outre au répondant pour qui il avait voté en novembre 1936, et on relevait ses principaux renseignements signalétiques, parmi lesquels la possession d'une automobile et celle d'un téléphone. Don Calahan et son directeur de thèse, Norman Meier, ont constaté que le taux de retours déclaré dans l'enquête de l'AIPO (61 %) était bien supérieur à celui observé dans le vote de paille de 1936 (24 %), et ils ont relevé des biais sur plusieurs variables, dont l'âge, le sexe et la préférence partisane (Lusinchi 2012, pp. 31-32).

Ces données ont depuis fait l'objet de deux analyses secondaires. Dans la première, Peverill Squire a montré que, contrairement aux hypothèses sur les effets des biais d'échantillonnage, les possesseurs de voiture ou de téléphone se déclaraient plus en faveur de Roosevelt que de Landon, même si le taux de supporters de Roosevelt était encore plus élevé chez ceux qui n'avaient ni voiture, ni téléphone. De même, il y avait plus de partisans de Roosevelt que de Landon parmi ceux qui déclaraient avoir reçu le bulletin de vote. Par contre, ceux qui disaient n'avoir pas renvoyé le bulletin étaient majoritairement des partisans de Roosevelt. L'erreur de pronostic du *Literary Digest* serait donc imputable non seulement aux biais de l'échantillon initial, mais aussi au faible taux de retour combiné à un biais dans les non réponses (Squire 1988, pp. 129-131). La seconde analyse secondaire, plus approfondie, confirme que c'est bien l'abstentionnisme des partisans de Roosevelt lors du vote de paille qui explique en grande partie l'échec du *Literary Digest* (Lusinchi 2012, pp. 34-44).

Les référendums de presse en France

Il ne semble pas qu'il y ait une filiation entre les votes de paille nord-américains et les référendums de presse français. Cela ne signifie pas que les Français n'aient pas eu connaissance de ces référendums : on trouve en effet plusieurs articles de presse consacrés au *Literary Digest* et à ses descriptions de l'opinion publique nord-américaine.

Ce que les Français savaient sur les votes de paille nord-américains

Quelques allusions aux enquêtes du *Literary Digest* peuvent être trouvées dans les journaux français à l'occasion de la première guerre mondiale. Le 20 novembre 1914, *Le Journal* et *Le Temps* citent « un plébiscite organisé par la revue américaine *Literary Digest* » à propos de l'attitude des journaux américains envers l'Allemagne ; sur 367 journaux, 105 sont favorables aux alliés, 20 à l'Allemagne, et 242 sont neutres. Après la guerre, *Le Temps* du 2 janvier 1922 signale une autre consultation du *Literary Digest* auprès des journaux américains sur ce que feraient les États-Unis au cas où la France serait victime d'une agression non provoquée ; 228 sur 273 sont partisans d'une aide militaire.

Mais c'est surtout au sujet des lois sur la prohibition des boissons alcoolisées aux États-Unis, et à propos des élections présidentielles, que les votes de paille du *Literary Digest*, et eux seuls, ont été évoqués dans les quotidiens français. L'échec de ces votes de paille lors des élections de 1936 marque la fin de la publication de leurs résultats en France, au profit de ceux des sondages du « Docteur Gallup ».

Les votes de paille sur la prohibition

En 1919, les États-Unis prennent deux mesures qui ouvrent l'ère de la prohibition : la ratification du dix-huitième amendement de la Constitution, qui interdit la fabrication, la vente et le transport des boissons alcooliques ; et la promulgation du *Volsstead Act*, qui range dans cette catégorie toute boisson contenant au moins 0,5 % d'alcool. L'application de ces mesures a naturellement suscité de nombreuses controverses dans le pays.

L'opinion française a été assez tôt sensibilisée à ce problème. Dès le 14 septembre 1922, dans *Le Figaro*, J.-L. Duplan apprend à ses lecteurs qu'« une revue américaine très répandue, le *Literary Digest*, a imaginé de tâter l'opinion en organisant une sorte de referendum parmi ses lecteurs, sollicités d'exprimer par un vote secret : 1° S'ils sont partisans du maintien du *Volsstead Act* tel qu'il existe ; 2° Du rappel de la loi de la prohibition ; 3° Enfin, d'une interprétation moins rigoureuse de la loi, c'est-à-dire d'autoriser la fabrication, l'importation et la vente de la bière à 5° maximum et de vins ayant au plus 10°. La consultation du *Literary Digest* est significative, car elle a fourni 922,000 votes réguliers. Là-dessus, 356,000 votants, c'est-à-dire une minorité, sont partisans de l'abolition totale, tandis que 566,000 votants, c'est-à-dire une large majorité, demandent une modification de la loi. [...] Cependant, il n'est pas certain que les clients du *Literary Digest* représentent l'opinion de la masse des électeurs. Et puis toute autre chose est d'exprimer un vote secret ou de faire ouvertement campagne pour une cause. L'hypocrisie et la bigoterie jouent un grand rôle dans la question. [...] Ce sera une nouvelle calamité due à la prohibition, la paix et la tolérance religieuse ayant régné aux États-Unis depuis plus d'un siècle ».

Au cours de l'année 1930, ce sont *Le Petit Journal* (17 mars), *Le Matin* (14 avril), *Le Temps* (25 mai), et *Le Figaro* (19 août) qui rapportent les résultats des votes de paille du *Literary Digest*. En 1932, aux États-Unis, la polémique sur la prohibition fait toujours rage, les républicains (Hoover) militant pour son maintien, et les démocrates (Roosevelt) étant partisans de l'abrogation. *Paris-Soir* (2 mai), *Le Journal* (17 mai), et *Le Temps* (26 mai) annoncent que, selon le *Literary Digest*, les Américains sont majoritairement partisans de la suppression du dix-huitième amendement. La prohibition de l'alcool a finalement été abrogée en février 1933¹⁴.

Les votes de paille sur les élections

Les élections présidentielles américaines de 1932 ont fait l'objet d'allusions aux votes de paille dans *Le Temps* (26 septembre, 5 novembre), *Le Matin* (27 septembre), *La Croix* (7 et 14 octobre) et *Le Figaro* (2 novembre). Tous font état du pronostic d'une victoire de Roosevelt sur Hoover. Toutefois, l'article de Maurice Noël, dans *Le Figaro*, est de loin le plus intéressant. Non seulement il donne des détails sur les résultats publiés par le *Literary Digest*, en particulier sur les liens entre les votes de 1928 et ceux de 1932, mais il exprime un point de vue qui se révèlera prémonitoire : « Il faut d'abord signaler un phénomène connu des observateurs : c'est que les sondages du *Literary Digest*, qui jusqu'ici ont toujours révélé avec exactitude les courants d'opinion électoraux (l'écart est en moyenne de 5 pour 100) ont néanmoins tendance à exagérer la force du parti républicain. Cela s'explique, paraît-il, du fait que le *Digest* adresse ses millions de bulletins pour moitié aux possesseurs d'automobiles, pour l'autre moitié aux abonnés du téléphone. C'est-à-dire que la consultation englobe les classes aisées, plus sujettes aux idées conservatrices-républicaines, et néglige passablement les éléments libéraux-démocrates de la population ». Incidemment, *Le Journal* du 8 juillet 1934 revient sur les élections de 1932, et apporte des précisions, toujours selon le référendum du *Literary Digest*, sur la composition par profession de l'électorat de Roosevelt.

À l'occasion des élections de 1936, la quasi-totalité des quotidiens « parisiens » informent leurs lecteurs que les votes de paille donnent Roosevelt largement battu par Landon. C'est le cas du *Matin* (12 janvier et 26 septembre 1936), du *Journal* (11 octobre), du *Petit Parisien* (1^{er} novembre), et du *Figaro* (3 novembre). Seul (dans notre corpus), *Le Populaire* commente cette information en ajoutant que l'on soupçonne le *Literary Digest* de vouloir, par la publication de ses pronostics, influencer les électeurs. Il faut attendre la veille de l'élection pour que le *Paris-Soir* du 4 novembre (paraissant dans l'après-midi du 3) instille un doute dans l'issue du scrutin. Son envoyé spécial permanent, Jacques Fransalès, présente un bilan des pronostics des experts, y compris ceux du *Literary Digest*. Il en conclut que « Roosevelt part avec une avance impressionnante et il faudrait un véritable miracle pour qu'un renversement se produise ».

Lorsque *Le Petit Journal* du 4 novembre 1936 annonce que Roosevelt est réélu avec une majorité écrasante, son envoyé spécial, Paul Gilson, établit une comparaison, instructive pour les lecteurs français, entre la méthode utilisée par le *Literary Digest* dans ses référendums de presse et celle utilisée par Elmo Roper dans le sondage publié par *Fortune*. Il y oppose le « système pratique », qui prévoyait la victoire de Landon, à la « formule scientifique », qui laissait présager l'élection de Roosevelt.

¹⁴ *The Penguin Encyclopedia of American History* (New-York, Penguin, 2003), p. 301.

Les principaux quotidiens français sous la Troisième République

L'évolution de la presse entre 1870 et 1940

« Pendant très exactement un siècle, entre la fin de l'Empire et la Grande Guerre de 1914-1918, la presse a vécu un véritable âge d'or. Son développement continu, sa lecture étendue progressivement à toutes les classes de la population en font un média de masse en 1914. Cet essor est lié à tous les autres progrès de l'époque : progrès politique – une lente évolution vers la démocratie –, progrès économique et technique et dans l'acheminement des nouvelles et dans la fabrication des journaux » (Feyel 2007, p. 65). Enfin, la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 a libéré les journaux des carcans administratifs qui les entravaient.

Le développement de l'instruction publique et les progrès de l'alphabétisation ont naturellement contribué à accroître le lectorat potentiel des journaux. En 1863, 30 % des conscrits ne savaient pas lire ; ils ne sont plus que 17 % en 1880, et 4 % en 1914 (Terrou 1962, pp. 27-28 ; Delporte *et al.* 2016, pp. 11-12). En même temps, les journaux adaptent leur présentation et leur contenu à une clientèle plus populaire : « L'information de grande et de petite actualité réduit la place des chroniques et la longueur moyenne des articles. De nouvelles rubriques naissent, par exemple celle du sport. Les faits divers sont de plus en plus exploités, parce que le genre plait aux lecteurs. Dominique Kalifa a bien montré que le récit des crimes se modifie : auparavant organisés autour de la narration dramatique du meurtre, ils sont désormais prétextes à de longues enquêtes où les journalistes deviennent les concurrents des policiers et des juges. L'humble fait-diversier, qui allait tous les jours glaner de l'information dans les commissariats de police ou au Palais de justice, s'est mué en reporter, admiré par son public, peu apprécié par les magistrats. [...] Après 1890, se répand la mode des enquêtes. Des enquêtes menées sur le terrain, souvent faites à partir d'interviews de personnalités en renom » (Feyel 2007, pp. 123-124). Enfin, la baisse du prix des quotidiens (qui passe à cinq centimes pour les plus importants d'entre eux) et le développement de la vente au numéro (qui prend le pas sur les abonnements) contribuent à l'augmentation de la diffusion.

Cette augmentation est largement favorisée par des progrès techniques constants : l'invention du papier de bois (moins coûteux que le papier de chiffon), l'industrialisation de la fabrication du papier (qui a permis des formats plus grands, et surtout la présentation du papier en bobines), la substitution des rotatives aux machines plates (qui a augmenté la vitesse d'impression)¹⁵, le passage de la composition manuelle aux fondeuses de lignes (linotypie) ou de caractères, l'invention de la photographie et des moyens d'impression correspondants (photogravure, héliogravure), etc. (Martin 1975, *passim*). Parallèlement, l'amélioration des moyens de communication a favorisé le travail des journalistes : la télégraphie, puis la bélinographie, ont accéléré et diversifié leur recueil d'informations. Enfin, le développement des transports ferroviaires a permis une diffusion plus étendue et plus rapide des journaux sur l'ensemble du territoire.

¹⁵ Le passage des presses à forme imprimante plate (comme la presse à réaction de Marinoni) aux presses à forme imprimante circulaire (comme les rotatives à bobine) a permis de multiplier par plus de dix la capacité horaire de tirage des journaux entre 1850 et 1900 (Feyel 2007, p. 91, tableau 11). Bien que *Le Petit Journal* ait acquis sa première rotative en 1866 (Delporte *et al.* 2007, p. 30), l'adoption de cette innovation a cependant été freinée en France par des contraintes administratives : devenues opérationnelles dès 1865, les presses rotatives n'ont toutefois pu être effectivement utilisées en France, par la plupart des journaux, que quelques années plus tard, à la suite de l'abrogation, en septembre 1870, de la loi qui imposait l'application d'un timbre fiscal sur chaque exemplaire du journal (Martin 1975, p. 98 ; Feyel 2007, p. 90).

Les grands quotidiens nationaux

Les quotidiens régionaux n'ont commencé à se développer qu'à partir de 1890, et leurs tirages ont été bien moindres que ceux des quotidiens nationaux (Delporte *et al.* 2007, pp. 19, 93, 95), qui comptaient d'ailleurs de nombreux lecteurs en province. C'est pourquoi nous ne mentionnerons ici que les principaux quotidiens « parisiens ».

L'évolution des tirages illustre bien, pour la période concernée, le développement considérable de la presse nationale, l'avènement des médias de masse, et les bouleversements dans la hiérarchie des principaux titres au cours de l'histoire. En décembre 1880, les cinq premiers quotidiens en fonction de leur tirage sont *Le Petit Journal* (598 000 exemplaires), *La Petite République* (168 000), *La Lanterne* (121 000), *Le Petit Moniteur* (100 000) et *Le Figaro* (97 000). En novembre 1912, ce sont dans l'ordre *Le Petit Parisien* (1 295 000), *Le Journal* (995 000), *Le Petit Journal* (850 000), *Le Matin* (647 000) et *La Croix* (300 000). En août 1918, *Le Petit Parisien* (1 900 000), *Le Matin* (1 051 000), *Le Journal* (756 000), *Le Petit Journal* (452 000) et *L'Écho de Paris* (421 000). En mars 1939, *Paris-Soir* (1 739 000), *Le Petit Parisien* (1 022 000), *Le Journal* (411 000), *L'Humanité* (350 000) et *Le Matin* (313 000) (Delporte *et al.* 2016, pp. 18, 68, 93).

Ce premier inventaire des référendums de presse porte, pour l'essentiel, sur sept des principaux quotidiens nationaux : les deux plus anciens (*Le Figaro* et *La Presse*), les « quatre grands » de la presse parisienne d'information (*Le Journal*, *Le Matin*, *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*), ainsi que le quotidien du soir au plus fort tirage (*Paris-soir*). Ce n'est qu'occasionnellement que d'autres journaux sont mentionnés ; mais ces derniers n'ont pas fait l'objet d'un inventaire systématique.

Concours-référendums, jeux, plébiscites, etc.

La concurrence entre les quotidiens nationaux et les efforts pour accroître le volume de leur lectorat ont eu diverses conséquences sur le contenu même des journaux : le développement du journalisme « à l'américaine », qui « donne la priorité à la nouvelle sur l'éditorial, à l'écho sur la chronique, au reportage sur le commentaire » ; le développement des enquêtes de terrain ; la diversification des rubriques, donnant plus d'importance aux faits divers et aux sports (Feyel 2007, pp. 123-124). « À l'heure où explosent les médias du son et de l'image, où la radio rythme bientôt le quotidien des foyers, où le cinéma français et hollywoodien nourrit l'imaginaire collectif, où de nouvelles couches sociales accèdent aux distractions, les journaux doivent d'urgence se conformer aux changements rapides des modes de vie et des aspirations qu'ils provoquent » (Delporte *et al.* 2007, p. 92). Parmi ces changements, on note un développement considérable des jeux, des concours, et des « référendums », qui tous font appel à la participation de leurs lecteurs, visent à les fidéliser, et tentent d'en recruter de nouveaux.

Les jeux-concours

Les jeux-concours sont anciens (dès ses débuts, *Le Figaro* organisait déjà des concours littéraires), mais le développement de la « presse de masse » a fortement modifié leur nature et leur contenu. Les concours uniquement ludiques, assortis de récompenses parfois somptueuses, se sont multipliés, imposant au journal une organisation complexe pour le dépouillement et l'analyse des résultats. Le plus connu (et le plus copié depuis) est celui que *Le Petit Parisien* a lancé le 7 octobre 1903 ; il

consistait à deviner combien de grains de blé contenait une bouteille dont les dimensions étaient indiquées aux concurrents.

Parallèlement à ces jeux, se sont également développés des sortes de concours-référendums, dans lesquels les participants étaient invités à donner leur avis sur une question de société, tout en ayant la chance de gagner une récompense si leur opinion recoupaît celle d'une liste type, qui, le plus souvent, était établie *a posteriori* à partir des réponses des lecteurs.

Les référendums de presse

Formellement, les référendums de presse ne se distinguent guère de certains jeux-concours, si ce n'est par leur contenu, essentiellement politique ou sociétal. En effet, les méthodes utilisées pour appâter le lecteur, l'inciter à acheter plusieurs numéros du journal pour être à même de prendre part au référendum, voire la possibilité d'obtenir une récompense sous certaines conditions, se retrouvent presque à l'identique dans quelques-uns des référendums politiques décrits ci-après.

Dans cet échantillon des référendums de presse, nous avons écarté les concours purement ludiques, même si leur déroulement nous apporte parfois des précisions sur les procédures mises en œuvre dans l'organisation des référendums¹⁶. Pour les présenter, nous avons classé les référendums de presse en trois grandes catégories : ceux qui traitent de questions culturelles, ceux qui abordent les problèmes de la vie quotidienne, et enfin ceux qui portent sur la vie politique *stricto sensu*. Auparavant, nous donnons ci-dessous un aperçu des résistances que, à ses débuts, cette innovation a pu rencontrer dans certains médias.

Les critiques du journal *Le Temps* envers les référendums de presse

En mars-avril 1891, *Le Temps* a exprimé, à deux reprises, sa réprobation envers les référendums de presse, n'hésitant pas à mettre en cause directement trois de ses concurrents : *Le Petit Journal*, *L'Écho de Paris*, et *La Presse*.

À propos de la date des vacances scolaires

Le 16 mars 1891, *Le Petit Journal* avait lancé auprès de ses lecteurs un « plébiscite » (décrit ci-après) sur l'avancement de la date des vacances scolaires, qui commençaient alors au début du mois d'août. Le 22 mars, *Le Temps* réagit en ces termes :

On a consulté récemment les professeurs des lycées et collèges à propos des grandes vacances. Étaient-ils d'avis de les faire commencer dès les premiers jours de juillet ou préféraient-ils le *statu quo* ? À une immense majorité, presque à l'unanimité, les universitaires ont demandé le maintien du système actuel. Tout débat sur ce sujet paraissait donc clos, au moins pour le moment, lorsqu'il vient de se rouvrir de la façon la plus inattendue.

Un de nos confrères s'est avisé de faire, lui aussi, son enquête sous la forme d'un... plébiscite. Tous les matins, on trouve à la quatrième page d'un journal deux bulletins, un « oui » pour l'avancement au 10 juillet et un « non ». Le lecteur n'a qu'à découper son

¹⁶ On en trouvera, dans Grémy (2017), un échantillon tiré, pour l'essentiel, des mêmes quotidiens nationaux.

bulletin, y apposer sa signature et son adresse et jeter le papier à la poste. Chaque soir, il est procédé au dépouillement et l'on nous apprend qu'à l'heure présente il y a plus de 15,000 « oui » contre 2,300 « non » à peine. Le scrutin ne sera fermé que mardi prochain, mais on peut prévoir dès aujourd'hui l'écrasante défaite des « non ».

Voilà, n'est-il pas vrai, une ingénieuse idée et ce plébiscite en miniature ne manquera pas de jeter une bien vive lumière sur la question ! Il s'agit d'une mesure intéressant exclusivement les pères de famille dont les enfants suivent les cours des lycées et les fonctionnaires de ces établissements. Aussi importe-t-il au plus haut point de prendre l'opinion de M. X... qui n'a pas d'enfants ou de M. Z... dont les enfants vont à l'école primaire. D'ailleurs, on ne demandera aux votants qu'une signature et une adresse ; et, comme il est matériellement impossible de vérifier l'une ou l'autre, les bulletins arrivant de partout, un farceur pourra se passer la fantaisie d'envoyer plusieurs douzaines de bulletins portant des signatures et des adresses différentes ; il lui suffira d'y mettre le prix, c'est-à-dire peu de chose, l'administration des postes ayant annoncé « par dépêche officielle » que ces bulletins rentraient dans la catégorie des imprimés et avaient droit, par conséquent, à la réduction de taxe. Si, après cela, les pères de famille et les universitaires refusent de prendre au sérieux les résultats du scrutin, c'est qu'ils seront, en vérité, bien difficiles, et qu'ils méconnaîtront la souveraineté du suffrage universel !

Le Temps renouvelle ses critiques les 28 et 31 mars, concluant que ce plébiscite « n'a pas réussi à passionner ni même à intéresser un peu vivement l'opinion ». Le 28 mars, sous la signature de « Claude », il en avait profité pour stigmatiser un autre concurrent :

L'Écho de Paris, lui aussi, se livre depuis quelque temps à d'assez curieuses enquêtes *de omni re scibili et quibusdam aliis*¹⁷ ; ayant épuisé tous les autres sujets de conversation, M. Fernand Xau, qui est le Grand Inquisiteur de l'établissement, s'est mis à interroger tout un chacun sur la pluie et le beau temps ; il en est actuellement à demander aux poètes ce que leur inspire le *Printemps*.

À propos des paris sur les courses de chevaux

Le 29 mars 1891, *La Presse* avait organisé un « plébiscite » (décrit ci-après) sur l'interdiction ou le maintien des paris hippiques (Pari Mutuel et bookmakers). Dès le 1^{er} avril, *Le Temps* a réagi en ces termes :

L'ABONNÉ PLÉBISCITANT

[...] On ne propage pas d'opinions, on en recueille. Après avoir commencé par les peser, en s'adressant aux hommes réputés compétents sur une question ou sur une autre, on en est venu à compter les suffrages. On organise des plébiscites. Le plébiscite est une opération devant laquelle nous avons toutes sortes de raisons de nous tenir sur la réserve ; mais, ici, on se demande où est la liste des électeurs inscrits. Dernièrement, un journal mondain pria ses lecteurs de désigner par leurs votes le personnage le plus haïssable de la Révolution. Un journal populaire demanda aux siens de désigner le héros le plus bienfaisant de cette même Révolution ; on vit que de part et d'autre l'embarras du choix était grand, et il faut ajouter qu'il y eut des noms communs au plébiscite de la canonisation et à celui de la damnation. Des journaux bonapartistes ont longtemps affecté de demander un plébiscite sur la forme de gouvernement ; si, au lieu de le réclamer, ils s'étaient avisés de l'instituer eux-mêmes, il n'y avait guère de doute sur

¹⁷ « Sur tout ce que l'on peut savoir, et même sur d'autres choses ». Détournement ironique de la devise de l'érudit du xv^e siècle, Jean Pic de la Mirandole (*De omni re scibili*).

l'issue ; la grande majorité de leur clientèle aurait affirmé que rien ne lui paraissait plus urgent que la restauration de l'empire ; ce vœu aurait bien pu réunir de la sorte la majorité écrasante de vingt ou trente mille voix contre deux ou trois cents. Il n'aurait plus manqué que l'opinion de sept ou huit millions d'électeurs qui auraient conservé le droit de ne point se tenir pour consultés.

Le dernier de ces plébiscites de fantaisie qui ont varié depuis quelques semaines les distractions des déchiffreurs de logogripes et des traducteurs de rébus, où triomphe l'Œdipe du café des Oiseaux, est consacré à la question du pari aux courses ; c'est un ci-devant organe du ci-devant boulangisme qui appelle son peuple aux urnes sur cette question. Il présente même un choix de solutions ; on a vu un bulletin pour le pari mutuel, un autre pour les bookmakers, un en l'honneur des deux systèmes, un autre pour leur proscription. Il n'est pas aisé de démêler dans quelle catégorie sociale se recrute la clientèle d'un journal qu'on voit à la recherche d'une attitude politique, n'ayant plus rien à tirer de celle qu'il avait primitivement annoncée. Mais supposez les mêmes questions posées par un des journaux spéciaux qui s'adresse au monde des jockeys et des entraîneurs : la tendance des réponses ne ferait aucun doute ; mais elle donnerait de bien faibles lumières sur les dispositions du suffrage universel. Le témoignage d'un représentant quelconque d'une contrée où l'élevage du cheval se pratique en grand peut donner plus à réfléchir que les manifestations les plus ardentes d'un personnel qui vit de l'exploitation des tuyaux et des pronostics.

Le 5 avril, dans son « Bulletin politique », *La Presse* lui répond :

TROP DE MORGUE

Notre vénéré confrère *Le Temps* morigène vertement ses confrères qui ont eu l'audace d'inviter leurs lecteurs à voter sur une question intéressante.

Pensez-donc, organiser dans un journal sérieux un plébiscite ! En vérité, ce n'est pas sérieux ! Les gens graves qui écrivent dans ce respectable journal n'en reviennent pas ! [...]

Cette innovation n'est pas de nature à mettre la société en péril, le *Temps* veut bien en convenir, mais c'est tout juste. En tous cas, le *Temps* n'hésite pas : il a coiffé l'armet de Mambrin¹⁸ et a revêtu sa cuirasse des grands jours pour démontrer doctement que le plébiscite de la *Presse* n'offrait pas de garanties suffisantes ; que les questions étaient mal posées, point du tout assez précises, que la qualité des votants était incertaine et demeurait suspecte, etc. [...]

Aujourd'hui on fait les journaux pour les lecteurs, et les journaux deviennent ainsi de plus en plus véritablement les organes de l'opinion publique.

¹⁸ Allusion au chapitre XXI de *L'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Manche*, de Cervantès : le roi maure Mambrin se coiffait d'un casque enchanté qui le rendait invulnérable.

LES RÉFÉRENDUMS SUR LES QUESTIONS CULTURELLES

Nous avons classé dans cette catégorie deux variétés de référendums de presse : ceux qui concernent la littérature au sens large, et ceux qui portent sur ce que l'on pourrait appeler les « monuments » des sciences et des arts, à savoir d'un côté les « grands hommes », et de l'autre les plus belles réalisations techniques.

Les concours littéraires

Ces concours sont de trois types, selon la nature de la participation requise du lecteur : les concours de nouvelles, dans lesquels on demande aux concurrents d'adresser au journal un texte rédigé (anecdote, poème, roman), sur lequel soit un jury, soit les lecteurs eux-mêmes devront se prononcer par un vote ; ceux dans lesquels les lecteurs sont invités à formuler un jugement ou un pronostic sur un texte qui leur est présenté ; et ceux enfin qui demandent aux lecteurs non plus un avis, mais la proposition d'une définition ou d'un néologisme (que nous avons appelés « concours de vocabulaire »).

Les concours de nouvelles et de romans

De tous les journaux que nous avons passés en revue, c'est *Le Figaro* qui a à son actif le taux le plus élevé de concours littéraires. Ces premiers concours ne sont pas à proprement parler des référendums, en ce sens que la participation des lecteurs se limite à l'envoi de textes qui seront ensuite soumis à un jury. Toutefois, les quatre concours résumés ici sont une première étape vers les véritables référendums, ou ce seront les lecteurs eux-mêmes qui jugeront. Le 8 décembre 1861, *Le Figaro* lance un « grand concours de nouvelles à la main ». Comme le rappelle l'appel aux lecteurs, ce terme désigne alors de courtes anecdotes relatant « un fait curieux ou un mot drôle »¹⁹. Les meilleures nouvelles seront publiées, et leurs auteurs recevront, outre une médaille frappée spécialement, des lots variés offerts par des artistes, des négociants, et des directeurs de théâtre. Au total, 151 courtes nouvelles ou anecdotes seront retenues et publiées (entre le 29 décembre 1861 et le 9 mars 1862).

Reprenant l'idée du concours de « nouvelles à la main », *Le Figaro* a tenté, vingt ans plus tard, le 20 novembre 1881, de lancer un concours de véritables nouvelles, beaucoup plus longues, et d'une meilleure qualité littéraire. Il s'agissait d'un concours en principe bimensuel, doté de prix en espèces, destiné à durer tant qu'il restera des candidats valables. En réalité, l'expérience n'a duré qu'un mois (deux sessions), le jury ayant estimé les textes trop médiocres pour être primés. Le concours de « la plus belle histoire d'amour » est de même nature, mais il est dû à la suggestion d'une lectrice, publiée dans numéro du 17 mars 1894 du *Supplément littéraire du Dimanche* du *Figaro*.

Il faut attendre le 16 avril 1921 pour que soit institué le « prix littéraire du Figaro », portant cette fois-ci sur des romans. Doté d'un premier prix de 10 000 francs, il est destiné à « aider et encourager des écrivains jeunes et peut-être inconnus ». Le

¹⁹ Au siècle précédent, l'expression a eu un sens différent, plus proche de ce que nous qualifierions de commérage ou de ragot : « Quant aux nouvelles à la main, elles diffusent quantité de faits éclatés pour lesquels les élites se passionnent afin d'être mieux informées, mais elles font vivre leurs lecteurs dans un climat particulier où le faux et le vrai se succèdent à vive allure ». Ces feuilles volantes manuscrites contournent la censure et inondent leurs destinataires, la plupart du temps des abonnés payants, de faits invérifiables, d'anecdotes, de pamphlets, et parfois même de libelles diffamatoires (Farge 1992, pp. 43, 49-63). Littré mentionne les deux acceptions de ce terme : « 4° nouvelles qu'on distribue non imprimées. 5° sorte de roman très court, récit d'aventures intéressantes ou amusantes ».

premier prix sera décerné, à l'unanimité du jury, à Henri Pourrat, alors âgé de 34 ans. Son roman paraîtra en feuilleton du 12 février au 25 mars 1922, sous le titre : *Les vaillances, farces et gentillesse de Gaspard des Montagnes*. Il sera publié ensuite en volume chez Albin Michel en juin 1922, sous le titre abrégé de *Gaspard des Montagnes*.

D'autres journaux ont organisé des concours littéraires analogues. Ainsi, *L'Écho de Paris* a à son actif deux concours, l'un de prose, l'autre de poésie, en 1889-1890 ; puis un concours littéraire mensuel à partir de 1892, concours auquel Alfred Jarry aurait participé à plusieurs reprises (Schuh 2008). De même, *Le Journal* a lancé plusieurs concours littéraires en 1899, 1901, 1903, et 1908, sous une forme identique à celle des concours de ses concurrents. En revanche, le « Grand Concours littéraire de contes et nouvelles », annoncé dans le numéro de *Paris-Soir* du 22 avril 1932, présente une originalité qui l'apparente plus à un véritable référendum. Il se déroule en effet en deux étapes : une sélection des cinq meilleurs envois par un jury d'écrivains, suivi d'un classement, par les lecteurs, des cinq envois sélectionnés par le jury. 52 000 lecteurs ont participé au concours. *Paris-Soir* ne renouvellera pas cette expérience, son concours littéraire de 1936 ayant repris la formule classique de ceux du *Figaro*, de *L'Écho de Paris*, ou du *Journal*.

Les véritables référendums littéraires

Dans cette catégorie, il s'agit de concours dans lesquels la participation des lecteurs est numériquement plus importante. Il ne s'agit plus en effet d'une minorité qui soumet un projet personnel au jugement d'un jury ou du lectorat, mais de l'ensemble des lecteurs qui sont invités à donner leur avis sur un sujet qui leur est proposé par le journal.

Les romans-concours

Les romans-concours se déroulent à l'occasion de la publication d'un roman feuilleton, et la tâche demandée aux lecteurs est de prédire la suite du feuilleton. Naturellement, cette suite a déjà été rédigée, mais elle n'est connue que de son auteur.

Dans son numéro du 22 mars 1902, *Le Journal* annonce la publication en feuilleton de *Les fêtards de Paris*, grand roman inédit de Pierre Decourcelle. À cette occasion, un grand concours doté de plus de mille prix est organisé. Il s'agit, après avoir lu les vingt-cinq premiers épisodes de ce feuilleton, de répondre aux questions suivantes : Catherine de Vieuxville se mariera-t-elle ? Avec qui ? Germaine Lajaille trompera-t-elle son mari ? Combien Zizi aura-t-elle d'amants ? Laquelle, des cinq femmes citées, mourra empoisonnée ? Par qui ? Louis Lacourrière restera-t-il célibataire ?... Il est précisé que « Les réponses au questionnaire ci-contre sont connues de M. Pierre Decourcelle seul. Inutile de dire qu'il restera le fidèle dépositaire de ce secret ». Les premiers prix sont : une voiture automobile légère Darracq (valeur : 5 500 francs), un tonneau-cab tout attelé (3 000 francs), un mobilier de petit salon (2 000 francs), un tricycle à pétrole (1 800 francs), un meuble de toilette (800 francs), un grand dictionnaire Larousse (750 francs), des bicyclettes de luxe (400 francs), etc. La liste des lauréats sera portée à la connaissance des lecteurs le 1^{er} juillet 1902.

Publié du 28 janvier au 16 mars 1923 dans *Le Journal*, le feuilleton *Dorothée, danseuse de corde*, de Maurice Leblanc, a fait l'objet d'un autre concours du même type. Il fallait indiquer l'âge de Dorothée (au mois près), le poids des diamants, la nature du collier de la comtesse, le vin versé à boire par Raoul, l'endroit où Dorothée

embrasse son préféré (il s'agit du front...), etc. Le concours était doté de 150 000 francs de prix (dont un premier prix de 50 000 francs en espèces, le second prix étant une automobile Alba d'une valeur de 40 000 francs).

Le Petit Journal a repris la même formule que son concurrent avec le roman-feuilleton *La princesse inconnue* (ou *Le beau mariage*), de Gabriel Bernard, publié entre le 25 octobre 1925 et le 28 janvier 1926, et avec *La preuve d'amour*, du même auteur, publié entre le 22 janvier et le 4 mai 1928.

Le concours de la plus belle lettre d'amour

Le concours de « La plus belle lettre d'amour » est d'une conception différente. Dans son supplément littéraire, du 28 janvier au 18 mars 1939, *Le Figaro* a publié vingt lettres adressées par des personnages illustres à l'objet de leur affection. Onze ont été écrites par une femme (Catherine II, George Sand, Ninon de Lenclos, Madame de Staël...), et neuf par un homme (Henri IV, Bonaparte, Liszt, Musset, Wagner...). Les lecteurs devaient classer ces lettres par ordre de préférence. Bien qu'aucune récompense n'ait été promise aux participants, 1 415 lectrices et 465 lecteurs auraient pris part à ce concours. Il est cependant curieux que, dans le décompte détaillé des réponses apportées par les lecteurs et les lectrices, tous les chiffres présentés soient des multiples de 5 ; une telle coïncidence étant hautement improbable, elle incite à mettre en doute le nombre réel de participants, qui pourrait donc n'avoir été que de 376 au lieu de 1 880.

Selon leur jugement, publié dans *Le Figaro* du 22 avril 1939, la « plus belle lettre d'amour » est celle de Bonaparte à la citoyenne Bonaparte, avec 380 suffrages (255 lectrices, 125 lecteurs). Il faut toutefois souligner que le classement ainsi obtenu diffère fortement selon qu'il s'agit des réponses des lectrices ou de celles des lecteurs ; par exemple, si la deuxième place selon les lectrices est une lettre de George Sand à Musset, celle-ci n'est classée qu'à la septième place par les lecteurs.

Les concours de vocabulaire

Nous avons rangé dans cette catégorie deux formes complémentaires de participation des lecteurs : l'appel à une définition et l'appel à des néologismes.

La définition de la bicyclette

Le 19 février 1896, *Le Petit Parisien* présente à ses lecteurs la définition de la bicyclette proposée par le Comité du contentieux du Touring-Club de France : « La bicyclette est un appareil de locomotion mû par l'homme et destiné à accélérer sa vitesse ». Il la commente en ces termes : « Cette définition nous paraît bien incomplète, car elle s'applique aussi bien au bicycle et au tricycle qu'à la bicyclette ; on pourrait même l'appliquer au cheval à mécanique, au patin à roulettes et à glace, etc. ». En conséquence, le 23 février, le quotidien demande à ses lecteurs de lui proposer une meilleure définition. Des 2 267 réponses reçues, la définition retenue par le jury est celle-ci : « La bicyclette est une machine de locomotion rapide, munie de deux roues disposées dans le même plan, l'une étant motrice et l'autre directrice » (*Le Petit Parisien* du 3 mars 1896).

La définition des classes moyennes

Le 14 mars 1937, *Le Petit Journal* pose, en première page, la question : *Qu'est-ce que les classes moyennes ?* : « Le problème des classes moyennes est à l'ordre du jour. [...] Nous demandons à nos lecteurs de nous suggérer une définition courte, claire et précise, qui ne soit pas une définition par comparaison ou par négation. Nous publierons les réponses les plus intéressantes. Et l'auteur de la meilleure d'entre elles recevra un prix de 500 francs ». Le 3 avril, en page 7, faisant état du nombre considérable de réponses reçues, il ajoute : « La discrimination n'a pas été aisée parmi le flot de réponses qui ont été proposées et dont la plupart étaient pleines de bon sens, de clarté ou d'ingéniosité. Nous avons procédé à un premier classement par variétés d'appréciations ; puis, dans chaque variété, nous avons choisi les formules qui nous ont paru les plus frappantes ou les plus explicites. Nous pensons offrir ainsi un fidèle échantillonnage, dans toutes ses nuances, d'une opinion qu'un vaste public a bien voulu nous faire connaître ».

C'est ainsi que 31 définitions, sélectionnées parmi celles proposées par les lecteurs, ont été soumises à un référendum : « Nous demandons à nos lecteurs de nous désigner eux-mêmes quelle est cette meilleure définition et de classer neuf autres d'entre elles par ordre de valeur. Une liste sera établie par nos soins selon le chiffre de suffrages obtenu par chaque définition. L'auteur du classement qui se rapproche le plus de cette liste recevra un nouveau prix de 500 f. ». Les résultats en sont publiés le 17 avril. Le journal a reçu 5 458 réponses. La définition qui a obtenu le plus de suffrages (942 voix) est la suivante :

Classes moyennes : classes laborieuses comprenant tous les Français qui, par leur initiative, un travail acharné, de l'ordre et beaucoup d'économie, cherchent à se créer une situation indépendante et à assurer du pain pour leurs vieux jours sans être à la charge de l'État ni de personne.

Arrive ensuite (807 voix) :

Qu'est-ce que les classes moyennes ? Cette foule, fière de ses droits individuels, amoureuse de son indépendance, parmi laquelle trouvent place : professions libérales, paysans, artisans, petits commerçants. Ce sont des Français qui ne nourrissent qu'un idéal : celui de travailler et d'économiser afin d'acquérir un peu de bien-être — ceux-là mêmes qui veulent garder le patrimoine laissé par les ancêtres et le léguer à ceux qui seront la « France de demain ».

En troisième position (502 voix) :

Les classes moyennes, ce sont ceux qui ont travaillé et qui travaillent toute leur vie à leur compte personnel, sans qu'on leur ait jamais donné quelque chose, soit dans l'agriculture, le commerce. Ouvriers travaillant, exerçant leurs professions, ils n'ont jamais eu droit à rien, même pas à la retraite, ni droit aux assistances.

La quatrième (330 voix) a le mérite de la concision :

Celle qui, ne comptant que sur elle-même, est trop riche pour connaître la misère et trop pauvre pour connaître la fortune.

Les autres définitions proposées ont obtenu moins de 300 voix chacune.

L'appel aux néologismes

Le 7 novembre 1912, *La Presse* propose « Un nouveau concours sportif » en ces termes : « Voici qu'à présent les hydroaéroplanes s'amuse couramment à venir se poser sur la Seine, tel l'aviateur Chemet, encore hier, pour se rendre au Palais de Justice. Quand un aéroplane vient se poser sur le sol, on dit qu'il atterrit. Quand un

hydroaéro est venu se poser sur la mer, – premier « terrain » de ses exploits – on a dit qu'il amerrissait. Les voilà qui se mettent à se poser sur les fleuves, les rivières, les lacs. Comment va-t-on s'exprimer ? Ce n'est plus de l'amerrissage ! Dira-t-on que l'hydroaéro a "asseini" ? "aquarri" ? "affleuvi" ? "arrivière" ? "alaci"... ou plus simplement qu'il est dans le lac ? Allons, Messieurs les amateurs de néologismes, à vous la pose ! ». À l'issue du concours, le mot finalement retenu est « aquarir », préféré à « affloter » et « mouiller » ; en outre, les lecteurs ont proposé de remplacer le mot « hydroaéroplane » par « hydravion » (*La Presse* du 28 décembre 1912). Le rédacteur qui signe « Alter-Ego » ajoute : « Nous attendons maintenant l'opinion de quelques membres de l'Académie française ; mais d'ores et déjà les immortels ne semblent guère enclins à accueillir favorablement un mot nouveau ».

Les personnages illustres et les progrès de la science

Nous avons regroupé dans cette catégorie les concours-référendums concernant aussi bien les « grands hommes »²⁰ de la science et des arts que les militaires illustres ou les vedettes de théâtre ou de cinéma, ainsi que ceux qui portent sur les progrès scientifiques ou techniques.

Les personnages illustres du XIX^e siècle

Ce thème a fait l'objet de deux concours, de styles très différents. Le premier, celui du *Petit Parisien* (1906), est présenté d'une manière racoleuse, maintenant le « suspense » pendant près de trois mois, tandis que celui du *Petit Journal* (1908) a été plus discret dans sa forme, et s'est révélé beaucoup moins mobilisateur que le précédent.

Les grands hommes du XIX^e siècle

Le *Petit Parisien* du 24 octobre 1906 demande à ses lecteurs : « Voulez-vous gagner une fortune ? Le *Petit Parisien* va se faire un plaisir de vous en procurer l'agréable moyen. En effet, sur les vives instances d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous avons décidé d'organiser un second concours »²¹. Le lendemain, il ajoute : « Voulez-vous gagner 100.000 fr ? Oui, n'est-ce pas ? Eh bien ! Lisez le *Petit Parisien* ». Dans les jours qui suivent, il distille quelques éléments d'information, sans toutefois révéler l'objet même du concours : « Il sera à la portée de tous. [...] Le hasard n'y jouera aucun rôle, et sa simplicité le rendra accessible à tous, petits et grands. Il constituera une très attrayante récréation de famille et, de par sa nature même, il ne pourra donner lieu à aucune supercherie » (26 octobre) ; « Nous offrons aux Concurrents un premier prix de 100,000^{fr} en espèces plus 400,000^{fr} d'autres prix » (27 octobre).

Ce n'est que six jours plus tard, le 30 octobre, que le thème du fameux concours est enfin divulgué : « Grande consultation nationale [...] LE JEU DES GRANDS HOMMES [...] Nous commençons ci-dessous la publication d'une liste de CINQ CENTS NOMS. Ce sont ceux de Français ayant vécu au dix-neuvième siècle et qui ont le plus contribué à la grandeur de notre Patrie, dans toutes les manifestations ou productions du génie humain. – Capitaines fameux, Savants, Inventeurs, Littérateurs, Artistes,

²⁰ Dans tous les exemples que nous avons recensés, le mot « homme » est utilisé dans son sens général (latin : *homo*) : nous verrons en effet que les « grands hommes » en question comptent dans leurs rangs Marie Curie, George Sand, Sarah Bernhardt, ou encore la comtesse de Noailles.

²¹ Le premier concours auquel il est fait allusion est vraisemblablement celui sur le nombre de grains de blé dans une bouteille (octobre-novembre 1903), qui a été un grand succès (avec 1 314 801 participants).

Diplomates, Explorateurs, Philanthropes, Hommes politiques même, nous les désignerons quotidiennement aux suffrages de nos Lecteurs, à raison d'une trentaine par jour, et en suivant un ordre alphabétique rigoureux. Nous indiquerons sommairement leurs actes, leurs travaux ou leurs œuvres, sans nous livrer à aucune appréciation personnelle qui pourrait être interprétée comme une recommandation en faveur de l'un ou de l'autre. C'EST LE PUBLIC QUI LES JUGERA ». La question posée est : « Quels sont, classés d'après le Mérite que vous attribuez à chacun d'eux, les DIX FRANÇAIS les plus illustres ayant vécu au Dix-Neuvième Siècle ? »

Dans les jours qui suivent cette annonce, le public est tenu en haleine par la publication des notices sur les « grands hommes » ; l'énumération exhaustive des 7 498 prix (8 et 28 novembre) ; les mises en garde contre des mystificateurs ou des escrocs proposant la « solution » du concours (17 et 22 novembre) ; et la description des opérations de dépouillement des réponses (25 novembre). Pour ce dépouillement, « un personnel de choix, spécialement engagé par nous, procédera au dépouillement de la totalité des feuilles de concours absolument comme dans une élection au **scrutin de liste**. Chaque citation de l'un des grands hommes choisis dans la liste des 502 célébrités françaises lui vaudra **UNE VOIX**, quelle que soit la place qu'il occupe sur la feuille de concours ».

Ensuite, chaque jour à partir du 4 décembre, des résultats partiels du dépouillement sont annoncés aux lecteurs, dans le style des reportages sportifs. Les résultats du « plébiscite » sont publiés le 22 décembre 1906. Pasteur, « L'illustre Savant qui découvrit le virus antirabique est le grand Vainqueur », avec 1 338 425 voix ; Victor Hugo, « Le Glorieux Poète dont le Génie rayonna sur le monde entier et dont l'œuvre surhumaine est un monument qu'il sera difficile d'égaliser, s'est maintenu jusqu'à la fin à la seconde place », recueillant finalement 1 227 103 voix ; Gambetta, « L'ardent Patriote qui, aux jours les plus sombres, ne désespéra jamais de la fortune de la France », recueille 1 155 672 voix. On trouve ensuite Napoléon 1^{er} (1 118 034 voix), Thiers (1 039 453), Lazare Carnot (950 772), Curie (851 107), Alexandre Dumas père (850 602). Tous les autres « grands hommes » proposés au suffrage des lecteurs ont recueilli moins de 800 000 voix chacun.

Le vote pour le Panthéon

Le 8 octobre 1908, *Le Petit Journal* propose à ses lecteurs un nouveau grand concours doté de prix : « Appel au suffrage universel. Le vote pour le Panthéon. La question posée est celle-ci : *Quels sont les Français du XIX^e siècle auxquels devraient être décernés les honneurs du Panthéon ?* ». Chaque jour, le journal publiera, dans l'ordre alphabétique, « une notice consacrée à l'un de ces hommes qui, dans une branche quelconque de l'activité humaine, ajoutèrent un peu de gloire à l'histoire de notre pays ». Les lecteurs devront ensuite désigner « les 12 grands hommes dont les restes doivent être transportés au Panthéon, dans ce temple qui porte à son fronton ces mots gravés : "Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante" ». Le journal ajoute : « Quelle étude entreprendre, plus instructive que cette revue des services rendus à la France pendant le siècle dernier ! Quoi de plus noble et de plus imposant que ces grandes masses populaires, appartenant à toutes les classes sociales, délibérant sur les noms des grands hommes à qui la Patrie doit témoigner sa reconnaissance et dictant ses avis aux Pouvoirs publics ! Le vote pour le Panthéon est une œuvre démocratique que le *Petit Journal* est fier d'avoir pu organiser ».

Malgré cet encouragement, et bien que ce concours soit doté de nombreux prix (rentes viagères, villa meublée, meubles, pianos, bicyclettes, montres, orfèvrerie, etc.), il remporte un succès moindre que celui du *Petit Parisien* deux ans auparavant :

467 328 lecteurs seulement ont retourné leur bulletin de vote. Le 21 février 1909, le classement des candidats possibles au Panthéon est le suivant :

1.	Pasteur, Savant	425 236 voix
2.	Gambetta, Homme Politique	376 635 voix
3.	Thiers, Homme d'État et Historien	348 793 voix
4.	Parmentier, Agronome	343 011 voix
5.	Curie (Pierre), Physicien et Chimiste	232 893 voix
6.	Denfert-Rochereau (le Colonel)	203 511 voix
7.	Brazza (Savorgnan de), Explorateur	192 981 voix
8.	Dumas, père, Romancier et Dramaturge	188 773 voix
9.	Lamartine, Poète, Homme politique	170 007 voix
10.	Jacquard, Ouvrier en soie, Mécanicien	160 815 voix
11.	Marinoni, Hippolyte, Inventeur	153 939 voix
12.	Ampère, Physicien-Mathématicien	135 045 voix

Les célébrités du xx^e siècle

Les cinq référendums sur les personnalités contemporaines présentés ici sont plus variés que ceux qui se référaient au siècle précédent, puisqu'ils portent également sur les généraux de la guerre de 1914-1918, et sur les vedettes du cinéma.

Les grands hommes du xx^e siècle

Le concours que propose à ses lecteurs *L'Intransigeant* du 31 janvier 1907 est présenté comme une réaction à celui du *Petit Parisien*, qui venait juste de se terminer : « La mode est aux concours. Nous croyons avoir résolu le problème d'offrir à nos lecteurs un concours pratique, facile, attrayant, honnête. Un journal posait récemment à ses lecteurs la question de savoir quels étaient les dix grands hommes les plus célèbres du dix-neuvième siècle. La consultation, d'ailleurs fort intéressante, aboutit à nommer une liste de dix célébrités dont neuf étaient défuntes. Nous disons aujourd'hui à nos lecteurs : *“Si dans une cérémonie solennelle, vous étiez appelé à convoquer les dix célébrités VIVANTES DU VINGTIÈME SIÈCLE, quels noms choisiriez-vous, quelles personnes désigneriez-vous ?”* ».

Le premier prix de ce « Concours des grands hommes du vingtième siècle » est « une magnifique maison de campagne, une villa, presque un petit château », d'une valeur de 20 000 francs, entièrement meublée pour 10 000 francs ; un dessin d'architecte illustre cette description. De nombreux autres prix sont offerts, pour un montant total de 20 000 francs. Pour gagner, il faudra avoir fourni un classement correspondant à celui apporté par les suffrages des lecteurs, et avoir indiqué combien de suffrages obtiendra celui des hommes célèbres classé en tête (question subsidiaire destinée à départager les *ex æquo*).

Près de 22 000 lecteurs ont participé au concours. Entre le 16 et le 30 avril 1907, *L'Intransigeant* tient ses lecteurs au courant des étapes du dépouillement des réponses. Les résultats définitifs sont publiés le 1^{er} mai (liste type des dix noms classés en tête) et le 6 mai (liste des 30 premiers avec le nombre de voix, suivie de la simple

énumération des noms des 34 suivants). La liste type donne, dans l'ordre : Docteur Roux (15 677 voix), Sarah-Bernhardt (13 795), Edison (13 601), Santos-Dumont (13 138), Madame Curie (9 941), Colonel Marchand (9 489), François Coppée (9 198), Theodore Roosevelt (7 755), Röntgen (6 112), Docteur Doyen (5 751).

La procédure de dépouillement des réponses de ce concours a suscité quelques polémiques. À ce sujet, sans doute pour se venger d'une attaque antérieure de *L'Intransigeant* (voir *La Presse* du 14 avril 1907), *La Presse* du 24 mai 1907 rapporte une erreur dont un candidat aurait été victime. Le 28 mai, la polémique entre les deux quotidiens s'envenime, et *La Presse* prévient : « Chaque fois que notre hargneux confrère nous attaquera, nous lui riverons son clou. Ses mauvais procédés lui retomberont toujours sur le nez ».

L'apothéose de la femme

Sous ce titre racoleur, *L'Intransigeant* du 24 avril 1909 propose à ses lectrices un nouveau concours, dont le premier prix sera une dot de 10 000 francs. La question posée est : « Quelles sont les dix françaises vivantes qui méritent le plus, par leurs vertus ou leurs talents, de s'imposer à l'admiration commune ? ». Il s'agit « d'établir le degré de popularité de celles qui se dépensent, se prodiguent pour embellir la vie, rectifier les erreurs du destin, améliorer le sort des lamentables, ou simplement contribuer au grandiose effort d'art et de science d'où sortira une humanité plus élevée, une patrie épurée de ses tares et de ses misères... ».

Entre le 29 avril et le 10 octobre, on trouve, presque chaque jour, la brève biographie d'une (parfois deux) des cent femmes sélectionnées par la rédaction du journal, ainsi qu'un bulletin de vote à son nom. Le plus souvent, ce court texte est agrémenté d'un portrait photographique. Ces femmes remarquables se sont fait connaître dans des domaines variés : bienfaisance, arts plastiques, lettres, arts du spectacle, militantisme, divination ; on y compte aussi des héroïnes de la guerre de 1870, et des pionnières qui se sont illustrées dans des domaines jusqu'ici exclusivement masculins (recherche scientifique, exploration, barreau, pilotage d'avions ou d'automobiles, etc.).

Le dépouillement des réponses commence le 24 novembre, et, chaque jour, un résultat provisoire est publié. Le 29 novembre, le résultat définitif donne le classement suivant (sur 127 550 bulletins de vote)²² :

- 1) Mme Curie (9 448 voix) : « Elle, Curie et feu Becquerel ont tout simplement, à eux trois, renversé toutes les idées que l'on avait depuis 25 siècles sur la chimie, détruit les lois de Lavoisier et donné au monde la miraculeuse pierre philosophale : le Radium » (29 avril).
- 2) Sarah Bernhardt (9 288 voix) : « « Reine de l'attitude et princesse du geste » a écrit Rostand dans le sonnet célèbre qu'il récita le jour de l'apothéose de Sarah Bernhardt » (2 mai).
- 3) Juliette Dodu (8 577 voix) : « Directrice du bureau de télégraphe de Pithiviers pendant la guerre franco-allemande, Mlle Juliette Dodu réussit à intercepter les dépêches du prince Frédéric-Charles, et à les transmettre au général d'Aurelles de Paladines, à qui elle évita d'être cerné par l'armée prussienne. Arrêtée et traduite

²² Nous mentionnons, pour chacune des femmes jugées les plus populaires, des extraits de la présentation de leur candidature dans *L'intransigeant*. D'autre part, comme le nombre des suffrages recueillis par Juliette Dodu et Cécile Sorel est peu lisible en raison de l'état de l'exemplaire du journal dans Gallica, les chiffres avancés pour ces deux personnalités ne sont pas complètement avérés.

devant un conseil de guerre prussien, elle fut condamnée à mort ; Frédéric-Charles la gracia » (24 juillet).

- 4) Duchesse d'Uzès (8 498 voix) : « La société reconnaît en elle une des femmes qui ont fait le plus pour honorer son milieu, par la haute tenue de sa vie, par son zèle pour toutes les grandes causes. [...] Les gens du peuple dont elle a élevé, soigné, sauvé les enfants l'appellent « la bonne duchesse ». Et je crois bien que c'est ce titre, entre tous, qu'elle préférerait » (3 octobre).
- 5) Mme Bonnefois (8 041 voix) : « Mme Bonnefois est la mère dévouée des petits forains. À les voir, fils de la balle et de la banque, vaguer autour des roulottes, sans instruction, sans éducation, sans bon exemple souvent, Mme Bonnefois voulut les sauver d'eux-mêmes et des circonstances. Elle créa l'école foraine » (4 juin).
- 6) Gyp (7 255 voix) : « Gyp, un pseudonyme de fusée, léger, rapide, gavroche. Il appartient à la comtesse de Martel de Janville, arrière-petite nièce de Mirabeau. Gyp, grande Parisienne, a montré dans ses livres si amusants tous les petits défauts des milieux parisiens. [...] Gyp a aussi exposé des tableaux, qui sont charmants » (5 juillet).
- 7) Comtesse Mathieu de Noailles (6 983 voix) : « La comtesse Mathieu de Noailles, de la race roumaine des Brancovan, a chanté les jardins de l'Île-de-France, leurs fleurs et leurs fruits, et le soleil, qui les fait mûrir. C'est elle qui, par son succès, a ouvert la carrière aux femmes de lettres et c'est grâce à elle que, maintenant, on les prend au sérieux » (10 octobre).
- 8) Séverine (6 022 voix) : « C'est une belle âme libre, fière et généreuse. Amenée par Jules Vallès, lors d'un voyage à Bruxelles, aux idées qu'elle a depuis toujours défendues, elle fut la collaboratrice de ce grand cœur révolté, et tandis que Vallès signait Jacques Vingtras, elle prenait le pseudonyme fraternel d'Arthur Vingtras. [...] Partout où Séverine a écrit, elle a cherché à être utile aux faibles et cela restera un de ses plus beaux titres » (1^{er} juillet).
- 9) Cécile Sorel (5 000 voix) : « Lorsqu'un auteur, homme arrivé ou jeune lycéen jamais joué, écrit une pièce où doit vivre une femme belle et fine, élégante et gracieuse, une femme qui dise une tirade en jouant précieusement de l'éventail, il rêve et dit : « Ah ! si Cécile Sorel voulait jouer ce rôle ! » » (10 mai).
- 10) Mme Imbert (4 965 voix) : « Pendant la guerre de 1870, au siège de Metz, Mme Imbert fut employée par notre armée comme émissaire et elle fit des actions d'éclat à faire pâlir d'envie un grognard du 1^{er} Empire. Et voici que ce matin, notre confrère *Paris-Journal*, sous la signature du lieutenant-colonel Rousset annonce que Mme Imbert est dans la misère. Elle cultive un champ aux portes du Mans, elle a la charge d'enfants et sa récolte est perdue » (8 mai).

On notera l'absence, dans ce palmarès, de personnalités qui sont passées depuis à la postérité. En particulier, avaient été proposées aux suffrages des lectrices Colette (18 juin), Yvette Guilbert (8 juillet), et Réjane (8 juin). Le 10 décembre, le journal annonce : « Nous n'avons trouvé aucune solution contenant les 10 noms de la liste-type, aucune non plus en contenant 9. Ce sont donc celles qui comprennent 8 noms de la liste-type qui viennent en tête du classement ». Il présente la liste des dix premières lauréates, et expose la méthode de décompte de points, utilisée pour leur classement.

L'Académie idéale

Le 19 décembre 1928, l'hebdomadaire *Dimanche Illustré* ouvre entre tous ses lecteurs un grand concours-referendum, « l'Académie idéale ». « Si l'on créait une académie dont les quarante membres, français, représenteraient tous les éléments de la vie sociale et réuniraient toutes les branches de l'activité humaine, quels sont les hommes et les femmes que vous désigneriez pour constituer cette Compagnie à la fois idéale et moderne ? ». Entre le 9 décembre 1928 et le 24 mars 1929, le journal propose, chaque dimanche, une liste de vingt, voire trente, personnalités. Il y aura au total 350 candidats potentiels à cette « académie », pour chacun desquels *Dimanche Illustré* aura publié le portrait photographique, accompagné d'une courte biographie.

Certains lecteurs ont apparemment mal compris l'objet de ce concours-référendum. Le 23 décembre, le journal précise en quatrième page : « Des lecteurs nous ont demandé, en vue de participer à notre concours-Referendum de l'Académie idéale, quelles étaient les attributions des membres des diverses académies existantes. Nous leur rappelons que « notre Académie », aux termes de l'énoncé du Concours, doit grouper « idéalement » les personnalités françaises les plus représentatives, dans l'esprit de nos lecteurs, de la vie sociale moderne dans toutes les branches de son activité ». Le 30 décembre, est publiée la liste des deux cents prix du concours, d'une valeur totale de 50 000 francs ; les uns seront à choisir chez certains fournisseurs pour un montant donné (6 000 frs d'ameublement, 3 500 frs en orfèvrerie-bijouterie, 2 000 frs en malles, sacs, trousse, ou bagages), tandis que d'autres sont des objets spécifiés à l'avance (appareil de TSF, phonographe avec 12 disques, etc.).

Les résultats sont publiés le 19 mai 1929. Les quarante membres de « l'Académie idéale » ainsi désignés sont (avec le nombre des suffrages qu'ils ont recueillis) :

1. POINCARÉ (Raymond)	10.110	21. DOUMERGUE (Gaston)	4.386
2. CURIE (Mme)	9.606	22. GOURAUD (Général)	4.104
3. JOFFRE (Maréchal)	7.965	23. NOAILLES (C ^{tesse} Mathieu de)	4.056
4. BRANLY (Édouard)	7.620	24. BAUDRILLARD (Mgr.)	3.996
5. BRIAND (Aristide)	7.302	25. COURTELINE (Georges)	3.822
6. CLEMENCEAU (Georges)	6.963	26. BORDEAUX (Henry)	3.807
7. HENRI-ROBERT (M ^e)	6.756	27. COSTE (Dieudonné)	3.801
8. PÉTAÏN (Maréchal)	6.333	28. PELLETIER DOISY	3.639
9. LUMIÈRE (Louis)	6.126	29. CAMBON (Jules)	3.636
10. ROUX (Docteur)	6.063	30. RENAULT (Louis)	3.573
11. BLÉRIOT (Louis)	6.045	31. VOGUË (de)	3.549
12. PAINLEVÉ (Paul)	5.934	32. BENOIT (Pierre)	3.522
13. LYAUTEY (Maréchal)	5.394	33. CHIAPPE	3.390
14. BOURGET (Paul)	5.181	34. FONCK (René)	3.387
15. MICHELIN (André)	5.142	35. MORO-GIAFFERi (de)	3.312
16. CHARCOT (Jean)	5.115	36. MOREUX (Abbé)	3.309
17. CALMETTE (Docteur)	4.989	37. FLAMMARION (Mme Camille)	3.267
18. MOREAU (Émile)	4.959	38. PRÉVOST (Marcel)	3.180
19. VAUTEL (Clément)	4.401	39. CHARPENTIER (Gustave)	3.144
20. DUBOIS (Cardinal)	4.389	40. PINARD (Docteur)	2.261

Après avoir également donné le nom et le nombre de voix pour les soixante autres candidats classés ensuite, *Dimanche Illustré* commente les résultats de cette consultation en ces termes : « Et, maintenant, un peu de statistique : Si nous classons nos personnalités académiques par professions, nous voyons que ce sont les savants qui ont été le plus souvent cités. [...] Enfin, pour que notre statistique soit complète, disons que l'Université et le Monde n'ont fourni, dans les Quarante, aucun académicien ».

Ces résultats sont commentés par un collaborateur du *Temps*, qui signe « P.S. ». Feignant de confondre « l'Académie idéale » avec l'Académie française, il écrit, dans le numéro du *Temps* daté du 20 mai 1929 : « Tel est le verdict populaire. Il est significatif, et à certains égards amusant. L'Académie idéale, du moins pour les lecteurs de *Dimanche illustré*, ne coïncide qu'assez faiblement avec l'Académie réelle. Il ne reste plus ici que dix des Quarante qui siègent sous la Coupole [...]. Décidément, pour une société littéraire comme doit l'être avant tout l'Académie d'après les volontés de son fondateur, prouvée par la liste des premiers Quarante de 1634, la cooptation vaut encore mieux ».

Le référendum des maréchaux

Alors qu'un projet de loi envisage la possibilité de nommer six nouveaux maréchaux de France parmi les généraux qui se sont illustrés pendant la Grande Guerre, *Le Journal* propose à ses lecteurs, dans son numéro du 23 février 1921, un référendum sur le sujet : « Quels seront les six nouveaux maréchaux de France ? ». Le surlendemain 25 février, la présentation de cette consultation populaire, et l'annonce de nombreux prix, sont agrémentées de la précision suivante : « Une surprime sera accordée aux bulletins de vote signés par les *combattants*, qui se détachent du chœur, car ils ont pris part à l'action. S'ils n'ont qu'une voix comme les autres, il sied que cette voix prépondérante soit récompensée avec plus d'éclat ».

Le 27 février 1921, *Le Journal* publie la liste des commandants d'armée ou de groupes d'armée et des chargés de mission, en activité de service ou en retraite, qui ont joué un rôle pendant la guerre : D'Amade, Anthoine, Berthelot, de Boissoudy, Buat, de Castelnau, Debenev, Degoutte, Dubail, Dubois, Duchène, Gérard, Gouraud, Graziani, Guillaumat, Hirschauer, Humbert, de Langle de Cary, Lanrezac, Maistre, Mangin, de Maudhuy, Maunoury, Mazel, Micheler, de Mitry, Nivelle, Pau, Pellé, Putz, Ruffey, Sarrail, d'Urbal, de Villaret, et Weygand. Les lecteurs devront répondre à la question : « Quels sont les six généraux qui vous paraissent les plus dignes d'être maréchaux de France ? ».

Entre le 28 février et le 17 mars 1921, une photo et une courte notice biographique sont publiées pour chaque candidat potentiel au maréchalat. Le 24 mars, en réponse aux questions des lecteurs, *Le Journal* explique « pourquoi certains chefs illustres [...] n'ont pas figuré dans l'énumération des généraux susceptibles de recevoir la dignité de maréchal de France. Les généraux qu'ils citent s'imposent, en effet, à la gratitude nationale, mais les trente-cinq dont nous avons donné les états de service sont ceux qui se trouvent spécialement qualifiés pour les sept étoiles par la nature du commandement ou le caractère des missions qu'ils eurent à remplir pendant la guerre ». Toutefois, les lecteurs qui le désireraient ont la possibilité de citer d'autres noms que ceux proposés, mais ils prennent le risque de s'écarter de la liste type qui servira de base à la désignation des gagnants. À cet effet, le bulletin de vote publié le 27 mars et les jours suivants comporte une trente-sixième ligne laissée vierge, dans laquelle les répondants pourront indiquer le ou les noms de « celui ou ceux des

généraux de la grande guerre qu'ils considéreraient comme injustement sacrifiés par les règlements ».

Il faut attendre le 3 avril 1921 pour connaître la procédure utilisée pour le dépouillement des réponses : « Le général inscrit premier se verra attribuer 35 points, le général inscrit second se verra attribuer 34 points, et ainsi de suite, par ordre décroissant, pour arriver au général inscrit trente-cinquième qui n'obtiendra *qu'un* point. Le total des points obtenus par chacun des généraux permettra alors de dresser la « liste type » ou « liste idéale », en donnant la première place à celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points, la seconde place à celui dont le nombre de points sera immédiatement inférieur et ainsi de suite, par ordre décroissant, jusqu'à la trente-cinquième place ». On constate que les noms portés sur la trente-sixième ligne du bulletin ne seront pas pris en compte dans le classement. Enfin, le 8 mai 1921, les 174 138 bulletins dépouillés donnent le classement suivant (pour les six premiers) :

1	De Castelnau	5 882 924	points
2	Gouraud	5 620 750	points
3	Mangin	5 336 610	points
4	Maunoury	4 795 032	points
5	Degoutte	4 496 246	points
6	Nivelle	4 411 410	points

Dans la publication des résultats, il n'a pas été fait de distinction entre les réponses des anciens combattants et les réponses des autres lecteurs. On remarquera toutefois qu'un général aussi impopulaire chez les « poilus » que le général Nivelle se classe en sixième place, alors que le général Weygand n'est que treizième, avec seulement 3 620 970 points. Malheureusement, la distinction entre ceux qui « ont pris part à l'action » et les autres ne sera utilisée que pour l'attribution des 20 000 francs de prix en espèces : il y aura en fait deux classements distincts pour les gagnants, celui des *combattants* et celui des *civils*, et le montant des prix décernés aux *combattants* sera plus élevé (d'un tiers environ) que celui des prix destinés aux *civils*.

Finalement, le projet de loi ne sera pas adopté ; en revanche, on a appris, le 13 avril, que le général Gallieni avait été nommé maréchal de France à titre posthume.

Les vedettes françaises du cinéma

Le 19 décembre 1932, *Le Petit Journal* lance le « grand concours des vedettes françaises du cinéma », doté de 3 500 prix, d'une valeur totale de 500 000 francs : « Du Lundi 19 décembre 1932 au Jeudi 12 janvier 1933 inclus, c'est-à-dire pendant vingt-cinq jours, le « Petit Journal » publiera chaque jour les photographies de deux grandes vedettes françaises (l'une féminine, l'autre masculine). Ces portraits paraîtront par ordre alphabétique et seront accompagnés d'une courte notice relatant la vie et les principaux rôles des artistes faisant l'objet du Concours. Pour répondre à la question principale, les concurrents auront simplement à classer, par ordre de préférence, en deux listes (masculine et féminine) les vedettes françaises présentées. [...] Première question subsidiaire. – Quelles seraient les deux vedettes (masculine et féminine), choisies dans les deux listes, qui d'après vous pourraient réaliser un mariage heureux (en supposant, naturellement, que tous les artistes présentés soient célibataires).

Deuxième question subsidiaire. - Quelle est la couleur de cheveux (blonds, bruns, châains ou roux) que vous préférez : 1° Pour un artiste ; 2° Pour une artiste ».

Les résultats sont publiés le 16 mars 1933. Dans le classement des actrices à la question principale, on relève (pas nécessairement aux premières places) des noms qui sont passés à la postérité : Gaby Morlay (2^e), Florelle (3^e), Marie Bell (5^e), Annabella (6^e), Madeleine Renaud (12^e), Margueritte Moreno (14^e), Orane Demazis (19^e), Françoise Rozay (23^e). Chez les acteurs : Maurice Chevalier (1^{er}), Henri Garat (2^e), Raimu (4^e), Milton (6^e), Albert Préjean (8^e), Bach (9^e), Pierre Blanchard (10^e), Harry Baur (11^e), Charles Vanel (17^e), Saint-Granier (19^e), André Luguet (24^e), Charles Boyer (25^e). Enfin, le « mariage heureux » unit Annabella et Albert Préjean, et la couleur de cheveux préférée est le blond pour les actrices, le brun pour les acteurs.

Le grand concours multiculturel de La Presse (1902)

Ce concours multi-thèmes est l'un des plus anciens référendums culturels. Il ne trouve pas facilement sa place dans notre classification, puisqu'il aborde en même temps plusieurs aspects de la vie culturelle, au sens le plus large du terme.

Le lancement et l'organisation du concours

La première page de *La Presse* du 15 octobre 1902 annonce : « Nous avons décidé de faire au grand public qui nous aide et qui nous encourage un cadeau de **cinquante mille francs**. Mais puisque c'est l'ensemble de nos lecteurs assidus qui nous permet une telle libéralité, nous nous reprocherions de favoriser quelques personnes, au petit bonheur, et de faire trop peu d'élus chez tant d'appelés. Et puis cela n'est pas un mérite suffisant de tenir la *Presse* ostensiblement... Le soir, sur le boulevard, dans le faubourg, en banlieue même, la *Presse* est dans toutes les mains... [...] C'est au mérite que nous entendons donner la préférence. Et pour discerner le mérite, nous organisons un concours, nous posons six questions. Il suffira de répondre exactement à l'une d'elle pour obtenir un prix de réelle valeur. Si l'on répond à plusieurs questions, exactement aussi, on aura un prix de valeur plus grande, voilà tout. Mais le seul fait de concourir vaut une récompense. Ceux qui auront pris la peine de chercher **recevront un cadeau, même si leur solution est mauvaise**, – un cadeau de deux, de cinq, de dix, de cent, de cinq cents francs, et cela, *sans les aléas de la loterie, à coup sûr*. Et nous posons six questions, d'une absolue simplicité. Parmi les six, il en est une au moins à laquelle peut répondre victorieusement l'homme du monde ou le boutiquier, l'ouvrier ou la ménagère, le sportsman ou l'apprentie, l'employé ou sa femme, sa fille, voire son enfant ». Ces questions sont les suivantes :

Concours littéraire : *Quels sont les six écrivains français qui vous semblent le plus désignés par leur talent pour entrer à l'Académie ?*

Concours théâtral : *Quels sont les six comédiens ou comédiennes vivants, dans le monde entier, dont l'art dramatique et lyrique peut s'enorgueillir avec le plus de raison ?*

Concours féminin : *Quelles sont les six vertus essentielles pour la femme ?*

Concours politique : *Quels sont les trois hommes politiques les plus en vue, vivant aujourd'hui, qui, dans leur carrière, ont été au moins trois fois président (de la République, du Conseil ou de l'un des Parlements) ?*

Concours cycliste : *Quels sont les six coureurs cyclistes les plus remarquables du monde ?*

Concours hippique : *Quels sont les six jockeys qui honorent plus particulièrement le turf en France ?*

Le premier prix du concours est un piano à queue Pleyel (d'une valeur de 3 800 francs), et les autres prix comprennent des pendules, des leçons de conduite automobile, des éventails, des montres, etc.

Les principaux résultats

Les résultats définitifs sont publiés le 8 décembre. Les six écrivains français « le plus désignés par leur talent pour entrer à l'Académie » sont Alfred Capus (6 033 voix), Paul Adam (5 241), Paul Margueritte (4 939), Jean Richepin (4 553), Catulle Mendès (4 348), et Marcel Prévost (4 307). Jules Verne se classe dix-huitième, avec 568 suffrages.

Les « six comédiens ou comédiennes vivants, dans le monde entier, dont l'art dramatique et lyrique peut s'enorgueillir avec le plus de raison » sont, dans l'ordre, Sarah Bernhardt (18 405 voix), Coquelin aîné (14 672), Mounet-Sully (14 168), La Duse (10 368), Réjane (8 132), et La Patti (5 097).

Les « six vertus essentielles pour la femme » sont la *fidélité* (11 189 voix), l'*économie* (10 310), la *bonté* (9 354), l'*ordre* (6 616), la *modestie* (6 648), et le *dévouement* (6 265). Il est possible qu'une erreur se soit glissée dans ce classement, la *modestie* étant créditée de plus de voix que l'*ordre*, classé avant. Les autres « vertus essentielles » non retenues se classent ainsi : *douceur* (6 126 voix), *charité* (5 917), *propreté* (4 525), *patience* (3 626), *amour maternel* (3 605), *travail* (2 773), *discrétion* (2 287), *courage* (2 211), *simplicité* (2 074), *sagesse* (1 830), *chasteté* (1 171), et *honnêteté* (1 752).

Enfin, les trois hommes politiques les plus en vue qui ont été au moins trois fois président sont Émile Loubet (cité 14 960 fois), Henri Brisson (11 364 citations) et Auguste Casimir-Perier (8 391 citations).

Les progrès scientifiques

Dans notre corpus, c'est *Le Petit Journal* qui a réalisé le plus grand nombre de concours-référendums sur les sciences et les techniques. Les exemples ci-après sont tous trois tirés de ce quotidien.

Les inventions les plus utiles du XIX^e siècle

Le 9 février 1908, la « une » du *Petit Journal* annonce le grand concours des inventions du XIX^e siècle. La question posée est : « Quelles sont parmi les grandes inventions du siècle dernier celles qui ont été les plus utiles au progrès et au bien-être de l'humanité ? ». Chaque jour ou presque, le journal publiera une courte notice décrivant une des principales inventions du XIX^e siècle. « Nos lecteurs n'auront qu'à découper ces notices et à les conserver. Ils les classeront, à leur idée, au fur et à mesure de leur publication. Enfin, lorsque la dernière aura paru, ils prendront les notices des 12 inventions qu'ils auront choisies, et il ne restera plus qu'à les envoyer avec un BULLETIN DE VOTE que nous leur donnerons en temps utile, et sur lequel ils auront inscrit ces 12 inventions par ordre de préférence ». Le concours est doté de 300 000 francs de prix, dont une rente viagère de 1 200 francs, une de 800 francs et une de 600 francs ; 10 000 francs en espèces ; des meubles, des pianos, des bicyclettes, des montres, de l'orfèvrerie, etc.

Les résultats tirés des 403 848 bulletins envoyés par les lecteurs du *Petit Journal* sont publiés le 21 juin 1908. Sur les quatre-vingts inventions soumises à l'appréciation des lecteurs, les vingt premières ont obtenu les scores suivants :

1. La Locomotive	275 197	11. La Machine à coudre	131 475
2. La Pomme de terre	273 655	12. Le Savon	117 817
3. La Vaccine	247 227	13. Les rayons X	116 013
4. La Guérison de la rage	242 837	14. Le système métrique	108 847
5. Le Sucre	191 706	15. Le bateau à vapeur	107 842
6. La Télégraphie électrique	170 018	16. Le gaz d'éclairage	107 625
7. L'Allumette chimique	165 180	17. Les machines à imprimer	105 069
8. La Chaudière à vapeur	164 067	18. La télégraphie sans fil	102 719
9. Le Téléphone	145 185	19. Les machines agricoles	95 636
10. Le Pétrole	144 883	20. La guérison du charbon	94 374

Les plus belles réalisations de l'industrie française

Le 15 mars 1930, *Le Petit Journal* propose à ses lecteurs le « Concours des records du monde de l'industrie française ». Du lendemain 16 mars jusqu'au 27 mars, il publiera chaque jour un ou deux articles de son collaborateur J. Coupet-Sarrailh, illustrés de photographies, décrivant « des travaux réalisés en France, que nous avons choisis parce qu'ils n'ont pas été égalés dans le Monde entier ». Dix-huit réalisations industrielles seront ainsi présentées. Les concurrents devront procéder à deux classements de ces réalisations : désigner celles qui leur semblent les plus dignes d'admiration, puis les ranger par ordre d'utilité en tenant compte des services qu'ils rendent. De nombreux prix, d'une valeur totale de 150 000 francs, seront décernés aux gagnants : un piano droit Gaveau, des motocyclettes, des postes de TSF, des montres, des bicyclettes, etc. Au cas où plusieurs concurrents auraient donné la même réponse gagnante, une question subsidiaire leur sera alors posée.

Le 3 juin 1930, *Le Petit Journal* publie les résultats de son « concours-enquête ». Pour la première question (« le plus digne d'admiration ») :

1. Tour Eiffel	10. Phare du Mont-Afrique
2. Canal du Rove	11. Électro-aimant de Meudon
3. Viaduc du Viaur	12. Escalier mobile du Havre
4. Station TSF de Sainte-Assise	13. Cuve d'eau de Montmartre
5. Pont sur l'Elorn	14. Funiculaire de Chamonix
6. Croiseur « Tourville »	15. Projecteur du Mont-Valérien
7. Locomotive à vapeur	16. Hangars de l'aéronautique à Orly
8. Locomotive électrique	17. Cuves en acier vitrifié
9. Abattoirs de Lyon	18. Transporteur de Senelle-Maubeuge

Pour la seconde question (« le plus utile ») :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Station TSF de Sainte-Assise | 10. Phare du Mont-Afrique |
| 2. Locomotive à vapeur | 11. Cuve d'eau de Montmartre |
| 3. Canal du Rove | 12. Croiseur « Tourville » |
| 4. Tour Eiffel | 13. Pont sur l'Elorn |
| 5. Électro-aimant de Meudon | 14. Hangars de l'aéronautique à Orly |
| 6. Abattoirs de Lyon | 15. Cuves en acier vitrifié |
| 7. Locomotive électrique | 16. Funiculaire de Chamonix |
| 8. Viaduc du Vaur | 17. Escalier mobile du Havre |
| 9. Projecteur du Mont-Valérien | 18. Transporteur de Senelle-Maubeuge |

Les progrès de l'aviation

À l'occasion de la fête aérienne de Vincennes, *Le Petit Journal* demande à ses lecteurs, dans son numéro 27 juin 1928, de répondre aux deux questions suivantes : « 1° Parmi les pilotes ayant participé à la fête de Vincennes, quels sont, à votre opinion, par ordre de mérite, les cinq premiers qui ont réalisé les plus belles prouesses ? » ; « 2° Quels sont, en tenant compte des enseignements du meeting de Vincennes, les 10 exploits (raids ou records) que vous désiriez voir accomplir par l'aviation française dans les années qui vont suivre ? ». Le concours-référendum est doté de nombreux prix : 1 piano droit, 1 motocyclette, 2 fusils de chasse, 5 appareils de TSF, 4 phonographes, etc.

Les résultats sont publiés le 5 août 1928. Les cinq aviateurs qui ont réalisé les plus belles prouesses lors de cette exhibition sont dans l'ordre de mérite décroissant Doret, Détroyat, Froissart, Maryse Bastié, Jambel. À la seconde question, la majorité des suffrages a désigné les exploits ou inventions ci-après : 1° Traversée Paris-New-York ; 2° Tour du monde ; 3° Record de distance ; 4° Record d'atterrissage ; 5° Record de vitesse ; 6° Record d'altitude ; 7° Paris-Madagascar ; 8° Avion sans pilote ; 9° Relations Extrême-Orient ; 10° Paris-Pôle Sud.

LES RÉFÉRENDUMS SUR LES PROBLÈMES SOCIÉTAUX

La vie quotidienne

Nous ne présentons ci-après que trois des premiers « plébiscites » de *La Presse*, qui sont parmi les plus anciens que nous ayons trouvés. D'autres thèmes de la vie quotidienne ont été abordés dans *La Presse*, comme le type d'avertisseur que les cyclistes devraient adopter (11 novembre-23 décembre 1898), et dans d'autres journaux, comme les qualités que les femmes apprécient le plus chez les hommes (*L'Intransigeant*, 13 décembre 1908-22 février 1909), les animaux les plus utiles à l'homme (*Le Petit Parisien*, 12 octobre-25 décembre 1908), ou encore les aliments les plus utiles à l'homme (*Le Petit Parisien*, 18 décembre 1910-3 mars 1911).

Les paris hippiques

Le 29 mars 1891, en première page, *La Presse* propose à ses lecteurs un « plébiscite » sur les paris dans les courses hippiques : « Plusieurs de nos confrères ont ouvert dans leurs colonnes un plébiscite sur des questions d'appréciation historique ou de politique générale. Ces questions-là sont du domaine d'un nombre restreint de lecteurs, et ceux qui désirent exprimer leur opinion sont en petit nombre. *La Presse* a voulu avoir son plébiscite, sur une question populaire, qui intéresse au plus haut degré la population parisienne, et elle ouvre aujourd'hui, dans ses colonnes, un plébiscite sur la QUESTION DES COURSES. Nous posons à nos lecteurs quatre questions, qui sont les suivantes : FAUT-IL L'INTERDICTION DE TOUS LES JEUX ? FAUT-IL LE PARI MUTUEL SEUL ? FAUT-IL LES BOOKMAKERS SEULS ? FAUT-IL LE PARI MUTUEL ET LES BOOKMAKERS ? ».

Le 17 avril, les 8 536 réponses ont été dépouillées, et le résultat est le suivant :

Pour l'interdiction des jeux	960
Pour le Pari Mutuel seul	894
Pour les Bookmakers seuls	870
Pour le Pari Mutuel et les Bookmakers	5.812

La question du pourboire

L'Association syndicale des garçons restaurateurs limonadiers et assimilés avait adressé à ses membres un questionnaire, dans lequel, conjointement avec plusieurs questions relatives aux conditions de travail, il leur était demandé : « Êtes-vous partisan de la suppression du pourboire et de son remplacement par un appointement fixe ? ». Le 12 août 1897, *La Presse* demande à ses lecteurs leur avis sur cette même question : « Nous nous sommes souvent bien trouvés de la collaboration de nos lecteurs. C'est à eux encore que nous nous adressons aujourd'hui. Ils sont mieux que quiconque désignés pour résoudre le problème. Nous leur soumettons donc le questionnaire suivant : 1° Êtes-vous pour ou contre la suppression *intégrale* du pourboire ? 2° Êtes-vous pour ou contre l'institution du pourboire facultatif ? 3° Pour quelles raisons ? ».

Le 22 août, le journal publie les résultats du référendum. Sur 3 748 votants, 2 167 sont pour la suppression intégrale du pourboire (57,8 %), 619 pour le pourboire facultatif (16,5 %), et 614 pour le maintien de l'état de choses existant (16,4 %) ; 348 bulletins ont été déclarés nuls.

Les qualités d'un bon concierge

Le 11 novembre 1905, titrant en première page : « Les Étrennes de la PRESSE », ce journal annonce : « NOTRE CONCOURS DES LOCATAIRES / *Quelles qualités doit posséder un bon concierge ?* ». Il précise ensuite : « Nous ouvrons, à partir de demain, un concours annuel auquel nous convions l'unanimité de nos lecteurs, puisqu'il intéresse **Locataires, Propriétaires et Concierges**, c'est-à-dire tout le monde. 500 lots REPRÉSENTANT UNE VALEUR DE **Quinze mille francs** seront accordés aux meilleures réponses à la question suivante : *Quelles sont les SEPT qualités professionnelles qui font un bon concierge ?* ».

Après plusieurs relances, le concours est clos le 6 décembre. Le 23 décembre 1905, 12 305 bulletins ont été dépouillés. Les sept qualités professionnelles les plus importantes pour un bon concierge sont, dans l'ordre : la *propreté* (11 090 voix), la *discrétion* (10 764), l'*honnêteté* (10 492), la *politesse* (8 202), la *complaisance* (7 336), la *vigilance* (5 742), l'*exactitude* (4 204). Viennent ensuite : être *sobre* (2 780), être *aimable* (2 204), être *prévenant* (1 137), être *intelligent* (677), être *patient* (661), être *actif* (653), avoir le *sommeil léger* (624), être *dévoué* (608), être *courageux* (606), etc.

Les règles de la vie en société

Les quatre exemples ci-après n'illustrent qu'imparfaitement la diversité des référendums de cette catégorie. Parmi ceux que nous n'avons pas retenus, il faut signaler ceux qui concernent les bonnes mœurs : l'enquête sur l'honnêteté (*Paris-Soir* 1924), le référendum sur la politesse (*Le Figaro* 1937), « Le grand referendum de la plus belle action » (*Paris-Soir* 1937).

Les dates des vacances scolaires

Traditionnellement, les vacances scolaires d'été s'étaient étalées sur les mois d'août et de septembre ; la distribution des prix, qui marquait la fin de l'année scolaire, se déroulait, selon les années, entre le 1^{er} et le 15 août, et la rentrée se faisait dans les premiers jours d'octobre. En 1888, il est question de fixer les dates des vacances du 13 juillet au 15 septembre, mais sans qu'une décision soit prise. Au début de l'année 1891, le ministère de l'Instruction publique demande aux recteurs de consulter les chefs d'établissement et les familles sur la question des dates des vacances d'été ; une forte majorité se serait prononcée en faveur du *statu quo*.

Le référendum sur les dates des vacances scolaires est un « marronnier », qui apparaît régulièrement dans les journaux, au moment où le ministère doit fixer ces dates pour l'année en cours. Celui-ci est le plus ancien que nous ayons relevé. Le 16 mars 1891, le *Petit Journal* invite ses lecteurs préoccupés par le problème des vacances à ne pas manquer l'article de Jean sans Terre²³ qui doit paraître le lendemain. Le 17 mars, l'article en question paraît en première page, sur trois colonnes, sous le titre : « LA DATE DES VACANCES. / UN PLÉBISCITE au "Petit Journal" ». Il fait état du « déluge de lettres » que le journal a reçues sur le sujet, et estime que « ce qu'il faudrait faire connaître au ministre, mais d'une façon complète, magistrale, c'est l'opinion des familles ». Pour cela, il n'y a qu'un moyen : « Ouvrir un plébiscite sur la date des vacances dans les colonnes du *Petit Journal* ». En page 4, un bulletin de vote, à retourner sous enveloppe non fermée à l'adresse de Jean sans Terre, est ainsi rédigé :

OUI *Je suis partisan de l'avancement des vacances au 14 juillet.*

NON *Je ne suis pas partisan des vacances au 14 juillet. Je désire le maintien de l'état de choses actuel.*

Le 26 mars, on dénombrait 101 921 réponses : 92 007 « oui » (90,2 %) et 9 914 « non » (9,8 %). Un article de Jean sans Terre résumait les arguments des partisans du « non » (la chasse et les vendanges) et ceux du « oui » (trop fortes chaleurs dans les classes). Le 26 avril, à la suite d'un « double pointage », les chiffres étaient rectifiés

²³ Sous ce pseudonyme, le journaliste sportif et grand reporter Pierre Giffard (1853-1922) a tenu au *Petit Journal* une chronique régulière pendant plusieurs années.

sans altérer la signification du « plébiscite » : sur 102 030 réponses, on dénombrait 92 276 « oui » (90,4 %) et 9 754 « non » (9,6 %).

Il faudra attendre l'arrêté ministériel du 11 février 1939 pour que les vacances d'été soient allongées, afin de satisfaire les demandes des agriculteurs (aide aux travaux des champs). La date de début est fixée au 15 juillet, la date de fin au 30 septembre. Ce même arrêté fixe la durée des vacances de Pâques à deux semaines, et institue trois jours fériés (Noël, Mardi gras, Toussaint).

Le timbre à deux sous

Le « plébiscite postal » pour le timbre à deux sous est moins un référendum qu'un exemple des campagnes à prétention « philanthropique » menées par *Le Matin*. Le 7 novembre 1904, ce quotidien tente de mobiliser ses lecteurs en ses termes : « C'est demain mardi que nous ferons parvenir à tous nos abonnés et à tous nos lecteurs la carte postale préparée par nos soins, pour un vaste pétitionnement en vue de la réduction du prix du timbre des lettres de quinze centimes à dix centimes. Tout a été dit sur la légitimité, sur la nécessité, sur l'urgence de cette réforme. [...] C'est au public maintenant à manifester son opinion, à dicter sa volonté. La carte postale que nos lecteurs recevront contient le texte de la pétition. Elle peut être adressée en franchise au président de la Chambre des députés, revêtue de la signature du citoyen qui l'aura lue et approuvée ».

Dans les jours qui suivent, il fait savoir qu'« en dehors des cartes postales envoyées à nos abonnés ou déposées chez les marchands pour nos acheteurs au numéro, nous en avons mis en réserve deux cent mille que nous tenons à la disposition des comités, associations et groupements de toutes sortes » (8 novembre), et que « la carte postale du timbre à deux sous est désormais historique. Son succès a été tel que nous l'espérons, et l'importance de la pacifique manifestation qu'elle symbolise n'échappe plus à personne » (9 novembre). Il feint de plaindre les postiers et les employés de la Chambre, victime du succès de ce « plébiscite » : « Les facteurs, pliant sous le poids, continuent à venir déposer à la Chambre les ballots énormes des cartes pétitionnaires » (11 novembre) ; « Malheureux facteurs, à qui le *Matin* se trouve avoir imposé ainsi un surcroît de besogne ! Qu'ils se rassurent néanmoins. Ils n'auront pas travaillé en vain, et nous leur réservons une récompense » (12 novembre).

Le 15 novembre, *Le Matin* se félicite de ce que le président de la Chambre a déjà reçu cent cinquante mille cartes, en chiffres ronds, ajoutant : « Pour considérable qu'il soit, ce chiffre ne nous satisfait pas encore ». Il faudra cependant attendre plus d'une année pour que, le 28 février 1906, les lecteurs apprennent que les députés ont rétabli la lettre à deux sous, par 523 voix contre 32, et qu'après de longues discussions, les sénateurs ont accepté, par 159 voix contre 92, l'abaissement à 10 centimes de la taxe. La date d'application a été fixée au 16 avril 1906. Le 17 avril, *Le Matin* peut enfin triompher : « C'était hier que le nouveau timbre à 10 centimes était mis en circulation. Disons tout de suite que le public, comme il était facile de le prévoir, a réservé à son apparition tant souhaitée un accueil des plus chaleureux ».

Le code de la route

En première page du numéro daté du 1^{er} mars 1928, un article du Secrétaire général de l'Union Automobiliste de France, Albert Navarre, lance un appel à la collaboration des lecteurs du *Petit Journal* : « C'est le siècle de l'automobile... Mais il faut faire l'éducation de l'automobiliste comme du piéton. Un concours-référendum original de

l'Union Automobiliste et du "Petit Journal" ». La nature de la récompense n'est pas précisée : « Tous les lecteurs du *Petit Journal* ayant participé à ce concours-referendum de l'Union Automobiliste de France même pour une seule réponse recevront un souvenir ». Aussi, la participation a-t-elle été tellement faible que plusieurs relances ont été nécessaires et que la date de clôture du concours-référendum a dû être reportée.

Les questions posées étaient ainsi libellées :

1. - *Êtes-vous partisan de la conduite à gauche ?*
2. - *Êtes-vous partisan que le piéton marche à droite ou à gauche de la route ?*
3. - *Donnez-nous votre avis sur l'extinction des phares au croisement de deux voitures.*
4. - *Êtes-vous partisan d'enseigner les notions de la circulation à l'école ?*
5. - *Envoyez-nous un ou plusieurs dessins ou croquis démonstratifs relatifs à cet enseignement.*
6. - *Donnez-nous quelques maximes ou phrases lapidaires pour l'enseignement du code de la route.*

Le 27 mai 1928, en quatrième page, les résultats du concours-référendum (publiés, sous le titre : « Une curieuse statistique », et sans indication du nombre de réponses reçues) sont les suivants :

- partisans de la conduite à gauche : 68 % ; partisans de la conduite à droite : 32 % ;
- partisans du piéton marchant à droite : 41 % ; partisans du piéton marchant à gauche : 49 % (on notera que le total ne fait que 90 %) ;
- pour l'extinction complète des phares : 10 % ; pour le maintien des phares allumés mais pour l'emploi de phares éclairants non aveuglants : 90 % ;
- partisans de l'enseignement des notions de circulation à l'école : 96 %.

La révision de la loi sur les assurances sociales

Les lois du 5 avril 1928 et du 30 avril 1930 ont instauré, pour les salariés de l'industrie et du commerce, un système obligatoire d'assurances sociales, couvrant les risques de maternité, de maladie, d'invalidité, de vieillesse, et de décès. Le 29 janvier 1935, dans un long article en pages 1 et 4 du *Petit Journal*, Paul Guitard annonce une série de reportages et de témoignages qui durera plusieurs semaines et suscitera un courrier abondant, sur le thème : « La loi des assurances sociales est-elle utile et efficace sous sa forme présente ? ». L'article se termine ainsi : « Dégager le vrai du faux. Aboutir à des conclusions effectives, tel est le but de l'enquête que nous nous sommes proposée et au bout de laquelle nous poseront les deux questions :

- 1° *La loi des Assurances sociales est-elle utile et efficace sous sa forme présente ?*
- 2° *Les inconvénients ne sont-ils pas supérieurs aux avantages ? Et doit-on simplement envisager son abrogation ?*
- 3° *Ou vaut-il mieux conserver la loi en la modifiant ? Et dans quel sens cette révision doit-elle se faire ? »*

Le 14 février 1935, à l'issue de l'enquête de Paul Guitard, un bulletin est publié sous le titre : « RÉPONDEZ À NOTRE REFERENDUM ». Il reproduit les trois questions posées à la fin du texte initial, et il invite les lecteurs à découper ce bulletin et à l'adresser au *Petit Journal* sous enveloppe portant la mention « Assurances sociales ». Le 25 mars, celui-ci annonce avoir reçu près de quarante mille réponses, souvent

accompagnées de lettres. Il titre : « Il faut réviser la loi des Assurances sociales et la simplifier. Telles sont les indications qui se dégagent de notre referendum, véritable coup de sonde dans l'opinion publique ».

À la première question (la loi est-elle utile et efficace ?), 30 895 lecteurs ont répondu « non », contre 8 121 « oui ». À la deuxième (abroger la loi, ou la modifier ?), 12 680 répondants ont demandé l'abrogation pure et simple de la loi, et 32 775 ont préconisé la révision et la simplification de la loi. Paul Guitard ajoute : « On remarquera que, parmi les 32.775 votants, doivent vraisemblablement se trouver compris une forte partie des 12.680 réfractaires intégraux. Il n'y a pas là de contradiction. Mais beaucoup de nos correspondants nous ont expliqué qu'en cas où, pour des raisons de moralité ou pour des causes matérielles, l'abrogation deviendrait impossible, ils devenaient, dès lors, partisans de la révision ».

Le 19 mai 1935, *Le Petit Journal* annonce en première page l'aboutissement de sa campagne pour la révision de la loi sur les assurances sociales : « Notre campagne touche à son but. Enfin, la loi des Assurances sociales va être simplifiée ! Les diverses revendications formulées par la masse de nos lecteurs, par les parlementaires, par les maires de France, par les groupements agricoles, industriels et commerciaux vont incessamment recevoir satisfaction ». Il conclut ainsi : « Nous avons institué un referendum : il nous a valu un afflux de réponses. Et notre campagne a eu un retentissement sans précédent. *Le Petit Journal* s'honore, sans fausse modestie, de ce succès, parce que la cause qu'il défendait était juste et raisonnable ».

LES RÉFÉRENDUMS SUR LA VIE POLITIQUE

Bien qu'ils ne représentent qu'une relativement faible minorité dans l'ensemble des jeux-concours, plébiscites et référendums de presse, ceux qui portent sur la vie politique ont naturellement connu un retentissement important. Outre celui du *Petit Parisien* sur la peine de mort (1907), et celui du *Petit Journal* sur l'éventualité d'une dictature en France (1934), nous présentons d'autres consultations moins souvent citées par les politologues, comme celles sur les élections, le droit de vote pour les femmes, la guerre russo-japonaise, ou encore la mise en circulation des pièces d'or.

Le référendum sur la peine de mort

Le référendum du *Petit Parisien* sur la peine de mort est lancé le 29 septembre 1907. Mais ce lancement a été précédé de débats journalistiques et d'événements dont le rappel est nécessaire pour en mieux comprendre les résultats. Le retentissement dans l'opinion publique de certains événements a certainement influé sur le résultat du référendum du *Petit Parisien*. C'est en particulier le cas de « l'affaire Soleilland », que nous résumons ci-après. Afin d'éclairer les motivations des participants à ce référendum, nous nous placerons uniquement dans leur optique : nous limiterons la relation de ces événements à la version que *Le Petit Parisien* en a présentée à ses lecteurs.

Les débats sur la peine de mort

En 1907, les débats sur la peine capitale ne sont pas nouveaux. Le 28 juillet 1906, *Le Petit Parisien* avait annoncé en première page la suppression de fait de la peine de mort en France : la commission du budget avait proposé aux députés de supprimer les

crédits affectés aux exécutions capitales (27 000 francs), « ce qui est une façon détournée pour arriver à abolir la peine de mort ».

Le 1^{er} août 1906, le journal avait rappelé que, le 10 juillet 1906, une proposition signée de 75 députés avait été déposée. Elle était libellée ainsi : « *Article unique*. - La peine de mort est abolie. Seront punis des travaux forcés à perpétuité les individus qui se seront rendus coupables des crimes qui comportaient la peine de mort ». Le 1^{er} novembre, il avait annoncé le dépôt par le gouvernement d'un projet de loi portant l'abolition de la peine de mort. Le 16 novembre, il avait publié en première page un article de Jean Frolo²⁴, « Les derniers jours d'un condamné », qui est un plaidoyer contre la peine de mort. À la fin de 1906, *Le Petit Parisien* ne se prononce clairement ni pour le maintien, ni pour l'abolition de la peine de mort, mais s'efforce de présenter les deux points de vue.

Il est arrivé que *Le Petit Parisien* publie des témoignages susceptibles de raviver le courant favorable à la peine capitale. C'est par exemple le cas d'un article daté du 7 décembre, intitulé « Un meurtrier cynique ». Devant le magistrat qui l'interroge, l'assassin déclare : « Si j'ai tué mon ancien camarade Martinet, [...] c'est parce qu'il brutalisait sa femme, qui est ma maîtresse. Qu'est-ce que je risquais, en somme, puisque la peine de mort est abolie ?... On m'enverra à Nouméa, dans un climat délicieux où je vivrai tranquille aux frais de l'État. À mon retour, dans cinq ou six ans, j'épouserai la femme de Martinet... Ceux qui ont peur peuvent maintenant se tranquilliser... On ne raccourcit plus (*sic*) ».

Mais c'est surtout les comptes rendus du viol et du meurtre de la petite Marthe Erbeling, 11 ans, par un ami de la famille, Albert Soleilland, et le procès de ce dernier, qui ont vraisemblablement contribué à renforcer ou développer, chez les lecteurs du *Petit Parisien*, un courant d'opinion favorable à la peine de mort²⁵.

L'affaire Soleilland

Du 5 février au 14 septembre 1907, l'« affaire Soleilland » a fait l'objet d'articles quasi-quotidiens dans *Le Petit Parisien*. Le côté révoltant de ce fait divers sordide est aggravé par plusieurs facteurs : l'assassin est un ami de longue date de la famille de la victime ; il a bénéficié à plusieurs reprises de l'aide de celle-ci, pourtant moins aisée que la famille Soleilland ; il a fait semblant d'être bouleversé par la disparition de la fillette, qu'il venait de violer et d'assassiner, et a feint de contribuer à sa recherche ; il s'est empêtré ensuite dans des déclarations contradictoires, et a donné des versions différentes, mais toujours incomplètes, de son crime ; lors de son procès, il a montré une insensibilité totale à la souffrance des autres, n'a manifesté aucun remords, et ne s'est apitoyé que sur son propre sort.

Les rebondissements de l'affaire Soleilland ont tenu en haleine les lecteurs du *Petit Parisien*, et ont occupé une bien plus grande place dans le journal que l'intervention française au Maroc contre les Kabyles insurgés. Du 5 au 8 février, *Le Petit Parisien* s'interroge sur la disparition mystérieuse de la petite Marthe. Mais le 9 février, coup de théâtre : le journal titre sur deux colonnes en première page : « SOLEILLAND A ASSASSINÉ LA PETITE MARTHE / Soleilland raconte son crime / Le Cadavre en Omnibus ! ». En deuxième page, il donne sur trois colonnes des précisions supplémentaires sur le crime.

²⁴ Jean Frolo est un pseudonyme collectif utilisé généralement pour signer les éditoriaux.

²⁵ Pour plus de détails sur cette affaire et son retentissement, on lira, de Jean-Marc Berlière, *Le crime de Soleilland, 1907. Les journalistes et l'assassin*, Paris, Tallandier, 2003.

Cet article du 9 février 1907, qui relate la première audition de l'assassin chez le juge d'instruction, est accablant pour Soleilland. Après avoir plaisanté et protesté de son innocence, confronté à des témoignages qui infirment ses alibis, il s'effondre et avoue son crime. La narration qui suit est émaillée de détails sordides et révoltants : la confiance de la fillette envers l'ami qui avait promis de l'emmener au spectacle ; le crime lui-même (bien que, comme le montrera la suite de l'instruction, il fut plus sordide encore que ne le dit alors Solleiland) ; la manière dont l'assassin a enveloppé le cadavre comme un ballot de blanchisseuse et l'a emporté en tramway, pour le déposer dans une consigne de la Gare de l'Est. Le compte rendu de la perquisition à la gare et de la découverte du cadavre, ajoute encore à l'horreur. Un autre article relate les réactions de l'entourage de la victime : « En apprenant le terrible sort de son enfant, le père de Marthe Erbeling est frappé de congestion et l'on craint pour la raison de sa mère ».

Dans les jours qui suivent, l'affaire Soleilland occupe une place importante dans les colonnes du *Petit Parisien*. Le 11 février, il révèle que « la fillette a subi les pires tortures. [...] Après avoir violé, mutilé et étranglé la pauvre enfant, le monstre l'a poignardée. – Le cœur fut transpercé de part en part ». Le 15 février, il publie une photographie montrant les cent mille personnes qui assistent aux obsèques de la petite Marthe, et ajoute que la police a été débordée.

Le procès s'ouvre le 22 juillet 1907. Selon le compte rendu que le journal en donne dans son numéro du lendemain, Soleilland se présente à l'audience « souriant, pommadé, moustache roulée au petit fer » ; il « ne paraît nullement troublé par la curiosité qu'il éveille, il en est au contraire satisfait, car un léger sourire soulève le coin de ses lèvres ». Le surlendemain, le journal annonce que Soleilland a été condamné à mort : « Son crime était trop monstrueux pour qu'il pût espérer en la clémence de ses juges. Ce fut néanmoins avec une indicible terreur qu'il accueillit la sentence dont il était frappé et des larmes, cette fois, versées sur son propre sort, coulèrent de ses yeux ».

Le 31 juillet 1907, *Le Petit Parisien* raconte comment Soleilland vit en prison, en attendant l'issue de son pourvoi en cassation : « Soleilland à la Santé / Le condamné à mort vit dans un rêve / Il se porte admirablement, mange bien et digère encore mieux. – Il fait de riants projets d'avenir quand il sera à Cayenne, qu'il considère comme l'Eldorado des forçats. – Sa grâce ne fait, en effet, pour lui, aucun doute ». De fait, il sera finalement gracié par le Président de la République, Armand Fallières, le 13 septembre 1907, et sa peine commuée en travaux forcés à perpétuité. Il mourra à Cayenne en mai 1920.

Nouveaux débats sur la peine de mort

Pendant que se déroulaient l'instruction et le procès de l'« affaire Soleilland », un débat s'est instauré dans les colonnes du *Petit Parisien* sur le maintien ou non de la peine de mort. Du 28 mars au 22 avril 1907, diverses personnalités ont été priées de donner leur avis sur le sujet. Ces avis sont naturellement très partagés. Par exemple : « Alors que les Directeurs de Théâtres réprouvent la Guillotine, les Romanciers populaires aimés de nos Lecteurs en souhaitent le maintien » (2 avril) ; « L'Avis des Représentants du Prolétariat et l'Opinion de quelques Médecins et Criminalistes. – Les uns sont pour, les autres sont contre » (5 avril) ; « Les Littérateurs, pas plus que nos autres Correspondants, ne sont d'accord au sujet de la suppression de la Guillotine. Il est toujours très malaisé de se faire une Opinion personnelle » (22 avril).

D'autre part, *Le Petit Parisien* rapporte à plusieurs reprises que divers jurys d'assises ont adressé des pétitions demandant le maintien de la peine de mort. Ainsi : « On ne peut dissimuler un certain malaise de l'opinion devant la réponse faite aux manifestations très nettes des jurys de cours d'assises : ces jurys réclament le maintien de la peine de mort comme le seul moyen efficace d'arrêter l'effroyable montée du crime – et ce sont, constamment, des mesures de clémence. La fréquence de ces grâces accordées à des condamnés ne laisse pas d'être un peu déroutante » (16 mai). « De tous côtés, les jurys, émus de la marée montante du crime, signent des pétitions pour le maintien de la peine capitale, dont la suppression encouragerait les assassins » (24 juillet). « Les jurys successifs de la Seine et de nombreux jurys des départements ont manifesté leurs sentiments sur le problème de principe, dans les adresses qu'ils ont signées depuis plusieurs mois et qui concluaient invariablement à la conservation de la peine capitale, prévue par notre Code. L'opinion, émue par des crimes réitérés, par des attentats sauvages, et que le développement même de la civilisation semblait devoir raréfier, s'est prononcée, à plusieurs reprises, contre toute atténuation des prescriptions légales » (4 septembre).

Le déroulement et les résultats du référendum

Le Petit Parisien lance son référendum sur la peine de mort le 29 septembre 1907. Il juge bon, malgré le sérieux du thème abordé, d'annoncer (le 30 septembre) que ce référendum « se terminera par une remise de Surprises, auxquelles pourront prétendre tous ceux et toutes celles qui nous auront envoyé leur réponse ». Il précisera (le 20 octobre) que les 12 040 primes promises aux participants comportent des montres, des bijoux, des vases, de l'argenterie, des lampes, des stylographes, des rasoirs, des parfums, des étoles de fourrure, des cravates, des jumelles, etc. Le nombre des primes a été fixé d'avance pour chaque département français et chaque pays étranger (5 octobre).

Les modalités du scrutin sont publiées au cours des premiers jours d'octobre. Les réponses doivent être envoyées sur une carte postale illustrée, à raison d'une par personne, et ne doivent porter que la réponse par « Oui » ou « Non », ainsi que les coordonnées de l'expéditeur ; un concours artistique, distinct du référendum, portera sur les « sites pittoresques » représentés sur ces cartes (1^{er} octobre), qui doivent impérativement être « imprimées en noir », en raison de la rareté des cartes postales en couleurs (3 octobre). Afin d'éviter les encombrements des services postaux, chaque jour, cinq départements seront désignés, ainsi qu'un ou deux pays étrangers. Dans ces lieux, « les cartes devront être mises à la poste *le lendemain de l'arrivée du journal*, de façon à laisser aux lecteurs une journée entière pour préparer leur réponse et leur carte » (2 octobre). Ces désignations s'étaleront du 8 au 28 octobre.

Le 31 octobre, les modalités du dépouillement sont décrites en détail et illustrées par la photographie d'un coin de la salle où s'effectue le dépouillement. Enfin, le 5 novembre, les résultats sont publiés. Sur les 1 412 347 réponses reçues, 1 083 655 (soit 76,7 %) sont pour la peine de mort, et 328 692 (23,3 %) sont contre. Le thème de l'abolition de la peine de mort est alors un sujet tellement sensible que, le 11 décembre, *Le Petit Parisien* aborde le sujet de « la demande d'un certain nombre de nos lecteurs et de nos lectrices qui désiraient que leur opinion sur la peine de mort ne fût point livrée à la publicité ». Pour en tenir compte, il annonce que « ceux de nos lecteurs et de nos lectrices qui [...] – dans l'éventualité où leurs cartes postales seraient primées – désireraient ne point voir figurer leur nom sur la liste des lauréats, sont priés de nous en aviser IMMÉDIATEMENT PAR LETTRE AFFRANCHIE. Nous les mentionnerons tout simplement ainsi : M. ou M^{me} X..., à... (nom de la localité) ».

Le 6 juillet 1908, *Le Petit Parisien* annonce que le débat sur la peine de mort à la Chambre des députés a été ajourné, « après une séance mouvementée, mêlée d'obstruction », bien qu'une courte majorité de 259 députés se soit prononcée contre la peine de mort, 257 ayant voté pour son maintien.

Le référendum sur l'éventualité d'une dictature en France

Le référendum de presse le plus souvent mentionné (tous journaux confondus) par les historiens et les politologues est celui que *Le Petit Journal* a lancé en 1934 sur le thème : « Un dictateur... Mais qui ? ». Il fait suite à la publication, le 16 novembre 1934, à la une du *Petit Journal*, d'un article de Claude Jeantet²⁶, intitulé : « La dictature est-elle à l'ordre du Jour ? ». Ce court article est mis en valeur par les photos de Hitler, Staline, Horthy, Mustapha Kemal, et Mussolini. Claude Jeantet conclut que « même si la récente crise ministérielle ne s'était pas produite²⁷, les progrès lents mais certains de la crise économique en France, suffiraient à eux seuls à conférer aux aspirations dictatoriales une actualité aiguë... ».

Le lancement du référendum

Le 18 novembre, sous le titre « République ou dictature ? », on lit : « Le *Petit Journal* a reçu de ses lecteurs un monceau de lettres relatives aux articles et informations que nous avons publiés au sujet du problème de la dictature et du régime autoritaire. [...] Devant l'intérêt si vif manifesté par ses lecteurs, le *Petit Journal* constate qu'une fois de plus il a soulevé une question brûlante à laquelle l'actualité apporte chaque jour un aspect neuf. Aussi bien ne la laisserons-nous point sans réponse et réservons-nous à nos lecteurs une surprise qui les récompensera de leur fidélité et de leurs suggestions si intéressantes ». Le 20 novembre, un court article en première page reprend le même thème en titrant : « Un referendum sensationnel / Faudrait-il un dictateur ! ...Mais qui ? ». Le lendemain, un article détaillé explique que, dans ce référendum doté de 50 000 francs de prix, les participants devront répondre à deux questions : « Si la France devait choisir un dictateur, qui désigneriez-vous dans la liste donnée ci-après ? », et : « Par combien de voix sera désigné le candidat arrivant en tête ? ». La liste proposée est la suivante :

Abbé Bergey	Daudet	Jouhaux	Pétain
Bergery	Dautry	La Rocque	Pichot
Blum	Déat	Laval	Jean-Renaud
Bouisson	Denain	Lebecq	Louis Renault
Cachin	Doriot	Lebrun	Paul Reynaud
Chéron	Doumergue	Mandel	Tardieu
Chiappe	Flandin	Marin	Henry Torrès
Citroën	Franchey d'Espérey	Marquet	Taittinger
Daladier	Herriot	Maurras	Weygand
	Jeanneney	Nicolle	

²⁶ Claude Jeantet (1902-1982) a été membre, puis secrétaire général de l'Action Française de 1923 à 1930, membre des Croix-de-Feu (1934), puis membre du Parti Populaire Français de Jacques Doriot dès sa création (1936). Rédacteur en chef de *Je suis partout*, réfugié en Allemagne au début de la Libération, il y fera paraître une version du *Petit Parisien* à la demande de Doriot. Il a été condamné en 1946 aux travaux forcés pour collaboration, puis gracié en 1951 (Broche 2014, p. 509).

²⁷ Le 8 novembre 1934, les ministres radicaux Adrien Berthod, William Bertrand, Édouard Herriot et Henri Queuille ont démissionné, provoquant la chute du cabinet Doumergue.

L'énumération des 300 prix est donnée ensuite : une chambre à coucher Louis XV acajou 3 pièces, deux appareils de TSF, trois accordéons italiens, deux bicyclettes « Peugeot » pour hommes, dix-sept appareils photographiques avec tous accessoires pour développement, deux carillons, etc. Les soixante-dix derniers prix sont « un jeu de Tricotin pour dames ».

La première phase du déroulement du référendum

Entre le 22 novembre et le 4 décembre 1934, les candidats sont présentés aux lecteurs, dans l'ordre alphabétique, à raison de trois (plus rarement quatre) candidats par numéro du journal. Un petit encart en première page rassemble les portraits de ces personnalités, et renvoie à une page intérieure, où l'on trouve à la fois un portrait psychologique et une esquisse de la biographie de chaque candidat, vus sous l'angle des capacités nécessaires pour remplir la fonction de dictateur. Car « fidèle à sa haute tradition d'impartialité et à son souci d'objectivité, le "Petit Journal" indiquera les raisons qui semblent militer "pour" et "contre" chacun des quarante candidats qui sont inscrits sur la liste du referendum. Nos lecteurs sauront, suivant leurs préférences, suppléer s'il le faut, à l'indigence de ce plaidoyer ou de ce réquisitoire ».

Le suivi de cette présentation fait apparaître de légères modifications dans la liste des candidats. De trente-huit dans la liste initiale, ils passent finalement à quarante par l'ajout de Frossard (le 27 novembre) et de Mermoz (le 1^{er} décembre). De même, on observe parfois une omission dans la liste présentée chaque jour (par exemple celle de Frossard le 6 décembre, ou de Lebrun le 10). Du 5 au 9 décembre, le journal complète ses notices individuelles en faisant appel aux talents de Madame Anne Osmont, « l'un des maîtres incontestés de l'occultisme » ; celle-ci dresse un portrait psychologique de chaque candidat, mais sans prendre le risque de formuler un pronostic.

Nous donnons ci après des extraits des notices établies par les rédacteurs du *Petit Journal* pour deux des personnalités proposées au suffrage de ses lecteurs : le maréchal Pétain, alors ministre de la Guerre, et Pierre Laval, alors ministre des Colonies. Ces deux personnalités sont en effet celles que les lecteurs du journal ont classées en tête à l'issue de ce referendum.

Portrait du maréchal Pétain

Le portrait du maréchal Pétain paraît le 2 décembre 1934 (page 5) :

POUR : 1. C'est le plus populaire de nos grands chefs de guerre. Ayant gravi, sans bassesse ni flagornerie, tous les échelons réservés aux officiers généraux, il devint le chef suprême de l'armée française à l'heure la plus difficile ; ayant une première fois sauvé la France à Verdun, il devait enfin lui apporter la victoire. La droiture de son caractère et la clarté de son intelligence, la fermeté de ses opinions et la compréhension des difficultés qui se présentent à lui, le calme de sa décision, la vivacité de sa pensée, en font le type même du chef français chez lequel l'autorité n'a point besoin de la violence pour s'exprimer.

2. Ce chef, en toutes circonstances, reste humain. S'il vint à bout des mutineries de 1917, ce ne fut pas par un renforcement féroce de la discipline, mais au contraire par l'intelligence compatissante des souffrances du poilu, par un sentiment droit de la justice et ce qu'il était équitable d'accorder à des hommes qui, eux, ne refusaient rien d'eux-mêmes. [...]

3. Son passage au ministère de la Guerre l'a instruit des rouages de la politique et des mœurs parlementaires. Il n'y abdiqua rien de lui-même et l'amitié qui le lia à un de ses

collègues dont les idées semblent devoir être fort éloignées des siennes témoigna qu'il plaçait au dessus de tout le goût de l'ordre, le besoin de loyauté, le sens de l'énergie. [...] Dans les discours qu'il lui fut donné de prononcer, il a témoigné d'une grande clarté de forme convenant à la limpidité de son esprit. Il parle droit comme il pense droit, ce qui n'exclut pas l'élégance. [...]

CONTRE : *En dépit de l'ouverture de son esprit, il a trop longtemps été façonné par les disciplines de son état pour ne point conserver en son jugement l'accoutumance à leurs injonctions.*

Les vertus d'un chef de guerre ne sont point celles d'un chef de paix et avoir triomphé de l'ennemi n'est point une certitude de victoire pour les batailles d'apparence pacifiques auxquelles s'expose un dictateur. L'obéissance de ses soldats lui était acquise ; les troupes d'un tribun connaissent plus de turbulence et d'impatience.

2. *Son âge l'a contraint à se démettre du ministère de la Guerre et, si robuste soit-il encore, il ne pourrait appréhender sans anxiété les fatigues d'un pouvoir personnel. La sympathie du peuple lui décerne en hommage ce titre de grand-père. [...]*

3. *Sa connaissance des milieux politiques et des questions sociales est, chez lui, plus le fait d'un acquit volontaire que d'une compréhension directe. Il n'a point participé aux luttes clandestines des partis pour en savoir par le détail les dessous et, dans son bel optimisme de combattant, il n'a point cure des violences et des trahisons, dangers que le dictateur ne peut ignorer. [...]*

Son horoscope, établi par madame Anne Osmont, est le suivant (8 décembre, page 5) :

LE MARÉCHAL PÉTAÏN (*Soleil-Jupiter-Mars*). – Un sens magnifique du commandement et des ressources que l'on peut tirer de tout – même d'une absence de ressources. Beaucoup plus dur pour lui que pour les autres. Un attrait véritable à l'égard de ceux qu'il dirige. Ce grand soldat est, en dehors des impedimenta de l'âge, trop honnête pour la politique.

Portrait de Pierre Laval

Le portrait de Pierre Laval est ainsi dressé le 29 novembre 1934, en sixième page :

POUR : 1. « Voilà Talleyrand », disait Briand. Et cette formule est assez souple pour embrasser les qualités et les défauts de l'éminent homme d'État.

Pour une part, son don de psychologie tient à tous les milieux qu'il a traversés. De la vallée sauvage de la Dore à la villa Saïd de l'avenue Foch, il a connu tout l'entre-deux, comme disait Pascal : les paysans, les ouvriers, les bourgeois, les chefs des congrégations économiques. Au Palais comme au Parlement, il a conquis un certain scepticisme, mais il a appris l'indulgence pour les hommes et su garder la fidélité à ses vrais amis.

2. Pour ressembler à Talleyrand, M. Pierre Laval ne se contente pas de porter une cravate blanche [...]. Observez-le, derrière son bureau. La tête penchée, masque le corps nonchalant, ramassé derrière elle – comme les bêtes font quand elles vont sauter. C'est que M. Pierre Laval est aussi audacieux que conciliateur. Il se défend d'être un habile manœuvrier. Peut-on le définir autrement. [...]

3. Sa diplomatie est éclairée par deux principes : il tient à la terre de France par toutes les fibres de son être. [...] Il a une façon à lui de dire : « Notre pays ».

Mais ce patriotisme ardent se concilie avec la mystique de la paix. [...] Tant qu'il sera au Quai d'Orsay, il pourra répéter le mot si beau de Briand : « Tant que je serai là, il n'y aura pas la guerre » – bien sûr qu'il est au moment le plus critique, de trouver la formule qui sauvegardera en même temps que les intérêts sacrés de la nation, les droits de la paix.

CONTRE : 1. *M. Pierre Laval manque de panache. Autour d'une table de banquet ou dans une commission parlementaire, il semble un véritable orateur. À la tribune, il perd son assurance ; et il arrive parfois que ses discours tournent court.*

2. *Sa diplomatie l'a conduit quelquefois à préférer la temporisation à la décision. Il estime que le temps arrange tout. [...]*

3. *Il est opportuniste par tempérament et par méthode. Cela l'oblige à suivre une ligne sinueuse. Sans avoir de système préconçu, il n'est pas mauvais pour un ministre des Affaires étrangères, d'avoir quelques thèses. Au fond, il craint tellement les systèmes qu'il accorde aux hommes plus de confiance qu'aux idées. [...]*

Le 7 décembre, en page 7, ce portrait est complété par son horoscope :

M. PIERRE LAVAL (*Vénus-Jupiter-Mercure*). – De la finesse, une grande subtilité, très capable de mener à bien les tractations les plus délicates. Peut-être pas assez de suite dans l'action et dans les idées. Aime ses plaisirs et ses aises ; ne les hasardera pas dans un coup de force ; laissera faire et attendra son heure. Elle viendra, car il est chanceux.

Changement de stratégie, ou recul tactique ?

Au fur et à mesure que cette consultation se déroule, il semble que les rédacteurs du *Petit Journal* aient craint d'être accusés de faire de la propagande antirépublicaine, en prônant l'établissement d'un régime dictatorial en France. D'où un certain inflexionnement dans le déroulement du référendum, donnant l'impression d'une sorte de repli stratégique.

La modification du règlement

Le 10 décembre, le journal rappelle un point important du règlement de ce référendum : « La liste des dictateurs possibles, complétée par les portraits qui ont remporté un succès blessant pour notre seule modestie, n'était pas – nous l'avions déclaré – limitative et nous ne l'avons offerte qu'à titre d'indication. Chacun, donc, des concurrents demeure libre de choisir qui bon lui semble et nous faisons confiance au jugement de nos amis pour mettre en valeur l'homme qui aura échappé à notre perspicacité. [...] Nous donnerons dès demain le « pour et le contre » du duc de Guise et de Marianne, après-demain du prince Victor et du dictateur inconnu, de l'X... auquel le jeu est de donner un visage et un nom ».

Alors que les lecteurs ont déjà la possibilité de voter depuis le 6 décembre (puisque, à partir de cette date, ils disposent d'une feuille de réponses et de la liste complète des candidats possibles à la dictature), on voit apparaître à la « une » du numéro du 11 décembre le portrait de deux nouveaux candidats : Marianne, et le duc de Guise. Cet encart renvoie en page 5 à une longue présentation de ces candidats, selon le modèle déjà utilisé pour les quarante personnalités précédentes (moins l'horoscope) ; naturellement, le duc de Guise représente le régime monarchique, et Marianne, le régime républicain. Le lendemain, ce sont le prince Napoléon²⁸ et « M. X. dictateur » qui font l'objet d'une longue notice de présentation. Le portrait du prince Napoléon (« frêle éphèbe, élevé à l'étranger ») est peu documenté. Celui de « M. X. dictateur », par contre, est plus énigmatique. On peut penser qu'il s'agit d'un portrait composite, inspiré de la biographie des cinq dictateurs dont la photo avait été publiée le

²⁸ Il s'agit de Louis Napoléon Bonaparte (1914-1997), descendant de Jérôme Bonaparte, frère cadet de Napoléon 1^{er}. Engagé dans la Légion étrangère en mars 1940, il tente ensuite vainement de rejoindre la France Libre, puis prend une part active à la Résistance intérieure (il sera grièvement blessé en août 1944).

16 novembre 1934, pour illustrer l'article de Claude Jeantet ; mais il est également possible que les lecteurs de 1934 reconnaissent, dans ce portrait peu flatteur, un de leurs compatriotes :

M. X. DICTATEUR

POUR : 1. C'est un bel homme. La dictature suppose du prestige. [...] Et cette carrure physique, solide, mais que la pratique des sports contraint à la souplesse, il l'exalte par le port d'un uniforme. [...] Il parle haut, fort bien. La dictature implique l'éloquence, n'est sans doute qu'éloquence. Il a le sens de la harangue, le goût de la phrase agissante par son timbre et non par son sens, et c'est la flexion de son verbe qui lui permet de se moquer de la raison. [...]

2. Il a de l'esprit, de l'intuition, mais se soucie peu de l'intelligence. Il saisit les choses ; il lui importe peu de les comprendre. [...] Il goûte les sciences, mais dédaigne les théories ; il préfère la physique aux mathématiques, car il ne sait pas rêver.

Il n'a pas de croyances, mais des superstitions. [...]

3. Il a de l'autorité. Et dire qu'il a de l'autorité n'est rien : il a le sens et le goût de l'autorité ; je dirai même qu'il en a la vertu. [...] C'est cependant en lui que se sont manifestées les qualités du chef qui sont de peu comprendre et de beaucoup agir. Obstiné dans l'erreur, il l'a poussée jusqu'à en faire un principe. Opiniâtre dans l'effort, il l'a grandi jusqu'à en faire un système alors même qu'il n'avait pas de but. [...]

CONTRE : *Il vieillira et, l'âge venant vite à ceux que l'ambition ne laisse point en repos, ou bien il se dessèchera, ô Chéron, ou bien s'arrondira en outre, ô Blum. [...] C'est un sang commun et vil qui coule dans ses veines, et quand il aura atteint l'âge d'être un ancêtre, il n'aura point de galerie où s'accrocher en dernier. Il est venu on ne sait d'où, par accident improbable. Un accident imprévu le rendra à son néant. [...]*

2. *C'est un fruste. Sans doute pour agir ne faut-il point trop penser, mais le jeu souverain n'est-il pas de se regarder agir et de jouir de l'ironie de ses propres actions. Le terrible, et le puéril, chez lui, est qu'il se prend au sérieux et croit en sa mission. [...]*

3. *Commander n'est pas diriger. [...] Coordonner des efforts dignes est digne. Mais subjugué des volontés, contraindre des velléités, détourner des élans est vil et tourne finalement au détriment de qui l'entreprend. [...] Si l'éloquence est une escroquerie, l'autorité ainsi conçue est une brutalité. Et en bonne justice, Monsieur X., dictateur, relève des tribunaux pour coups et blessures à l'égard d'inférieur ; faux et usage de faux, et outrage public à l'esprit.*

Le 15 décembre, jour de la clôture du scrutin, quatre noms se sont donc ajoutés à la liste des candidats : Duc de Guise, Marianne, Prince Napoléon, et M. X... dictateur. Pourquoi ce changement de dernière minute ? Est-ce un moyen de réparer l'oubli de la question-filtre initiale (« Faut-il un dictateur ? ») mentionnée le 20 novembre, omise depuis ? En offrant le choix entre ces quatre nouveaux candidats fictifs, on revient à l'interrogation « République ou dictature ? » (18 novembre), qui est à l'origine du référendum ; le *Petit Journal* ne risque donc plus d'être accusé de se faire l'avocat de la dictature. C'est d'ailleurs cet argument que développera son rédacteur en chef, Alfred Mallet, dans les commentaires accompagnant la publication des premiers résultats.

La publication et le commentaire des résultats

On peut faire l'hypothèse que le changement de stratégie du 10 décembre fait suite à des réactions indignées, accusant *Le Petit Journal* de se faire l'avocat d'un régime dictatorial en France. Cette hypothèse est renforcée par la présentation, le 11 janvier 1935, des premiers résultats. En effet, à la « une » du journal, un encart placé sur le bandeau, à gauche de l'en-tête, proclame :

Nous avons demandé :
UN DICTATEUR ?
La France a répondu :
VIVE LA RÉPUBLIQUE !

En dessous, Alfred Mallet se félicite de ce que le nombre des votants s'élève à 194.785, et annonce que les quatre noms qui viennent en tête sont, dans l'ordre, le maréchal Pétain, Pierre Laval, Doumergue et « Marianne ». Ce premier résultat permet à Alfred Mallet de développer (en pages 1 et 3) une argumentation qui vise à laver le journal de tout soupçon de sympathie pour une éventuelle dictature : « Notre but était clair – si clair que ni nos confrères français, ni la presse internationale ne s'y sont trompés. Nous n'avons point cherché à faire éclore la dictature en France. Et nous n'avons jamais eu l'ambition de désigner l'homme le plus capable de revêtir la pourpre consulaire. Nous avons voulu jeter un coup de sonde dans les profondeurs de la conscience nationale, établir le diagnostic de notre inquiétude et surtout dresser le bilan de nos espoirs. [...] La diversité des suffrages exprimés, le faible écart qui sépare les concurrents, prouvent qu'il n'y a point en France de « surhomme ». Personne ne cherche ou du moins ne réussit à s'imposer. Alors que l'élan populaire, en Russie, en Italie ou en Allemagne, s'est porté sur un « seul » guide, il reste dispersé chez nous. La pluralité des candidats est la négation même de l'idée de dictature : c'est la première constatation qui ressort de notre scrutin. Le choix de nos lecteurs n'est pas moins significatif. En tête de leurs réponses, ils ont placé trois noms : Pétain, Laval, Doumergue, et, tout de suite après, Marianne, cette effigie de la République dont nous avons tracé la silhouette idéale, précisément pour permettre à notre consultation de montrer en sa plénitude sa signification politique ». Et de conclure : « Nous avons demandé : UN DICTATEUR ?... La France a répondu : VIVE LA REPUBLIQUE ! ».

Le nombre de suffrages recueillis par les candidats classés en tête est le suivant :

1. Le maréchal Pétain	38.561	8. Tardieu	10.083
2. M. Pierre Laval	31.403	9. de la Rocque	6.402
3. M. Doumergue	23.864	10. Bergery	5.094
4. « Marianne »	20.102	11. Général Weygand	3.789
5. Flandin	14.612	12. Chiappe	3.685
6. Herriot	13.004	13. Duc de Guise (et comte de Paris)	1.041
7. Taittinger	11.163	14. L'inconnu	1.001

Naturellement, les hommes politiques classés aux premières places se sont défendus de toute intention dictatoriale. Pétain : « Je suis flatté de la confiance que le peuple français place en moi. Je tiens cependant à dire que je n'en profiterai pas »

(11 janvier). Laval : « La France et la République sont aujourd'hui indissolublement unies » (11 janvier). Doumergue : « Dictateur, moi, éclate-t-il. Je ne connais pas ce mot. Il n'existe pas pour moi dans la langue française. Quels sont les fous qui ont pu penser un instant que j'étais homme à dictature ? » (12 janvier). Flandin : « J'ai assez à faire à la présidence du Conseil pour ne pas rêver de dictature... » (13 janvier). Herriot : « La dictature ? Un oripeau qu'on sort de temps en temps de l'armoire aux accessoires... » (13 janvier). Par contre, « M. Taittinger préconise un régime d'autorité. Mais il ajoute : « Je crois, pour la France, à une évolution plutôt qu'à une révolution... » » (14 janvier).

Les questions électorales

Cette catégorie regroupe des pronostics sur l'issue des élections, des jugements sur les hommes politiques en activité, et les consultations sur l'adoption du droit de vote pour les femmes.

L'élection du général Boulanger

Saint-Cyrien, Georges Boulanger (1837-1891) est un officier républicain, jouissant d'une grande popularité auprès de la troupe. Il est nommé général en 1880, puis ministre de la Guerre dans le gouvernement Freycinet en janvier 1886. Sa popularité et ses ambitions inquiètent les républicains : en mai 1887, il est écarté du gouvernement, et nommé à Clermont-Ferrand. Il a le soutien de Rochefort (qui, dans *L'Intransigeant*, du 30 mai 1887, dénonce la « déportation » de Boulanger à Clermont-Ferrand), ainsi que de Déroulède et de la « Ligue des patriotes ». Le 29 juin 1887, le quotidien *La France* annonce que, dans un « Appel au peuple », un groupe de généraux et de députés propose à Boulanger de prendre la tête d'un coup d'État. Révoqué en mars 1888, Boulanger devient, de fait, un chef de parti, engagé dans une campagne pour la dissolution de la Chambre des députés. Il se lance alors dans l'aventure électorale, et est élu député. Après la dissolution de la « Ligue des patriotes », menacé de poursuites pour complot, Boulanger s'enfuit en Belgique, et abandonne toute activité politique. Il se suicidera le 30 septembre 1891, au cimetière d'Ixelles, sur la tombe de sa maîtresse, Marguerite de Bonnemains²⁹.

« *Le Matin* [...] est resté dans les mémoires comme l'incarnation de la "presse pourrie" asservie à l'argent ». Il « est identifié très rapidement après sa création comme une feuille de chantage aux mains d'un affairiste véreux et sans scrupules, qu'il s'agisse d'Alfred Edwards ou de Maurice Bunau-Varilla. Les campagnes intéressées s'enchaînent, ponctuées de coups de bourse et de fausses informations, et la vénalité extrême de Bunau-Varilla ne fait que rajouter au dégoût que *Le Matin* inspire à bon nombre de ses contemporains » (Pinsolle 2012, pp. 15, 17). Sous la direction d'Edwards (1885-1890), « plutôt qu'un "contre pouvoir", *Le Matin* s'avère être un auxiliaire du pouvoir. [...] L'attitude du journal pendant la crise boulangiste est à cet égard parfaitement représentative : Edwards défend les républicains au pouvoir en menant une campagne particulièrement virulente contre le général Boulanger qui,

²⁹ À cette occasion, *Le Figaro* du 3 octobre 1891 a demandé à ses lecteurs : « Le suicide du général Boulanger est-il un acte lâche ou chevaleresque, c'est-à-dire de nature à le réhabiliter dans l'estime de ceux qui l'ont condamné ou à le flétrir davantage ? Peut-on dire de lui : la fin couronne l'œuvre, ou la fin rachète l'œuvre ? Le scrutin est ouvert ». Le 7 octobre, il annonce la fin de la consultation et conclut : « Nous avons constaté que les NON étaient aux OUI dans l'énorme et significative proportion de NEUF À DIX. [...] L'imposante majorité des « votes » déniaient au suicide du général tout caractère chevaleresque ne nous a pas surpris ». La curieuse formulation utilisée ici doit signifier que les « non » sont 9 à 10 fois plus nombreux que les « oui ».

entre 1887 et 1889, rallie les mécontents et menace le pouvoir en place. Le patron du *Matin* est rapidement récompensé pour les “services politiques [...] rendus au gouvernement pendant le boulangisme” (*La Libre Parole*, 30 janvier 1896) » ; en effet, le directeur du *Matin* obtiendra des avantages pour la Ferme de l’Opium, qui a le monopole de la vente de l’opium au Tonkin, et dont Edwards est actionnaire (Pinsolle 2012, pp. 57-58).

Le « plébiscite » sur la candidature au poste de député de Paris du général Boulanger s’inscrit dans ce contexte. Dans son numéro du 25 janvier 1889, *Le Matin* titre en première page : « M. Boulanger plébiscité / Écrasante majorité défavorable au député du nord / L’élite intellectuelle du pays se prononce contre le « général » ». Il explique ensuite que, « dans l’impossibilité matérielle de consulter la masse du corps électoral et de tâter ainsi par anticipation le pouls à l’opinion, nous avons pensé qu’il serait cependant aussi instructif qu’intéressant de connaître du moins l’opinion de l’élite intellectuelle du pays, composée des notabilités des sciences, des lettres, des arts, du barreau, de l’industrie, de la haute finance, des soldats glorieux rendus par l’âge à la vie civile, de tous ceux en un mot dont le jugement éclairé peut édifier la foule ».

Les 314 personnalités contactées, qui n’ont évidemment pas été choisies au hasard, et dont le journal publie les noms, comptent dans leurs rangs une centaine d’académiciens, des membres de la Chambre des avoués et de celle des notaires, des membres de la Chambre de commerce, des banquiers, ainsi que quelques artistes et hommes de lettres. On leur demandait de répondre, par « oui » ou par « non », à la question : « L’intérêt et l’honneur du pays commandent-ils de voter pour le général Boulanger ? ». Le matin de l’élection (27 janvier), sur les 209 suffrages reçus, on dénombrait 124 « non », 19 « oui » et 66 bulletins blancs ou nuls. En dépit des efforts du *Matin*, le général Boulanger a été finalement élu député de Paris avec 244 070 suffrages sur 435 860 exprimés (56,0 %).

Les élections législatives de 1902

Les 27 avril et 11 mai 1902 ont lieu les élections législatives au scrutin uninominal d’arrondissement. À cette occasion, *Le Figaro* organise un concours de pronostics plutôt complexe :

Concours du « Figaro »

Résultat des élections avant le scrutin

115,600 FRANCS DE PRIX

Tout le monde se passionne pour les élections. Les polémiques s’enveniment, les esprits s’échauffent, les discussions, quelquefois fort vives, s’engagent dans les salons, dans les cercles, dans les cafés, et même dans la rue. [...]

Le Figaro, « qui se hâte de rire de tout de peur d’être obligé d’en pleurer » voudrait jeter dans ce débat une petite note cordiale et gaie à l’intention de ces innombrables Français - le groupe le plus considérable du pays assurément - qui, tout en remplissant leurs devoirs de citoyen, tout en accordant l’importance qu’elle mérite à cette grande consultation nationale, engagent volontiers des paris sur son issue, et la comparent à une sorte de sport solennel, où il n’est pas interdit, comme sur de moindre champ de courses, de faire des pronostics et d’imaginer des combinaisons.

Nous voulons apporter notre contribution à ces petits exercices de clairvoyance, de prescience ou de simple intuition auxquels on se livre en ce moment sur tous les points

du territoire. Et nous offrons à nos lecteurs dont les pronostics se trouveront vérifiés, CENT QUINZE MILLE FRANCS DE PRIX *en espèces*, qui seront ainsi répartis :

1° Quatre-vingt-six prix de 100 francs à raison de <i>un prix par département</i> attribué à une personne qui aura indiqué, avant le 27 avril, les noms des élus d' <i>Un</i> département en mettant en tête de la liste définitive l'élus qui aura eu le plus grand nombre de voix et en classant les autres élus dans l'ordre que leur assignera respectivement le nombre de leurs suffrages, après les deux tours de scrutin. Soit...	8.600
2° Un prix de 1,000 fr. à une personne qui aura pronostiqué exactement le résultat du vote pour les candidats dont les noms suivent (en mettant en face de chacun de ces noms la mention <i>élu</i> ou <i>battu</i>) : Ci...	1.000
[Liste de 30 noms]	
3° Un prix de 1,000 fr. à une personne qui trouvera, avant le 27 avril, les noms de deux cent cinquante candidats, députés sortants ou nouveaux, parmi ceux qui seront élus au premier tour de scrutin. (En 1898, il y avait eu 404 députés élus dès le premier tour). Ci...	1.000
4° Un prix de 2,000 fr. à une personne qui aura indiqué avant le 27 avril les noms des élus définitifs de Paris et de la Seine après les deux tours de scrutin. ...	2.000
5° Un prix de 3,000 fr. à une personne qui aura indiqué, avant le 27 avril, la représentation complète de <i>vingt</i> départements au minimum. ...	3.000
6° Un prix de 100,000 fr. à la personne vraiment clairvoyante ou particulièrement favorisée par le hasard, qui donnera, avant le 27 avril, les noms des élus définitifs des 86 départements, c'est-à-dire de la composition totale de la prochaine Chambre, abstraction faite, bien entendu, des candidats nouveaux, qui se seraient présentés entre le premier et le second tour de scrutin. ...	100.000
Total..... Fr.	115.600

Dans le cas où la même solution gagnante serait donnée par plusieurs concurrents, le gagnant unique de chacun de ces six concours sera désigné par le sort, en séance publique, par les soins d'un Comité institué à cet effet.

Ce concours est ouvert à tout le monde : il n'est donc pas réservé à nos abonnés ou à nos acheteurs au numéro ; et toute personne, que l'amusant problème posé par notre journal intéresse, peut y prendre part en nous adressant par lettre sa solution.

Les solutions doivent être adressées à la rédaction du journal avant le 26 avril, à minuit. Le 14 mai, *Le Figaro* annonce qu'il a commencé depuis une semaine le dépouillement des treize ou quatorze mille solutions que lui ont adressées les lecteurs, et qu'il ne pourra pas proclamer les résultats avant les premiers jours de juin. Le 19 juin, il informe ses lecteurs des résultats de son « concours électoral » :

Les opérations de dépouillement sont définitivement terminées, et le *Figaro* va avoir le plaisir de remettre aux gagnants les prix que leur perspicacité leur a mérités. Sans doute, ils ne sont pas aussi nombreux que nous aurions souhaité. [...]

Les solutions envoyées ont été si nombreuses, puisque nous en avons reçu plus de dix mille, qu'il nous eût semblé juste qu'un si vase effort fût davantage favorisé par le destin.

Mais le destin n'a pas permis qu'un plus grand nombre de concurrents eussent vu juste. C'est ainsi que pas un seul n'est arrivé à établir exactement la composition de la députation parisienne, et que, sur la liste de la trentaine de noms les plus notoires que nous avons rassemblés, personne n'a pu indiquer sans erreur lesquels seraient les triomphateurs et lesquels mordraient la poussière électorale.

Le prix de cent mille francs nous reste aussi pour compte. [...]

En revanche, le concours n° 1, qui attribuait des prix aux personnes qui trouveraient la députation d'un département réunit un nombre important de gagnants.

Le 21 juin, une erreur a été constatée (et réparée) dans le dépouillement. Le 23 juin, les noms des gagnants aux questions 2 à 5 ont dus être tirés au sort, faute de réponses exactes.

Les hommes politiques les plus dignes de représenter leur parti

La Presse a organisé, en 1907, un référendum sur la cote des hommes politiques. L'intitulé de la question posée dans ce concours a été légèrement modifié une dizaine de jours après son lancement, apparemment sans incidence sur ses résultats. La première version de ce concours, annoncé le 6 février 1907, posait la question : « Quels sont les vingt hommes politiques de France, dix de l'Opposition et dix du Bloc³⁰, que vous jugez les plus dignes de représenter la Ville de Paris ? Indiquer en outre trois Députés suppléants par chaque Groupe ». Les noms choisis devaient être rangés dans l'ordre présumé des suffrages qu'ils obtiendront. Le gros lot pour ce concours était une assurance mixte d'une durée de vingt années, garantissant à son bénéficiaire un capital de 40 000 francs.

Le texte de présentation ajoutait : « Il s'agit pour les participants de choisir ces vingt députés, moitié de l'Opposition et moitié du Bloc, en tenant compte que les qualités essentielles d'un représentant du peuple sont : L'amour de l'intérêt général du pays ; La fidélité à son programme ; Le dévouement à ses commettants ; Le sens politique ; Et le talent personnel. Quels sont les vingt hommes qui correspondent le mieux à cet idéal ? »

Entre le 16 et le 18 février, on trouve en première page le rappel de cette question, tandis qu'en page 3, la question a été légèrement modifiée : on ne parle plus de la ville de Paris, mais simplement de la Chambre des députés : « Quels sont les vingt hommes politiques de France, dix de l'Opposition et dix du Bloc, que vous jugez les plus qualifiés pour représenter leur parti à la Chambre ? ». Dans les jours qui suivent, des listes de députés ou d'anciens députés, groupés par formation politique, sont proposés aux lecteurs ; le 13 mars, une liste récapitulative de tous les noms est publiée par ordre alphabétique.

Du 17 avril au 6 mai, au fur et à mesure du dépouillement, les lecteurs sont tenus en haleine par la publication de résultats partiels. Le 8 mai, les résultats définitifs (sur 9 390 réponses) sont promulgués en première page :

³⁰ Le Bloc des gauches rassemble les radicaux, les radicaux socialistes et les socialistes. Aux élections législatives des 27 avril et 11 mai 1902, il a obtenu 350 sièges, et l'opposition 250.

RÉSULTATS

OPPOSITION		BLOC	
Déroulède	7 316	Deschanel	7 224
Ribot	7 281	Millerand	6 977
D. Cochin	6 368	Briand	6 752
Lasies	6 259	Jaurès	6 759
Millevoye	5 967	Doumer	6 694
C. Berry	5 063	Brisson	6 560
Bienaimé	4 847	Viviani	4 590
Barrès	4 709	Lockroy	4 333
C. de Clagny	4 441	Delcassé	3 540
Marcel Habert	4 111	Sarrien	3 516
Piou	3 983	Berteaux	3 283
C. de Villeneuve	3 485	Pelletan	2 718
De Mun	2 811	Barthou	2 532

L'élection du Président de la République de 1913

Le 3 novembre 1912, l'hebdomadaire illustré *Excelsior* annonce qu'un grand concours, doté de 50 000 francs de prix (dont un premier prix de 10 000 francs en or), sera ouvert du 16 novembre au 30 décembre. Le thème choisi est : Qui sera le prochain Président de la République ? Chaque jour, le journal publiera le portrait photographique, assorti d'une courte notice biographique, d'une personnalité du monde parlementaire : présidents des deux Chambres, ministres, etc. Ces personnalités parlementaires seront au nombre de quarante-deux. S'y ajouteront trois autres personnalités : un général, un amiral, et un haut fonctionnaire civil. Le règlement du concours n'est publié que le 16 novembre. Les concurrents devront répondre à quatre questions : une question principale : « Qui sera président de la République ? », et trois questions subsidiaires : « Par combien de voix sera-t-il élu ? », « Combien obtiendra de voix le candidat dont le nom viendra immédiatement après celui de l'élu ? », et « Combien y aura-t-il de suffrages exprimés au dernier tour de scrutin ? ». Un exemple de réponse est proposé, en prenant pour base le résultat des élections de 1895.

Le dépouillement des réponses se fera par tris successifs, dans l'ordre des questions, et le résultat en sera publié le 16 janvier. Les 31 198 réponses reçues donnent, dans l'ordre : Poincaré (20 351 voix), Deschanel (4 512 voix), Pams (2 458 voix), Dubost (1 751 voix), Ribot (1 695 voix).

Le 17 janvier 1913, Raymond Poincaré est élu Président de la République par le Parlement réuni à Versailles. Il a obtenu 483 voix, contre 269 à Jules Pams (radical), et 69 à Édouard Vaillant (socialiste).

Le vote des femmes

En France, si le combat des femmes pour ne plus être tenues à l'écart de la vie politique commence au milieu du XIX^e siècle, ce n'est qu'en 1896 que les associations

féministes commencent à revendiquer explicitement le droit de participer aux élections. On sait que, malgré les progrès de cette revendication au sein de la Chambre des députés, l'opposition du Sénat empêchera à plusieurs reprises l'adoption de cette mesure. Il faudra attendre l'ordonnance du 21 avril 1944 pour qu'elle soit enfin adoptée. La lutte des associations féministes a reçu l'appui de plusieurs journaux, par la publication de tribunes ou d'articles de fond, mais aussi par l'organisation de référendums. C'est en particulier le cas pour *Le Journal*, dès 1914, et, plus tardivement, à partir de 1935, *Le Matin*, *L'Écho de Paris*, et, à nouveau, *Le Journal*.

La consultation nationale du Journal

Le 15 mars 1914, *Le Journal* rappelle en première page : « Au moment où le *Journal* se propose d'organiser en France une expérience de vote pour les femmes, il est intéressant de rappeler que la Chambre des députés est saisie, depuis plusieurs années déjà, d'un rapport tendant à accorder aux femmes le droit de prendre part aux élections des conseils municipaux, des conseils d'arrondissement et des conseils généraux ». Une liste nominale des cent quatre-vingt-huit députés qui se sont déclarés favorables au vote féminin est publiée à la suite de cet article. Le 19 avril, on trouve en deuxième page le texte suivant :

Le suffrage des femmes

LE JOURNAL 10, rue de Richelieu, Paris		
SCRUTIN DU 26 AVRIL 1914 SUR LE DROIT DE VOTE DES FEMMES		
CARTE D'ÉLECTRICE		
<table border="1"><tr><td style="text-align: center;"><i>Je désire voter</i></td></tr></table>		<i>Je désire voter</i>
<i>Je désire voter</i>		
Nom :	Signature :	
Prénom :		
Adresse :		

Les Françaises qui désirent prendre part à la consultation nationale organisée par le *Journal* sur la question du Vote féminin trouveront, à dater d'aujourd'hui et à cette place, un bulletin de vote semblable à celui que nous publions ci-dessus. Elles n'auront donc qu'à le découper et le remplir.

[Le bulletin, placé sous enveloppe, devra être envoyé au *Journal*]

Ce bulletin devra être accompagné d'une enveloppe ou d'une carte postale reçue précédemment au nom de l'expéditrice et portant le timbre de la poste. Cette enveloppe ou cette carte servira de pièce d'identité.

Le 5 mai, un titre la « une » du *Journal* proclame les résultats de la consultation : « LE SUFFRAGE DES FEMMES / NOTRE SCRUTIN FÉMINISTE a été déclaré clos hier/ 505,972 OUI contre 114 NON ». Cette écrasante majorité (99,98 %) est célébrée le

Le référendum de L'Écho de Paris.

Le 25 février 1935, *L'Écho de Paris* publie un article de Henri de Kérillis relatant les atermoiements des parlementaires sur la question du vote féminin. Le surlendemain 27 février, il reprend l'idée du *Matin*, en proposant le référendum suivant : « Notre confrère le *Matin* a eu la très ingénieuse idée d'ouvrir un referendum pour le vote des femmes. De notre côté, nous croyons utile de connaître la pensée de nos lecteurs et de nos lectrices sur un pareil sujet. Nous les convions donc à remplir le plus vite possible le bulletin qui paraît à notre deuxième page et à nous le faire parvenir. Il nous a paru intéressant en lançant cet appel de séparer les réponses des hommes de celles des femmes et de constituer ainsi un élément nouveau d'appréciation de ce grave problème politique ». Le bulletin publié en deuxième page se présente ainsi :

ÊTES-VOUS PARTISAN D'ACCORDER
LE VOTE AUX FEMMES IMMÉDIATEMENT ?

	RÉPONSES DES HOMMES	
OUI	Rayer le mot inutile	NON
	RÉPONSES DES FEMMES	
OUI	Rayer le mot inutile	NON

Le 2 mars, Henri de Kérillis publie à nouveau un article sur le sujet, en exposant les arguments des partisans et ceux des adversaires de l'extension du droit de vote aux femmes : « Le vote immédiat des femmes ? Le Pour et le Contre ». Entre le 27 février et le 11 mars, le journal tient ses lecteurs au courant du dépouillement des réponses, en publiant régulièrement des résultats partiels. Finalement, *L'Écho de Paris* du 14 mars 1935 annonce en première page les résultats du référendum sous le titre : « Que pensent nos lecteurs et nos lectrices du VOTE DES FEMMES ? »:

HOMMES	
POUR le vote des femmes	88 404
CONTRE le vote des femmes	70 106
	<hr/>
	158 510
FEMMES	
POUR le vote des femmes	104 804
CONTRE le vote des femmes	95 608
	<hr/>
	200 412

Il ajoute le commentaire suivant : « 1° Une partie relativement faible de nos lecteurs y a participé. Le referendum Doumergue³² avait dépassé 3.000.000 de suffrages. Celui-

³² Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un référendum, mais d'une pétition. Après la chute du cabinet Doumergue, le 8 novembre 1934, *L'Écho de Paris* du 13 novembre publie, sous l'appellation « Referendum du président Doumergue », un bulletin à renvoyer au journal, ainsi libellé : « Je soussigné déclare protester contre le départ du président Doumergue victime des politiciens et des francs-maçons ». Ce « referendum » a été clos le 3 décembre 1934.

ci ne nous en a valu que 358.922. Si l'on compte que chaque *Écho de Paris* est souvent lu par des familles entières, ce dernier chiffre est loin de représenter le quart ou même le tiers du nombre total des personnes qui nous lisent. 2° Nous n'apprendrons rien en écrivant qu'une grande partie de notre clientèle se recrute parmi les catholiques. Chez eux, les avis sont très partagés. Mais, à en juger par les lettres que nous avons reçues, c'est dans les milieux catholiques que les résistances au vote des femmes restent les plus fortes. 3° Néanmoins, les progrès considérables du féminisme sont un fait indiscutable qu'il serait absurde de méconnaître. Ils sont mis clairement en lumière par ces résultats obtenus dans un milieu conservateur, familial et que l'on peut considérer comme plus réfractaire que n'importe quel autre. La cause du féminisme est désormais gagnée dans l'opinion. Tôt ou tard et probablement très tôt, elle s'imposera irrésistiblement sur le plan politique ».

Les autres problèmes politiques

Les quatre consultations des lecteurs décrits ci-après présentent un intérêt moindre que les précédents. Toutefois, le dernier cité reflète les inquiétudes des lecteurs du *Journal* à la veille des élections législatives d'avril-mai 1936, qui verront l'avènement du Front Populaire.

La guerre russo-japonaise

La déclaration de guerre officielle du Japon à la Russie date du 10 février 1904. Mais, en réalité, le conflit russo-japonais a commencé le 8 février, lorsque des torpilleurs japonais ont coulé la flotte russe dans la rade de Port-Arthur (actuellement Ryojun, en Mandchourie). L'enjeu de la guerre était le contrôle de la Mandchourie et de la Corée. À cette époque, la Russie était depuis les années 1890 l'alliée de la France ; la célébration de cette alliance lors de la visite à Paris du tsar Nicolas II, et l'engouement des Français pour les emprunt russes, avaient suscité un fort courant russophile chez les Français. Ceux-ci ont donc suivi le déroulement des opérations militaires avec passion, comme en témoigne la part importante que les journaux français lui ont consacrée. La guerre a pris fin le 5 septembre 1905 (signature du *traité de Portsmouth*), à la suite de la défaite de la Russie sur terre (capitulation de Port-Arthur, puis de Moukden) et sur mer (bataille de Tsushima).

Le 5 mars 1904, *La Presse* avait publié les résultats d'une enquête auprès des députés sur l'alliance franco-russe : sur les 335 ayant répondu, 272 se prononçaient pour l'alliance avec la Russie, et seulement 11 contre (52 ne s'étant pas formellement prononcés). Le 8 octobre 1904, le directeur de *La Presse*, Léon Bailby, annonce à ses lecteurs « Le plébiscite de la « Presse » à propos de la guerre russo-japonaise ». Il ajoute : « Les réponses que nous demandons à nos lecteurs ne seront l'objet d'aucune récompense. C'est pour l'honneur, pour le plaisir d'avoir deviné juste, que nos amis répondront à notre questionnaire. [...] Tous nos lecteurs, quels qu'ils soient, répondront donc, s'ils le veulent, et nous les en prions instamment, aux questions suivantes : 1° La Russie sera-t-elle victorieuse ? 2° Port-Arthur sera-t-il pris, – par l'assaut, ou par la famine ? 3° La Mandchourie sera-t-elle Russe, Japonaise ou neutralisée ? 4° Quand finira la guerre ? (Indiquer l'année et le mois) »

Les résultats de cette consultation des lecteurs ont été catastrophiques à deux égards. Malgré l'intérêt des Français pour le déroulement du conflit, la participation a été beaucoup plus faible qu'au concours d'octobre 1902 portant sur divers thèmes, et doté de nombreux prix ; et d'autre part les pronostics se sont révélés erronés, faussés qu'ils étaient par l'aveuglement induit par le sentiment russophile. En dépit de nombreuses

relances, l'enquête n'aura enregistré que 5 887 réponses à la date de la publication des résultats (1^{er} novembre 1904). « La guerre, qui passionne tant les Français, trouve, parmi nos lecteurs, peu de pronostiqueurs. Moins de six mille se sont prononcés cette fois, alors que vingt-deux mille cent quatre-vingt-douze avaient pris part au concours de la *Presse* sur les qualités de la femme, le mérite des littérateurs, la valeur des jockeys et celle des artistes de théâtre. L'issue de la campagne russo-japonaise est-elle si problématique que l'abstention soit indiquée ? »

À la première question, 5 046 personnes (85,7 %) répondent que la Russie sera victorieuse, contre 841 (14,3 %) qui estiment le contraire. À la seconde question, 3 532 (60,0 %) pensent que Port-Arthur ne sera pas pris, 1 253 (21,3 %) qu'il succombera à un assaut, et 1 102 (18,7 %) qu'il sera pris par la famine. Concernant les conséquences du conflit, 3 209 (54,5 %) jugent que la Mandchourie appartiendra à la Russie, 316 (5,4 %) au Japon, 315 (5,3 %) à la Chine, et 946 (16,1 %) pensent qu'elle sera neutralisée³³. Quant à la date de fin du conflit, la trop grande diversité des réponses n'a pas permis d'avancer un pronostic.

Le traité de Portsmouth qui a scellé la paix entre les deux belligérants reconnaissait les droits du Japon sur la Corée (article 2), rétrocédait la Mandchourie à la Chine (article 3), abandonnait au Japon Port-Arthur (articles 5 et 6) et la partie méridionale de l'île de Sakhaline (article 9), et prévoyait une négociation sur les droits de pêche le long des côtes russes (article 11). Le 10 septembre 1905, quelques jours donc après la signature du traité de Portsmouth, un court article revenait en ces termes sur les résultats de ce référendum : « Il y a un an environ la *Presse* ouvrait un referendum sur la guerre russo-japonaise, conviant ses lecteurs à faire connaître leur opinion, à donner des pronostics sur l'issue de la lutte gigantesque commencée en Extrême-Orient. Les premiers succès japonais indiquaient que la guerre serait de longue durée, qu'il fallait s'attendre à des batailles sanglantes dont l'issue pouvait avoir pour résultat de modifier la carte du monde. Certains qui, au début des hostilités, croyaient que la grande Russie anéantirait sans peine le petit peuple nippon commençaient à se rendre compte des difficultés sans nombre qui surgissaient pour les armées du tsar ! [...] L'issue de la campagne russo-japonaise apparaissait sans doute comme trop problématique au plus grand nombre, puisque 5,887 personnes seulement nous adressèrent leurs réponses, alors que 22,192 participaient à un précédent concours de la *Presse*. [...] Citons également une intéressante lettre de M. Roussey, qui explique que c'est à l'amitié des Français pour les Russes qu'il faut attribuer l'erreur de pronostic de la très grande majorité de nos lecteurs. Et ce sera, si l'on veut, la moralité de notre referendum ».

Le référendum pour la paix en Europe

Le référendum sur la paix en Europe, organisé en 1935 par *Le Petit Journal*, mérite d'être mentionné, moins pour son intérêt politique (qui est faible) que pour la manière insolite dont il a été organisé, dont il s'est déroulé, et dont ses résultats ont été annoncés.

Dès 1885, l'Italie a commencé à se constituer un empire colonial en Afrique. En 1934, elle a colonisé l'Érythrée, la Somalie, et la Lybie. Pour étendre ses possessions, Mussolini a multiplié alors les provocations contre l'Éthiopie voisine. L'Italie et l'Éthiopie étant toutes deux membres de la Société des Nations (SDN), celle-ci s'est efforcée d'éviter un conflit armé. Le 2 octobre 1935, les soldats italiens ont violé la frontière et

³³ Si ces dénombrements sont exacts, il y aurait eu 1 101 non réponses (18,7 %) à cette troisième question.

ont pénétré en Éthiopie. Malgré la condamnation de l'Italie par le conseil de sécurité de la SDN (7 octobre), et la forte résistance opposée par les forces éthiopiennes, l'Italie finira par s'emparer de l'Éthiopie, et l'intègrera dans l'« Afrique Orientale Italienne » en 1936.

Le 4 octobre 1935, *Le Petit Journal* titre en première page : « Les hostilités sont ouvertes en Abyssinie. À 6 heures 30 du matin, les Italiens ont déclenché une double offensive ». Le lendemain 5 octobre 1935, il titre, toujours en première page : « Sur trois fronts, les Italiens s'avancent vers Addis-Abeba ». Sur cette même page, il annonce l'ouverture d'un grand référendum sur la paix en Europe : « Il est certain que l'unanimité des Français désire la paix, la paix basée sur le pacte de la SDN. Mais certaines divergences se font jour au sujet des meilleurs moyens d'assurer la paix. [...] Il importe que le Gouvernement puisse s'appuyer sur une opinion publique clairement et hautement exprimée. C'est le rôle de la presse de permettre à tous les Français et à toutes les Françaises d'exprimer leur opinion, et cela d'une manière uniquement française : c'est-à-dire sans distinction de nuance, d'étiquette ou de parti. Aussi bien "Le Petit Journal" invite-t-il tous ses lecteurs à lui retourner signé, le plus tôt possible, le bulletin ci-joint ».

Le bulletin comportait trois réponses possibles : pour la neutralité absolue, pour de simples mesures de pression ou des sanctions économiques graduées, et éventuellement pour les sanctions militaires. Comme l'on pouvait s'y attendre à la lecture des articles que *Le Petit Journal* avait publié sur le sujet, les résultats annoncés le 3 novembre 1935 sont « pour la paix » : les 847 645 lecteurs qui se sont prononcés placent largement en tête la neutralité (530 408 voix, soit 62,6 %), devant les sanctions économiques (309 000 voix, soit 36,4 %) et les sanctions militaires (8 237 voix, soit 1,0 %).

Toutefois, les rédacteurs du *Petit Journal* ont cru bon d'en rajouter dans leur présentation des résultats, en affirmant : « Près de neuf cent mille Français ont répondu directement à notre referendum. Si, à ce chiffre déjà imposant par lui-même, on ajoute les huit millions et demi de voix que nous ont apportées les collectivités, c'est au nom de plus de neuf millions et demi de citoyens que le *Petit Journal* peut aujourd'hui parler à la face du monde de l'amour profond que la France entière nourrit pour la paix. [...] *Le Petit Journal* remercie ses lecteurs, ses abonnés, tous ceux qui, directement ou par le canal de leur association, nous ont fait parvenir leurs réponses et se sont efforcés de nous en apporter des milliers. Grâce à eux tous, aujourd'hui, en cette heure où se joue sans doute le destin de l'Europe, où se décide le sort de la civilisation, nous pouvons dire, en énonçant les résultats de notre consultation : "La France parle." ».

Pour comprendre comment les rédacteurs sont arrivés au chiffre de neuf millions et demi, il faut s'attarder sur la présentation des résultats en première page du numéro du 3 novembre :

Votes individuels :

Neutralité	530.408
Sanctions économiques	309.000
Sanctions militaires	8.237
	<u>847.645</u>

Résultats transmis par le *Nouvelliste du Morbihan*, le *Petit Niçois*, le *Petit Var*, le *Lyon Républicain*, la *Sarthe*, ainsi que diverses publications de province :

Neutralité	25.605
Sanctions économiques	13.594
Sanctions militaires	2.972
	<u>42.171</u>

Totaux généraux :

Neutralité	556.013
Sanctions économiques	322.594
Sanctions militaires	11.209
	<u>889.816</u>

Collectivités :

Neutralité	4.017.552
Sanctions	4.559.000
	<u>8.576.552</u>

La liste détaillée de votes des « collectivités » est donné ensuite. Il s'y ajoute, en « position d'attente », les voix des 2 600 000 membres de l'Union des Combattants France-Italie (16 associations), qui « affirment qu'ils restent irréductiblement opposés à la guerre, que la France, dans sa fidélité au pacte, doit empêcher celui-ci de devenir un instrument de guerre ». Quant au commentaire dont le titre occupe toute la première page, il n'entre pas dans le déroulement de la consultation parallèle entreprise à travers les associations, et se contente d'en ajouter les résultats aux votes individuels, pour arriver à « plus de neuf millions et demi de citoyens ».

La clé du décompte des voix des collectivités se trouve dans les rubriques intitulées « L'opinion des collectivités », ou « Les participations collectives à notre consultation », qui voisinent avec « Les lettres de nos lecteurs ». Par exemple, on y lit, le 16 octobre (page 4), que M. Pierre Taittinger, s'exprimant au nom des 335.000 membres du groupement des Jeunesses Patriotes, est sûr d'exprimer leurs sentiments unanimes en votant pour la neutralité absolue ; et que de son côté, M. Marcel Bucard, chef du Francisme, tient à déclarer, au nom des 60.000 Francistes, que, seule, la neutralité la plus absolue sauvera la paix et les intérêts vitaux de notre pays ; de leur côté, les 1.500.000 membres des Associations pour la Société des Nations se déclarent en faveur des sanctions. Le 17 octobre (page 4), le comité national des femmes contre la guerre et le fascisme, au nom des 500.000 femmes qu'il rassemble, se déclare pour l'application intégrale des sanctions économiques et financières à l'Italie, agresseur de l'Éthiopie. Le 19 octobre (page 4), le million et demi de cotisants au Front National³⁴

³⁴ Fondé en 1934, le Front National fédère un certain nombre d'organisations d'extrême droite, parmi lesquelles le mouvement Solidarité française de Jean Renaud (dont l'organisation s'inspire du parti nazi),

est pour la neutralité. Le 22 octobre (page 4), les 960.000 adhérents de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, ainsi que M. Victor Basch, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, optent pour les sanctions ; le président de la Fédération nationale des anciens combattants, au nom de ses 180.000 membres, se déclare contre les sanctions.

L'artifice utilisé ici pour comptabiliser les votes des collectivités implique qu'il y ait, sur une question précise liée à l'agression italienne en Éthiopie, unanimité au sein de chaque collectivité, ce qui est loin d'être acquis. D'autre part, rien ne prouve que le vote d'un adhérent, comptabilisé dans les votes collectifs, ne l'a pas été également au titre des votes individuels...

La mise en circulation des pièces d'or

Les 3 et 4 mars 1936, *L'Intransigeant* publie deux articles du responsable de sa rubrique économique, M.-G. Mitzakis, sous le titre général de : « Êtes-vous pour ou contre la mise en circulation des pièces d'or ? ». Commentant un graphique montrant l'évolution du stock d'or entre 1914 et 1936, l'auteur y explique que « la mise en circulation de pièces d'or de 100 francs, prévue formellement par l'article 5 de notre loi monétaire du 25 juin 1928, revient, depuis un mois, à l'ordre du jour. Près d'un milliard de ces pièces ont déjà été frappées au cours des deux dernières années par les ateliers de la Monnaie. Mais ces nouveaux « louis » d'or sont restés en stock et purs de tout contact avec le public ». Il souligne le sentiment d'incertitude sur l'avenir de notre monnaie, déjà amputée, il y a près de huit ans, de sa valeur or d'avant-guerre, et le risque de dévaluation. Il ajoute : « L'État a-t-il tort ou raison de différer l'heure de cette redistribution ? La renaissance d'une pareille circulation de pièces est-elle de nature à rétablir complètement, partiellement ou tout à fait insuffisamment la confiance du pays dans le maintien de la stabilité de sa monnaie. Voilà le fond du problème que nous avons posé. *Derrière les pièces d'or, y a-t-il ou n'y a-t-il pas le salut du franc ?* On conviendra que sur ce terrain national, chacun de nous a peut-être son mot à dire ». Il rappelle enfin les avantages d'une circulation des pièces d'or : « Elle rend beaucoup plus difficile toutes les manipulations monétaires. [...] On peut même paralyser plus ou moins efficacement toutes les manœuvres des naufrageurs du franc ». Il termine en exposant ses inconvénients : encouragement de la thésaurisation et affaiblissement de l'encaisse de la Banque de France.

En parallèle, *L'Intransigeant* lance sur ce thème un référendum, pour lequel le bulletin de vote (publié le 4 mars) formule deux questions :

« 1°. Êtes-vous POUR ou CONTRE la mise en circulation des pièces d'or de 100^{Fr} ?
Prière de répondre OUI ou NON 2°. Pour quelle raison principale ? ».

Les résultats ont été publiés le 19 mars 1936 en première page. À la première question, sur 32 575 bulletins reçus, 22 963 (70,5 %) se prononcent pour la mise en circulation, et 9 612 (29,5 %) contre. Ces résultats sont commentés le même jour par G. Mitzakis en page 7. Un échantillon des réponses « les plus significatives » à la seconde question est présenté en septième page, dans les numéros des 20 et 21 mars.

et les Jeunesses patriotes de Pierre Taittinger. Il est donc possible que, dans le décompte du *Petit Journal*, les voix des adhérents des Jeunesses patriotes aient été comptées deux fois.

« Comment en sortir ? »

Le 29 mars 1936, en dixième page, *Le Journal* lance une grande enquête multi-thèmes sur la situation politique, intérieure et internationale, dont le titre évoque le désarroi ambiant de l'opinion :

COMMENT EN SORTIR ?

Participez à la grande enquête du « JOURNAL »

en répondant aux sept questions ci-dessous :

- 1° *Estimez-vous que la paix de l'Europe dépende du rapprochement franco-allemand ?*
- 2° *Croyez-vous que nous puissions nous entendre avec l'Allemagne ?*
- 3° *Avez-vous confiance dans le pacte franco-soviétique ?*
- 4° *Croyez-vous que la S.D.N. parviendra un jour à établir une paix durable en Europe ?*
- 5° *Les femmes doivent-elles voter ?*
- 6° *Quels sont les quatre hommes d'État français qui vous inspirent le plus de confiance ?*
- 7° *Quelle est la grande réforme que vous souhaitez voir se réaliser la première sous la prochaine législature ?*

La date limite d'envoi, ou de remise au siège du *Journal*, du bulletin de réponse, est fixée au lundi 6 avril, à 20 heures. Diverses relances sont publiées dans les jours qui suivent, ainsi que toute une série d'articles sur le thème : « Comment en sortir ? » (jusqu'au 11 avril). Les premiers résultats, provisoires, des réponses à la sixième question sont publiés en première page le 4 avril, donc avant même la clôture du scrutin. À partir de ce jour, et jusqu'au 21 avril, des résultats provisoires sont régulièrement portés à la connaissance des lecteurs. Le 23 avril, les résultats au 232^e mille sont publiés en page 3 ; mais l'annonce qui en est faite en première page (« résultats complets du referendum ») donne l'impression qu'il s'agit des résultats définitifs :

Résultats de notre referendum PHYSIONOMIE DU DÉPOUILLEMENT AU 232^e MILLE

	OUI	NON
Estimez-vous que la paix de l'Europe dépende du rapprochement franco-allemand ?	177.935	53.312
Croyez-vous que nous puissions nous entendre avec l'Allemagne ?	148.898	68.340
Avez-vous confiance dans le pacte franco-soviétique ?	35.212	187.308
Croyez-vous que la S.D.N. parviendra un jour à établir une paix durable en Europe ?	45.784	182.872
Les femmes doivent-elles voter ?	157.986	69.308

Quels sont les quatre hommes d'État français qui vous inspirent le plus de confiance ?

Laval	95.840
Tardieu	82.088
Mandel	45.451
Franklin-Bouillon	23.684

Quelle est la grande réforme que vous souhaiteriez voir se réaliser la première sous la prochaine législature ?

Révision de la Constitution	69.755
Réduction du nombre de députés	28.393
Suppression de la Chambre	9.902
Réforme fiscale	9.259
Dictature	8.577
Révision des lois	7.513
Réforme électorale	7.134
Chambre des corporations	6.514
Monarchie	6.081
Suppression de l'initiative de dépenses aux députés	5.776
Représentation proportionnelle	4.744

On ne trouve pas d'autres résultats du référendum dans les numéros qui suivent ; on ne peut par conséquent affirmer que les résultats au 232^e mille sont les résultats complets, et donc définitifs. Mais il faut préciser que la conclusion que les rédacteurs du *Journal* avaient tiré de ces résultats était que « ce qui ressort de nos sept enquêtes à travers la France, de notre referendum et des lettres reçues depuis un mois, c'est que... L'HOMME DE LA RUE ET LES PARTIS POLITIQUES N'ATTENDENT RIEN DE DÉCISIF DES ÉLECTIONS PROCHAINES ». Les élections législatives s'étant déroulées le 26 avril et le 2 mai 1936, on peut penser que les résultats définitifs du referendum ont alors perdu beaucoup de leur intérêt pour les lecteurs.

EN GUISE DE CONCLUSIONS

Référendums politiques et sondages d'opinion

Même s'il n'y a pas de filiation attestée entre les référendums de presse, très fréquents avant la Deuxième Guerre mondiale, et les sondages d'opinion, apparus juste avant le déclenchement de celle-ci, on relève de nombreuses analogies entre les deux approches ; et certains des problèmes que les professionnels des études de marché et d'opinion ont eu à résoudre s'étaient également posés auparavant pour les référendums de presse.

L'échantillon des répondants

Le problème le plus important, comme l'a montré l'histoire de l'échec des votes de paille en 1936, est celui de l'échantillon des répondants. Le lectorat de chaque quotidien a des spécificités bien affirmées, très différentes de celles de l'ensemble de la population ; mais il est vrai que cela n'a aucune importance pour les référendums de presse réalisés en France car, contrairement aux votes de paille nord-américains, ils ne visent pas à décrire l'opinion dans son ensemble (non lecteurs compris), et encore moins à faire le point sur un processus en cours de développement (comme une campagne électorale). L'influence sur les réponses de la spécificité du lectorat avait déjà été soulignée dans l'extrait du *Temps* (1^{er} avril 1891) cité plus haut : si les journaux bonapartistes qui demandaient la restauration de l'empire avaient organisé un plébiscite auprès de leurs lecteurs, l'issue de cette consultation n'aurait fait aucun doute...

En outre, l'échantillon des répondants est lui-même très différent de l'ensemble du lectorat du journal, puisqu'une sélection s'opère tout naturellement par la nature des questions posées, des connaissances ou des aptitudes sollicitées, et des satisfactions ou des récompenses attendues par les participants au référendum. On notera, à ce propos, la grande disparité que l'on peut observer dans le nombre de participants à ces concours et référendums. Sur vingt-cinq référendums pour lesquels on connaît le nombre de répondants, sept enregistrent moins de 10 000 participants, cinq entre 10 000 et 33 000, quatre entre 100 000 et 200 000, six entre 230 000 et 510 000, un 850 000, et deux plus d'un million.

L'influence du montant des prix distribués sur le nombre de participants est sensible, sans être déterminante. En effet, les montants globaux les plus élevés s'observent pour les deux référendums du *Petit Parisien* sur les grands hommes du XIX^e siècle (plus de 1 338 425 répondants) et la peine de mort (1 412 347 répondants), et ceux du *Petit Journal* sur l'entrée au Panthéon (467 328 répondants), et sur les inventions les plus utiles du XIX^e siècle (403 848 répondants). Par contre, l'absence de récompense n'a pas empêché *Le Petit Journal* de recueillir 847 645 réponses à son référendum sur la paix en Europe. D'ailleurs, deux autres facteurs paraissent influencer sur le taux de participation : le tirage global du quotidien, et l'impact de la campagne publicitaire pour inciter les lecteurs à répondre au référendum.

Le dépouillement des réponses

Un second problème est celui de la formulation des questions. Le courrier des lecteurs a parfois révélé une incompréhension de questions pourtant assez simples. C'est le cas du référendum du *Dimanche Illustré* sur « l'Académie idéale » ; on a vu que, dans son numéro du 23 décembre 1928, l'énoncé pourtant limpide de la question initiale a dû être répété, et le journal a dû préciser qu'il ne s'agissait pas d'une institution sur le modèle des Académies officielles existant alors, mais bien d'une assemblée fictive regroupant des personnalités éminentes issues de tous les horizons. Lorsque l'énoncé de la question est particulièrement long ou complexe, il arrive même que le référendum ne donne pas les résultats escomptés. Ainsi, le supplément littéraire du *Figaro* avait demandé à ses lecteurs de lui proposer des projets détaillés pour organiser l'Exposition universelle de 1900, non pas en un seul endroit de la capitale (comme envisagé par les pouvoirs publics), mais simultanément en plusieurs lieux ; ainsi, le public irait voir, par exemple, « au Champ-de-Mars les machines, à Vincennes l'horticulture, la peinture aux Champs-Élysées, les colonies au Bois de Boulogne » (7 octobre 1893, p. 159³⁵). Dans la rubrique « courrier » de son numéro du 4 novembre 1893 (p. 175), il déplore que « les courriéristes se sont en général mépris sur le sens de cette question », et qu'ils se sont contentés d'indiquer un emplacement unique, voire simplement d'exprimer leur approbation à quelque projet connu ; c'est pourquoi seules deux réponses pertinentes ont pu être retenues et publiées.

Lorsque le référendum de presse est un succès, le dépouillement des nombreuses réponses soulève des difficultés que les organisateurs n'ont pas toujours anticipées. Les plus prévoyants ont proscrit les réponses libres, qui requièrent un gros travail d'analyse de leur contenu, et ont prévu des réponses précodées (« oui »/« non », ou « pour »/« contre »), que les répondants pouvaient soit écrire eux-mêmes sur une carte postale, soit cocher sur un bulletin pré-imprimé à retourner au journal ; plus rarement, ils ont demandé des mots simples (nom propre, par exemple), ou des réponses chiffrées (nombre de voix, par exemple). Ceux qui se sont risqués à demander un classement avaient parfois omis de préciser, dès le lancement du

³⁵ Jusqu'à la fin de l'année 1929, la pagination du supplément littéraire du *Figaro*, paraissant chaque samedi, n'est pas propre à chaque numéro, mais s'étend sur toute l'année calendaire.

référendum, comment s'effectuerait le dépouillement des réponses. Or, plusieurs procédures sont possibles. Nous avons vu qu'en 1906, *Le Petit Parisien* a classé les « grands hommes du XIX^e siècle » en dénombrant les suffrages recueillis par chacun sans tenir compte du rang de celui-ci dans la liste proposée par le répondant. De son côté, en 1928, *Le Journal* a classé les aspirants possibles au maréchalat en affectant à chaque nom cité un coefficient proportionnel à son rang dans la liste réponse. Or, il est clair que l'on n'obtient pas le même classement selon que l'on opte pour l'une ou l'autre de ces procédures, pourtant simples, et faciles à appliquer.

En 1923, *Paris-soir* a commis l'imprudence de ne pas préciser comment il entendait procéder au dépouillement des réponses au « Concours des dix plus beaux sports », annoncé dans son numéro daté du jeudi 4 octobre 1923 (et paraissant la veille). Il s'agissait, pour les lecteurs, d'envoyer, dans l'ordre de leurs préférences, la liste des dix sports qu'ils jugeaient les plus beaux (choisis dans une liste de vingt). Le bulletin réponse n'a été publié que dans le numéro du 25 décembre, et il a fallu attendre celui du 14 mars 1924 pour apprendre que le dépouillement des nombreuses réponses reçues était sur le point d'être achevé. Après cette date, on ne trouve aucune trace, ni des résultats du dépouillement des réponses, ni de la liste des lauréats du concours. Cela est d'autant plus surprenant qu'en règle générale, une grande publicité est donnée à la délivrance des prix aux heureux gagnants. C'est pourquoi le silence de *Paris-soir* laisse à penser que les organisateurs du concours ne sont pas parvenus à établir la fameuse liste type, faute d'avoir déterminé à l'avance quelle méthode ils comptaient employer pour l'établir³⁶.

Quelques pistes pour des recherches futures

L'extension du corpus

Il n'est pas certain que l'inventaire dressé pour les sept grands quotidiens « parisiens » ait permis de détecter parmi ceux-ci, pour la période étudiée, tous les référendums dignes d'intérêt. À plus forte raison, il est vraisemblable qu'une recherche systématique dans l'ensemble des journaux français de cette période, nationaux et régionaux, mettrait au jour d'autres référendums de presse portant sur des questions politiques ou sociétales. Mais plusieurs pistes prometteuses ont déjà été repérées.

Parmi celles-ci, un référendum de *La Libre Parole* sur le sauveur du pays, réalisé en 1894, est mentionné dans le numéro du *Petit Journal* en date du 9 décembre 1934 (page 5). On peut y lire l'extrait suivant, tiré du journal *L'Aube* :

En 1894, Sadi Carnot étant président de la République, et la situation paraissant comme toute sans issue, la « Libre Parole » demanda au public et à ses lecteurs quelle personnalité leur paraissait la plus capable de sauver le pays.

Il y eut sur 160.000 suffrages environ, 1.002 personnes pour garder Carnot ; 2.500 personnes désignèrent Casimir Périer, qui devait être élu Président de la République quelques mois plus tard, après l'attentat de Caserio. Godefroy Cavaignac eut 5.000 voix. Drumont 2.694, Déroulède 5.495. Il en alla 509 au général Dodds et 70 à Naundorff.

L'oublié Fourens, on se demande pourquoi, atteignit 7.286 suffrages. O neiges d'antan ! presque autant que le comte de Paris qui en obtient 11.494, de loin battu par le prince Victor Napoléon – souvenir des vieux plébiscites – qui vit se prononcer pour lui 55.654 voix.

³⁶ Cette hypothèse reste évidemment à vérifier.

Le prince Victor n'était pas l'élu cependant. Le vainqueur du tournoi ce fut, avec 62.254 suffrages, le général X. Quoi donc, le général X ? Sous ce vocable incertain s'étaient groupés les partisans de n'importe quel général qui se chargerait de n'importe quel coup d'État...

Parmi les autres pistes repérées, l'extrait du *Temps* (1^{er} avril 1891), cité plus haut, fait état de deux référendums parallèles, réalisés peu de temps auparavant, sur les héros de la révolution de 1789 ; nous ne sommes pas parvenu à identifier les journaux en question. Enfin, les référendums du *Populaire* sur les fondateurs du socialisme se situeraient entre la fin des années 1920 et le début des années 1930. Dominique Borne et Henri Dubief y font allusion, sans plus de précision, dans les termes suivants : « Dans les concours sondages lancés par *Le Populaire* sur la "grandeur" des fondateurs, Jules Guesde ne venait que très loin derrière Jaurès et même Édouard Vaillant » (Borne *et al.* 1989, p. 83).

Un dépouillement systématique des journaux français de la période considérée pourrait contribuer à compléter ce premier corpus ; mais il est vrai qu'un tel inventaire, forcément long et fastidieux, suppose un investissement considérable en temps (voire en nombre de chercheurs impliqués).

Les analyses possibles

Lorsqu'un corpus plus conséquent aura été constitué, une analyse systématique de ces référendums (et même des concours purement ludiques conçus sur le même modèle) pourrait avoir plusieurs objectifs, d'autant qu'il s'agit d'un domaine encore pratiquement inexploré. Parmi les thèmes envisageables, on peut citer :

- L'explication des différences dans les taux de participation, selon le volume du tirage du journal, le contenu des questions posées et leur lien éventuel avec l'actualité, les récompenses promises (ou l'absence de récompense), les connaissances ou les aptitudes requises des participants, la nature et l'intensité des efforts faits afin de motiver les répondants potentiels et de maintenir leur intérêt pendant parfois plusieurs semaines, l'orientation politique du journal et sa réputation, etc.
- Les effets de ces concours référendums sur les ventes du journal.
- Les différences dans les caractéristiques de ces référendums, selon le journal, et l'époque : présentation et formulation des questions, modalités de réponse, et surtout procédures de dépouillement des réponses reçues et de détermination des gagnants.
- Les interactions résultant de la concurrence entre les journaux : polémiques contre les « plébiscites », saine émulation, plagiats, contestation de la procédure utilisée, etc.
- L'impact éventuel de la publication des résultats sur les pouvoirs publics et sur l'opinion en général (et non seulement sur les lecteurs du journal et les partisans de son orientation politique).
- Les luttes politiques par référendums interposés.

Cette énumération n'est évidemment pas limitative...

Références bibliographiques

- Antoine J.**, 2005, *Histoire des sondages*, Paris, Odile Jacob.
- Borne D., Dubief H.**, 1989, *La crise des années 30. 1929-1938*, Paris, Seuil.
- Bouglé Moalic A.-S.**, 2012, *Le vote des Françaises : cent ans de débats, 1848-1944*, Rennes, Presse universitaires de Rennes.
- Broche F.**, 2014, *Dictionnaire de la collaboration. Collaborations, compromissions, contradictions*, Paris, Belin.
- Converse J. M.**, 1987, *Survey Research in the United States: Roots & Emergence. 1890-1960*, Berkeley, University of California Press.
- Crossley A. M.**, 1937, « Straw polls in 1936 », *The Public Opinion Quarterly*, 1-1, pp. 24-35.
- Delporte C., Blandin C., Robinet F.**, 2016, *Histoire de la presse en France. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Armand Colin.
- Feyel G.**, 2007, *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses.
- Gosnell Harold F.**, 1937, « How accurate were the polls ? », *The Public Opinion Quarterly*, 1, pp. 97-105.
- Grémy J.-P.**, 2017, *Jeux-concours et référendums de presse. Un premier inventaire (France, 1870-1939)*, <hal-01626344>.
- Katz D., Cantril H.**, 1937, « Public Opinion Polls », *Sociometry*, 1-1/2 (juillet-octobre 1937), pp. 155-179.
- Lusinchi D.**, 2012, « « President » Landon and the 1936 *Literary Digest* poll », *Social Science History*, 36, 1, pp. 23-54.
- Martin G.**, 1975, *L'imprimerie*, Paris, Puf.
- Max A.**, 1981, *La république des sondages*, Paris, Gallimard.
- Moon N.**, 1999, *Opinion Polls*, Manchester University Press.
- Pinsolle D.**, 2012, *Le Matin (1884-1944). Une presse d'argent et de chantage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Robinson C. E.**, 1932, *Straw votes*, New York, Columbia University Press.
- Schuh J.**, 2008, « Jarry lauréat. Les concours mensuels de *L'Écho de Paris* (1892-1894) », <hal-00987311>.
- Smith Tom W.**, 1990, « The first straw ? A study of the origins of election polls », *The Public Opinion Quarterly*, 54, 1, pp. 21-36.
- Spingarn J. H.**, 1939, « These public-opinion polls. How they work and what they signify », *Harper's Monthly Magazine*, 178 (décembre 1938-mai 1939), pp. 97-104.
- Squire P.**, 1988, « Why the 1936 *Literary Digest* poll failed », *The Public Opinion Quarterly*, 52, pp. 125-133.
- Stoetzel J.**, 1948, *Les sondages d'opinion publique*, Paris, Éditions du scarabée.
- Terrou F.**, 1974, *L'information*, Paris, Puf.

